

Université de Montréal

L'entrée dans la vie parentale des jeunes couples
de «classe moyenne» d'aujourd'hui :
un parcours négocié à partir des solidarités privées et publiques disponibles

Par
Amélie Calixte

Département de Sociologie, Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention de la Maîtrise en Sociologie

Avril, 2009

©Amélie Calixte, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'entrée dans la vie parentale des jeunes couples
de «classe moyenne» d'aujourd'hui :
un parcours négocié à partir des solidarités privées et publiques disponibles

présentée par
Amélie Calixte

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteurs :

Jacques Hamel

Directrice de recherche :

Marianne Kempeneers

Membre du jury :

Deanna White

RÉSUMÉ

Ce mémoire cherche à rendre compte des diverses façons dont les jeunes couples d'aujourd'hui expérimentent l'entrée dans la vie parentale et, ce faisant, se débrouillent afin de maintenir et de consolider leur vie familiale, conjugale, professionnelle et sociale. Nous avons d'abord présenté les thèmes reliés à cette problématique, soit les solidarités familiales, la politique familiale, les changements familiaux et ceux du marché du travail contemporain où les jeunes occupent une position particulière. Des entretiens avec des jeunes mères montréalaises, âgées de 25 à 35 ans et de «classe moyenne», nous ont permis de faire ressortir les modalités d'articulation entre les solidarités privées et publiques et certaines pratiques stratégiques et aménagements récurrents ou insolites permettant de favoriser le bien-être chez ces jeunes adultes nouveaux parents.

Notre analyse qualitative nous a permis de constater qu'effectivement ces couples orientent leurs pratiques afin de maximiser le potentiel de leur structure environnante et de leurs pôles de soutien. De la jeunesse aux premiers pas dans la vie parentale, les solidarités sont modulées selon les besoins et les offres. Ce qui paraît constant, toutefois, c'est le soutien des parents/grands-parents qui se maintient tout au long de leur cheminement. La revendication d'autonomie propre à ce groupe se voit par contre modifiée à travers le temps. L'ambivalence inhérente à celle-ci subsiste et elle ne concerne pas uniquement l'aide intrafamiliale mais tous les paliers de soutien. Plus généralement, les constats révélés dans notre étude nous amènent à dire qu'il faut repenser les solidarités familiales en les situant au sein d'une vision sociétale globale.

Mot clés : famille, jeune adulte, nouveau parent, solidarité publique, solidarité privée, solidarité familiale, solidarité intergénérationnelle, politique familiale

ABSTRACT

This Master Thesis seeks to address the various ways in which young couples today are experimenting with their approach to parenthood and what they are doing to maintain and strengthen family life at the domestic, professional and social level.

We first introduced the topics related to this issue, such as family solidarity, family policy, family changes as they relate in today's labour market where young people occupy a particular position. Interviews with "middle class" young mothers from Montreal, aged 25 to 35, enabled us to highlight the structuring terms that are in place, and that contribute to well-being of these young new parents. These can range between solidarities and practical arrangements. Following this qualitative analysis, we found that these couple's practices are in fact structured to maximize any support potential available in their surroundings. From first step into parenthood, , solidarities are modulated according to needs and offers. However, it is apparent that parents and grandparents support is the main source of relief throughout their journey. Nevertheless, this group's demand for autonomy changes through time. This inherent ambivalence does not only apply to for familyhood support, but to all kinds of support requirements as well. More generally, our findings lead us to sate that we must rethink family solidarity by placing it within an overall society vision.

Keywords: family, young adult, new parent, public solidarity, solidarity private, family solidarity, solidarity between generations, family policy

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	iv
Abstract.....	v
Table des matières.....	vi
Remerciements.....	vii
Avant-propos.....	viii
Introduction.....	9
1. Revue de littérature, problématique et objet de recherche.....	12
1.1 Les solidarités privées et publiques.....	12
1.2 La politique familiale québécoise.....	22
1.3 Transformations familiales et transformations du marché de l'emploi.....	28
1.4 Synthèse : Les jeunes couples nouveaux parents au cœur des dynamiques intergénérationnelles.....	34
2. Méthodologie.....	38
2.2 L'échantillon.....	39
2.3 Recrutement des sujets et déroulement des entretiens.....	45
2.4 Traitement des données.....	46
Chapitre 3 : Description analytique des données.....	48
3.1 Le passage de l'adolescence à l'âge adulte.....	48
3.2 La grossesse et la famille en devenir.....	63
3.3 Les relevailles et la première année.....	80
3.4 Le retour au travail.....	117
4. Discussion.....	132
4.1 Mise en contexte.....	132
4.2 La modulation des soutiens à travers le temps.....	134
4.3 Un enjeu pour le futur : La présence centrale et l'aide multidimensionnelle des grands-parents.....	144
4.4 L'avenue de demain: Vers une politique familiale globale.....	145
Bibliographie.....	148

REMERCIEMENTS

Merci aux gens que j'aime et qui m'ont appuyée : ma famille, mon copain, mes amis et mes collègues à l'université; Pierre-Joseph Ulysse pour le parcours qui m'a permis d'entamer, pour son appui et pour sa compréhension; Lise Héneault, Ève-Lyne et Annie pour la fin de parcours; Et mille mercis à ma directrice et amie Marianne Kempeneers, une femme qui m'a inspirée du début à aujourd'hui et qui m'a sincèrement soutenue sous plusieurs points, entre autres, par sa belle manière de voir la vie et par la force et la rigueur de ses idées.

AVANT-PROPOS

C'est d'abord la lecture d'ouvrages sur les politiques sociales qui nous a éveillée au thème des solidarités familiales et intergénérationnelles. Plus particulièrement, ce sont les pourparlers entourant les réajustements de l'État-providence, suite aux changements démographiques et économiques, et la prise de connaissance de certaines de ces conséquences qui nous ont poussée à nous intéresser aux familles contemporaines.

À la suite d'un premier tour d'horizon, nous avons constaté que la plupart des études sur le thème des solidarités familiales et intergénérationnelles portait sur les personnes âgées. Nous avons trouvé que celles-ci avaient leur raison d'être mais, prenant en compte le fait que les générations sont indissociablement liées, nous avons trouvé nécessaire de porter un regard sur les jeunes d'aujourd'hui, d'ici, jeunes adultes devenus parents.

En tant qu'instance incontournable de la reproduction et de la production sociale, la famille est un lieu où s'expriment effectivement différentes formes de solidarité. En prenant en compte les contextes démographique, économique et social, nous en sommes venue à nous intéresser à la fondation et au maintien des familles à l'heure actuelle. Dans le contexte particulier qui préside aux cheminements des jeunes adultes, il nous est apparu intéressant de nous familiariser avec les pratiques de solidarités touchant les jeunes familles montréalaises de «classe moyenne» et, plus encore, avec les aménagements et débrouillardises leurs permettant d'assurer leur bien-être relatif, familial mais aussi conjugal, professionnel et social.

Plus globalement, notre exploration était orientée par ces questionnements: comment s'opère la jonction entre ces deux types de solidarités dans le quotidien des jeunes couples et des jeunes parents de «classe moyenne»? Au prix de quels astuces et aménagements ceux-ci s'en sortent-ils avec ces nouvelles responsabilités? Il s'agissait de chercher à voir comment ces jeunes couples s'organisaient pour tirer un profit maximum de leur situation et de leurs ressources.

« Donner, recevoir, rendre sont indissociables, on rend à l'autre ce que l'on a reçu, chaque don ouvrant une dette jamais close, qui entretient un circuit élargi d'échanges, toujours ouvert. » (Attias-Donfut, 1995 :15)

INTRODUCTION

Une communauté suppose la transmission de valeurs et de pratiques; elle s'actualise par la transmission de plusieurs histoires collectives et personnelles - d'emblée familiales. Elle est aussi, et surtout, tributaire d'innombrables échanges et dialogues qui s'actualisent dans l'espace-temps, une panoplie de liens solidaires qui s'établissent quotidiennement. En ce sens, le père de la sociologie, Auguste Comte, a dit : « partout où il existe un système quelconque, il doit exister, dès lors, une certaine solidarité ».¹ C'est effectivement de par leur organisation solidaire que les collectivités se maintiennent et se perpétuent.

Dans le cadre de ce mémoire, c'est à partir d'un regard sur l'organisation familiale de jeunes parents de «classe moyenne» à Montréal que sera discutée la question des solidarités. La famille est effectivement un lieu où se concrétisent plusieurs formes de solidarité. D'ailleurs, de nombreux enjeux concernant la famille ont été mis de l'avant de façon récurrente au cours des dernières années, car la réalité contemporaine impose un nouveau regard sur sa nature, son fonctionnement, ses besoins, sa signification et, d'emblée, sur les solidarités qui s'y réalisent.

Le Québec a la particularité d'avoir vécu ses transformations démographiques et familiales tardivement, mais, lorsque celles-ci se sont manifestées, elles se sont opérées rapidement et intensément.² À l'image des mutations qui se sont opérées dans l'ensemble de l'Occident, le Québec a connu un ralentissement de la fécondité, un éclatement des familles, une colongévitité des générations et une importante généralisation du travail féminin.³ À cela, s'ajoutent la désinstitutionnalisation du mariage et l'éclatement des familles qui ont donné lieu à de nouvelles

¹ Rey, 2005 : 865

² Dandurand, 2001

³ Tassé, 2002, Vercauteren, 2001 et Schultheis, 1995

reconfigurations familiales et, aussi, à de nouveaux enjeux quant aux responsabilités familiales et civiles. Ces phénomènes représentent la toile de fond sur laquelle cheminent les jeunes adultes d'aujourd'hui. C'est dans un contexte nouveau et éclaté que ceux-ci composent avec leurs aspirations, leurs besoins et leurs ressources. Tant d'aspects qui modifient et questionnent nos appréhensions de la famille aujourd'hui et qui impliquent réflexions et nouvelles pistes d'actions pour des programmes sociaux, des projets de législations et de politiques, des pratiques familiales et donc plus globalement pour une solidarité sociale multidimensionnelle.

L'objectif des prochaines pages est de mettre en lumière l'organisation familiale et intergénérationnelle au sein de laquelle évoluent des jeunes parents montréalais de «classe moyenne». Il est question de porter un regard sur les solidarités publiques (les politiques familiales québécoises) et sur les solidarités privées (aides familiales, conjugales, communautaires et autres) qui soutiennent d'une façon ou d'une autre les nouveaux parents face à leurs nouvelles responsabilités parentales mais, aussi, qui favorisent ou non le maintien de leurs projets familial, conjugal, social et professionnel. Qui plus est, il s'agit de voir les pratiques et aménagements quotidiens à court et à long terme que les jeunes couples - et plus spécifiquement les jeunes mères - mettent en œuvre au sein des différents paliers de solidarité pour assurer leur bien-être au sens large.

L'univers privilégié, celui des jeunes femmes de «classe moyenne» et devenues mères récemment, n'est pas arbitraire, mais il répond aux questionnements contemporains sur les changements sociétaux que ces cohortes ont vécus. Les jeunes femmes, plus généralement les jeunes adultes d'aujourd'hui, se retrouvent au carrefour de contextes (mondialisation, structure du marché du travail instable, dynamiques et normes familiales éclatées, etc.) qui impliquent des possibilités et des visions du monde tout à fait différentes de celles de leurs parents et aïeuls, ainsi qu'une relation à la question de l'autonomie tout à fait particulière. De plus, le choix de prendre ces jeunes au moment des premières expérimentations de la parentalité

est judicieux, étant donné qu'on reconnaît un déploiement plus important - donc plus aisé à observer - des solidarités à ce moment clé du cycle de vie.

Ce mémoire est divisé en quatre grandes sections, la première est consacrée à l'exposé des lectures préalables à notre étude et à l'énoncé de notre problématique; la deuxième précise le cadre méthodologique; la troisième présente la description analytique et la quatrième, enfin, synthétise le tout dans une discussion mettant l'accent sur certains enjeux identifiés lors de l'analyse.

Ainsi, au-delà d'un examen des apports et des ratés des solidarités familiales et intergénérationnelles au Québec, ce mémoire tient à cerner l'incidence de celles-ci sur les pratiques et arrangements de vie des jeunes couples de «classe moyenne», devenus parents, à Montréal. Ce faisant, il a comme visée plus large une réflexion sur le rapprochement de différents univers inséparables et *in solidum*.

1. REVUE DE LITTÉRATURE, PROBLÉMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE

L'objet de ce mémoire est de rendre compte des diverses façons dont les jeunes couples d'aujourd'hui expérimentent l'entrée dans la vie parentale et se débrouillent afin de maintenir et de sécuriser leur vie familiale, conjugale, professionnelle et sociale. Ce sujet se trouve à la croisée de plusieurs champs sociologiques, ce qui suppose que nous nous intéressions simultanément aux dynamiques interreliées que sont les solidarités familiales et les solidarités publiques, la politique familiale, les transformations de la famille et du marché de l'emploi et la situation particulière des jeunes adultes actuellement. Ces thèmes constituent les sous-sections de cette première partie du mémoire consacrée à recension des écrits et à notre problématique de recherche. C'est ensuite que sera posé l'objet de recherche proprement dit.

1.1 Les solidarités privées et publiques

La solidarité familiale concerne, bien sûr, les relations intrafamiliales mais aussi «le partage des responsabilités et des ressources entre les familles, les milieux communautaires et l'État dans la prise en charge des besoins des individus.»⁴ Il y a donc des formes de solidarités familiales dites privées, à savoir les soutiens intrafamiliaux et les autres ressources familiales enracinées dans la communauté, et des formes de solidarités dites publiques à savoir, les politiques et programmes mis en place par les gouvernements afin de soutenir la création et le maintien des familles. Commençons par les solidarités intrafamiliales et communautaires puisque celles-ci constituent les premiers pôles de soutien pour tout individu.

1.1.1 La solidarité privée, intrafamiliale et communautaire

⁴ VanPevenage, 2009 : 1

La famille est un lieu privilégié pour aborder tant la question des solidarités intergénérationnelles que celle des solidarités au sens large. Il faut rappeler qu'avant les interventions étatiques en matière d'assistance, l'individu était tenu comme principal responsable de son sort et de celui de sa famille : « La responsabilité renvoyant ici à l'idée que les individus étant tous libres et égaux en droits, chacun était donc responsable de la situation dans laquelle il se trouvait... »⁵ Du coup, au premier palier de survivance se trouvait la solidarité au sein même de la famille immédiate et/ou élargie.

Dans le Québec traditionnel, les familles étaient nombreuses, ce qui favorisait une organisation de subsistance collective. En général, de la naissance à l'insertion sociale et professionnelle, en passant par l'éducation - s'il y avait lieu -, la famille était l'agent dominant de solidarité pour tout individu. Ensuite, en l'absence d'institutions d'hébergement et/ou spécialisées, les aînés dépendants - ou non - étaient pris en charge au sein de la famille. Selon leur cycle de vie, leur sexe et leurs ressources, chaque membre de la famille travaillait à la viabilité de l'entreprise familiale. Comme aujourd'hui, mais plus fortement, l'organisation sociétale reposait sur certaines attentes normatives, sur un certain « pacte tacite » entre les sexes.⁶ Par exemple, à l'âge adulte, l'homme pourvoyeur travaillait pour assurer le bien-être financier de la famille et la femme, confinée à la maison, devait assurer les tâches non moins essentielles de garde et d'éducation des enfants, de ménage et de soutien aux aînés.

À l'aube de la modernité, des auteurs ont annoncé l'affaiblissement, voire l'effacement, des liens solidaires intrafamiliaux. Les thèses de Durkheim ou de Parsons sur le démantèlement de la solidarité intrafamiliale - notamment dû à l'industrialisation et à l'avènement des interventions étatiques- sont toutefois battues en brèche par plusieurs auteurs contemporains. « La solidarité existe [tout autant] au

⁵ Borgetto, 2003: 36

⁶ Schultheis, 1995: 270 et Walters, 1997: 222

sein des familles modernes »⁷, mais elle revêt différentes formes et appréhensions en s'inscrivant dans l'espace-temps actuel.

La solidarité au sein des familles aujourd'hui est « faite d'un mélange de sentiments et d'obligations, de contraintes formelles et informelles. Elle se concrétise dans des pratiques familiales d'entraide qui recouvrent un large éventail d'échanges, domestiques, matériels, financiers, des aides au logement, des services de toute nature. Ces solidarités s'exercent en majeure partie le long de la chaîne générationnelle, entre grands-parents, parents, enfants. »⁸ Il est difficile de définir de manière exhaustive la solidarité familiale du fait des différentes pratiques sous-entendues par cette notion. « ... La solidarité concerne la famille élargie ou le réseau familial, mais on l'associe également aux univers de la parenté et de l'entourage. »⁹

C'est en ce sens que Renée B. Dandurand (1998) a parlé de « parentèle » pour souligner le caractère préférentiel des relations aujourd'hui.¹⁰ Ainsi, tandis qu'auparavant la lignée familiale s'imposait, l'individu choisit aujourd'hui qui il considère comme membres de sa famille. Ce faisant, Dandurand rappelle toujours la préséance des femmes au sein des parentèles et elle cite notamment Andrée Fortin qui, à propos des femmes, parle de « pivot de la famille » et « maître d'œuvre » des échanges.¹¹ À l'évidence, les femmes représentent toujours les protagonistes principales de l'aide aux enfants comme aux aînés, et ce sont elles qui assument et ressentent le plus les conséquences de telles pratiques.

Outre les femmes, Attias-Dunfut (1995) identifie un autre agent pivot des solidarités familiales et intergénérationnelles : c'est à la génération sandwich¹²

⁷ Attias-Donfut, 2001 : 113

⁸ Ibid.

⁹ VanPevenage, 2009 : 15

¹⁰ Dandurand, 1998 : 66-67

¹¹ Ibid.

¹² Qu'est-ce que la génération sandwich? Pour Statistique Canada, « ... appartiennent (...) à la génération sandwich (...) les personnes de 35 à 65 ans qui ont à la fois au moins encore un enfant sous leur toit et un parent de plus de 65 ans habitant ou non avec elles. » La génération sandwich n'est pas une génération à proprement parler. C'est plutôt un groupe de personnes d'âge moyen qui se renouvelle sans cesse. Il s'agit donc d'un stade du cycle de vie. Smith, Gordon et Jean Dumas (1994). « La « génération sandwich » :

qu'incombent souvent le plus de responsabilités en termes de soins. Cette génération doit concilier l'aide aux enfants et l'aide aux aînés. Plus récemment, des études ont également fait remarquer le soutien important en provenance des grands-parents.¹³ Ceux-ci, issus de la génération des baby-boomers, ont eu des conditions d'emplois bénéfiques dans une époque florissante économiquement et ont réussi à prendre leur retraite plus rapidement, ils avaient la santé, le temps et les ressources financières pour soutenir leur progéniture. À vrai dire, les formes et fréquences de solidarités se modulent dans le temps et selon les périodes de la vie. « Chaque génération est au centre de flux d'échange dont le sens et l'importance sont déterminés par sa position dans le cycle de vie et son inscription dans la suite des générations suivantes ».¹⁴ Dans un même sens, les individus nécessitent des soutiens particuliers selon les différentes étapes de leur trajectoire et, particulièrement, durant leur enfance, à l'entrée dans la vie adulte, aux premières expériences de prise en charge d'enfant, à la vieillesse ou lors de moments difficiles (rupture, maladie, perte d'un être cher).¹⁵

Nous pouvons répertorier différentes typologies contemporaines des solidarités intrafamiliales et intergénérationnelles. Vern L. Bengtson et son équipe ont dégagé six dimensions représentant les composantes essentielles de ces solidarités : association, affective, consensuelle, fonctionnelle, normative et structurelle.¹⁶ De façon informelle, nous pouvons parler de soutien financier, matériel, instrumental, émotif, etc. Toutefois, puisque l'aide financière et matérielle peuvent être tout autant instrumentale, des auteurs ont plutôt distingué trois grandes orientations à ces formes de soutien, soit en termes de biens, de services et de supports.¹⁷

Parallèlement à ces formes de solidarité, Déchaux (1996) distingue quant à lui deux grandes fonctions de ces aides offertes par les familles : la protection et l'insertion. Il explique que ces deux mandats se conjuguent et s'actualisent en regard des besoins

Mythes et réalités ». In Statistique Canada (1994). *Rapport sur l'état de la population du Canada*. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-209-XIF/91-209-XIF1994000.pdf>

¹³ Ciccheli, 2001 dans Hamel, 2002 : 242-243, Kempeneers 2009

¹⁴ Attias-Donfut, 1995 : 42

¹⁵ Beaupré, 2006; Attias Donfut, 1995; Ouelette, Dandurand, 1992

¹⁶ Vern L. Bengtson, 2005, dans VenPevenage, 2009 : 29

¹⁷ VanPevenage, 2009 : 27

du bénéficiaire. « Le « dosage » protection-insertion des aides de la parenté est en fait corrélé à la position sociale puisqu'il découle largement de la situation du bénéficiaire. En milieux populaires, les services sont plus souvent protecteurs, car la situation du bénéficiaire est moins assurée. C'est plutôt l'aide d'insertion qui est notoire dans les milieux moyens et supérieurs. Cette distinction recouvre en partie la distinction classique entre « aide de subsistance » des familles modestes et « l'aide de promotion » des familles aisées (Pitrou, 1977 et 1992) et indique bien que la solidarité familiale n'est pas dans son principe égalitaire ».¹⁸ Puisque « la capacité potentielle d'aide, en argent, en moyen matériel, en capital social et en temps, favorise le développement de l'entraide (plus on possède, plus on peut donner) »¹⁹, la solidarité intrafamiliale contribue à maintenir et accentuer les inégalités sociales.

La solidarité est effectivement inégalement répartie selon les milieux sociaux et son mandat diffère également selon ceux-ci. Qui plus est, non seulement les agents potentiels de solidarité ne peuvent-ils donner que dans les limites de leurs ressources mais, aussi, leur degré et fréquence d'aide sont conséquents de leur proximité ou de leur éloignement géographique par rapport aux individus concernés. Cette considération est d'autant plus pertinente dans le contexte actuel où les migrations sont importantes; des membres de la famille peuvent quitter plus aisément la région, la ville, mais aussi le continent.²⁰ La présence ou l'absence de réseau familial est donc décisive ainsi que la taille de ce réseau.

La vision du monde et des responsabilités est propre à chaque individu et elle influence aussi l'intensité des liens solidaires. C'est-à-dire que « tout dépend de l'importance accordée, et l'idée que chacun peut se faire de son réseau et de sa vie familiale ». ²¹ Il s'agit d'une question de perception et de logique propres aux acteurs concernés. Par exemple, auparavant, l'économie familiale prédisposait davantage à une solidarité soutenue au sein d'une famille de type autoritaire. Au cours des

¹⁸ Déchaux, 1996 : 43

¹⁹ Attias-Donfut, 2001 : 113

²⁰ Tremblay, 1997 : 49 dans Gauthier, 1999 : 16

²¹ Martin, 1992 : 91

dernières décennies, la généralisation du travail salarié a permis une plus grande indépendance et favorisé l'intériorisation d'une norme d'autonomie différente de celle d'antan. Notre référence antérieure à la notion de parentèle, où les principes d'électivité et d'égalité dominent les unions solidaires²² fait état de cette logique propre au monde contemporain. En ce sens, les individus choisissent qui ils vont aider, de qui ils veulent du soutien et sous quelles formes ils désirent celui-ci. L'indépendance des donneurs et des receveurs est revendiquée. On note que c'est l'impératif de l'autonomie qui guide les différentes formes de soutien.

En regard de la prise en charge d'enfants, Ouellette et Dandurand (1992) ont défini l'autonomie comme étant la capacité des parents d'exercer leur parentalité ainsi que leur capacité de maintenir, sinon d'améliorer la position sociale du foyer.²³ « L'offre et la demande d'aide s'organisent autour de cette idée [d'autonomie] », bien que ce soit une « autonomie toute relative »²⁴ et qu'elle diffère selon les milieux sociaux. C'est-à-dire que dans les milieux populaires, la solidarité familiale est acceptée avec moins d'ambivalence parce qu'il s'agit d'un impératif de subsistance et souvent de la seule aide potentiel; dans les milieux nantis, elle est aussi plus facilement accueillie et/ou offerte en catimini parce qu'elle permet l'ascension sociale désirée des membres de la famille et, en cas d'absence de celle-ci, ces derniers font appel à des soutiens professionnels et payants; dans les milieux intermédiaires, les individus oscillent entre les avenues de soutien et tendent à se replier sur la famille nucléaire. Néanmoins, la solidarité intrafamiliale subsiste dans ces familles de «classe moyenne»; Dandurand et son équipe constatent que, même si ces derniers tentent de minimiser l'importance de l'aide intrafamiliale, les récits de leur vécu démontrent l'apport primordial de celle-ci. Dans les familles de «classe moyenne», il y a de la solidarité qui se vivrait accompagnée de tensions et d'ambivalence.²⁵

²² Dandurand, 1998 : 66

²³ Ouellette, Dandurand, 1992 : 504

²⁴ Ibid.

²⁵ Ouellette, Dandurand, 1992 : 513

Les solidarités intrafamiliales sont donc reconnues comme étant importantes dans le monde moderne et elles sont notamment appréciées parce qu'elles détiennent des caractéristiques propres, soit la gratuité, la réciprocité, la polyvalence, la plasticité des pratiques, la souplesse et l'accessibilité.²⁶ Ces spécificités sont bénéfiques pour le receveur et contrastent véritablement avec les formes de soutien offertes par la solidarité publique. Les solidarités intrafamiliales se modulent d'ailleurs pour compléter les solidarités publiques. Avant de faire état de celles-ci, il est important de mentionner que l'appui de la communauté, comme source de solidarité familiale, permet aussi de bénéficier de certaines de ces caractéristiques privilégiées dans l'échange de soutien. En effet, dans de nombreux cas, ce soutien est gratuit et donc plus accessible que les aides publiques ou payantes et il favorise une approche souple et personnalisée. Soulignons également que les ressources communautaires favorisent aussi le rapprochement humain et la sociabilité.

«Le milieu communautaire et bénévole est composé d'acteurs sociaux incontournables de la société civile. Que ce soit à travers les organismes communautaires ou les entreprises d'économie sociale, l'action communautaire se situe à la croisée des solidarités privées et publiques. Ces organismes ou entreprises sont des relais aux solidarités familiales. Ils touchent de nombreux aspects de la vie des personnes (familles, travail, logement, immigration) et œuvrent dans de multiples secteurs (la santé, les services sociaux, les familles, les aînés, etc.). »²⁷ Il s'agit d'autant de lieux où l'individu peut aller chercher un espace de dialogue, de l'information, un soutien d'orientation, une aide instrumentale, etc. Ces groupes communautaires sont aussi ceux qui sont nés dans le sillage des soutiens publics et qui, à beaucoup d'égards, pallient les manques de ceux-ci.

1.1.2 Les solidarités publiques

²⁶ VanPevenage, 2009 : 23-24

²⁷ Ibid. : 98

La solidarité au sens de la redistribution publique des richesses est une idée apparue à la fin du 19^e siècle, notamment avec les idées durkheimiennes. Un contemporain et admirateur de l'œuvre de Durkheim, Léon Bourgeois, est d'ailleurs reconnu pour avoir conceptualisé le solidarisme. Cette doctrine qui a accompagné le développement de l'État-providence en France: « ... est à la base de toute pratique des transferts sociaux français... »²⁸ Le solidarisme s'incarne dans l'idée que « chaque citoyen contribue au développement social; en retour, la société s'engage à corriger les injustices, à établir ou rétablir l'égalité »²⁹. On constate que le solidarisme et « le concept durkheimien de solidarité organique se [reflètent] dans la structure et l'idéologie de l'État nation moderne qui va institutionnaliser la solidarité dans le cadre de droits et devoirs juridiquement établis en vue de la cohésion sociale, laquelle se fonde sur la division du travail et la spécialisation. »³⁰

En pratique, l'État-providence et d'emblée les solidarités publiques sont nés de l'impératif d'assurer un certain bien-être aux citoyens, en palliant les contrecoups des nouveaux risques sociaux liés à l'économie marchande. C'est-à-dire que devant la pauvreté et, plus largement le contexte naissant des sociétés modernes, l'État a eu à gérer le partage des richesses entre les forces sociales présentes et émergentes. Cela, en instaurant des solidarités publiques par l'entremise de politiques sociales.

Il est à noter que le fédéral a précédé le provincial en ce qui concerne le soutien aux familles. Cette aide s'est actualisée avec les programmes d'aide financière aux mères nécessiteuses (1916-1920) qui constituent les premières réalisations modernes de l'assistance publique au Canada.³¹ En 1944 vint la Loi sur les allocations familiales universelles représentant en quelque sorte un prolongement de l'aide aux

²⁸ Léon Bourgeois, 1896 dans Rey, 2005 : 865

²⁹ Ibid.

³⁰ Sebastiani, 2004 : 29

³¹ Certains concilient ces dispositions avec les nombreux décès de soldats lors de la Première Guerre mondiale ainsi qu'aux mortalités liées aux épidémies, par exemple celle la grippe espagnole de 1918 (Guest, 1993 : 80)

mères nécessiteuses.³² Il est à noter que fidèle à la logique libérale, pour l'État canadien, « le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins ». ³³ Par conséquent, les premières interventions en matière familiale et sociale étaient représentatives de la « conception résiduelle »³⁴ et donc concernaient les plus démunis.

Au Québec, durant la première moitié du 20^e siècle, on parle d'une « absence quasi totale d'intervention [étatique] auprès des familles »³⁵, si ce n'est par l'entremise du fédéral ou par le biais du financement des communautés religieuses pour les oeuvres sociales à l'égard des enfants (l'adoption de la Loi sur l'assistance publique). En fait, dans le Québec traditionnel caractérisé par une forte présence de l'Église, en l'absence de groupes communautaires établis, après la famille, les organisations religieuses assuraient les besoins en matière d'éducation des enfants, sociosanitaire, de charité, etc. L'Église s'opposait d'ailleurs à toute intervention étatique dans la sphère familiale (faisant pair avec l'idée libéraliste) et, de ce fait, les philanthropies confessionnelles, notamment franco-catholiques, anglo-catholiques, anglo-protestantes et juives prédominaient alors les structures d'aide aux familles³⁶. Il est à noter que cette aide offerte par ces institutions religieuses était orientée essentiellement vers les familles en difficulté. Si les ressources familiales et religieuses étaient absentes ou épuisées, comme au Canada du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, les institutions privées - sociétés de crédit, banques, prêteurs sur gages- constituaient les « mécanismes de recours normaux » auxquels les familles pouvaient faire appel en cas de besoins particuliers.³⁷ Les premières aides publiques au Québec ne faisaient donc que « relayer et prolonger, en la systématisant, la

³² Encore ici, pour certains, ces dispositions renvoient notamment à la volonté de ne pas revivre les marasmes des années 30. Il s'agit aussi de maintenir le pouvoir d'achat des familles après la guerre ainsi qu'une forme de diplomatie gouvernementale pour ne pas avoir à négocier de hausse de salaire (suite au programme de stabilisation des salaires instauré en 1942). (Guest, 1993, p. 80) D'autres auteurs voient, en cette instauration, le moyen de limiter l'accès des femmes mariées à l'assurance-chômage. (Baillargeon, 1996: 24)

³³ Guest 1993: 13

³⁴ Ibid. : 14-15

³⁵ Ibid. : 22

³⁶ Baillargeon, 1996: 22

³⁷ Guest, 1993 : 13

charité privée, individuelle ou organisée »³⁸. C'est en 1937 que la loi d'assistance aux mères nécessiteuses du gouvernement provincial voit le jour. S'en sont suivis plus tardivement et progressivement les allocations familiales pour les enfants de moins de 16 ans au Québec (1967), le programme de congé de maternité du fédéral concilié au programme d'assurance-chômage (1971), les allocations familiales provinciales s'appliquant à tous les enfants de moins de 18 ans (1974), la première politique québécoise de service de garde à l'enfance (1974), etc. C'est plus tardivement - et nous le verrons - avec l'aide de plusieurs acteurs de la société civile que s'est mise en place une véritable politique familiale au Québec.

Cela étant dit, nous considérons les politiques publiques comme des « mesures qui exposent les orientations et les objectifs privilégiés par un gouvernement ou une collectivité sur une question d'intérêt public »³⁹. Les mesures concernant la famille ont vu le jour parce que «... la société domestique, aujourd'hui comme hier, participe directement à l'économie, à la reproduction sociale [...] et qu'il s'agit-là d'un enjeu politique essentiel qui engage directement l'avenir... ».⁴⁰ Des auteurs rappellent que l'État ne faisait pas que protéger l'individu des aléas du marché, il avait aussi - comme aujourd'hui - une fonction importante de régulation des rapports sociaux et d'emblée de régulation de la force de travail.⁴¹ L'État moderne s'est vu dans l'obligation de contribuer à la production et à la reproduction, et ce, en institutionnalisant une solidarité publique intergénérationnelle, notamment par l'entremise de mesures soutenant les familles.

En terminant, il est primordial de mentionner que les solidarités publiques ne peuvent à elles seules suffire à garantir le maintien ou l'amélioration des conditions de vie des familles. Les solidarités familiales doivent s'y conjuguer et dans plusieurs cas le milieu communautaire également. De façon inverse, les solidarités privées ne pourraient non plus être à même de supporter seules les responsabilités

³⁸ Aymard, 1995 : 149

³⁹ Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles, 2005 : 15

⁴⁰ Troutot, 1990 : 99

⁴¹ Bec et Procacci 2003 : 12

familiales. Les solidarités publiques et privées doivent impérativement s'articuler, sinon il y a un risque d'épuisement de l'une ou de l'autre.⁴²

1.2 La politique familiale québécoise

Les politiques familiales représentent une forme des politiques sociales et donc des solidarités publiques. C'est par les redistributions de l'État que s'organise la solidarité publique selon deux principes, à savoir « soit des solidarités verticales de réduction des distances, soit des solidarités horizontales de partage des risques.⁴³ La dimension verticale se traduit dans le fait que, par le système fiscal, les individus les plus fortunés paient pour garantir une certaine protection aux individus à faible revenu. La dimension horizontale se traduit aussi par le système fiscal, mais c'est plutôt les prélèvements des personnes actives qui servent aux paiements des pensions de vieillesse et des prestations aux familles. On distingue donc les politiques sociales qui redistribuent les ressources entre citoyens à revenu élevé ou moyen vers les citoyens à faible revenu et les politiques familiales qui redistribuent les ressources entre citoyens sans personne à charge vers les citoyens avec personne à charge. Dans la réalité, ces deux avenues sont imbriquées.

Plus généralement, on peut dire que les politiques familiales « constituent un ensemble de mesures mises en place par les gouvernements et les collectivités pour assurer un soutien aux familles. Il s'agit de mesures économiques, sociales et juridiques soutenues et financées par des fonds publics. »⁴⁴ Plusieurs objectifs peuvent être poursuivis par les politiques familiales notamment la valorisation de la famille, le soutien économique, le soutien aux rôles parentaux et à l'égalité des sexes, l'appui à la conciliation famille-travail-études, le soutien à la fécondité et aux membres de la famille ainsi que l'appui à l'instauration d'une meilleure qualité de

⁴² Attias-Dunfut, 2001

⁴³ Sebastisani, 2004 : 24

⁴⁴ Famille en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, 2005 : 13

vie pour les familles.⁴⁵ Somme toute, selon les régimes mis en place et les traditions culturelles, conjuguées à maints facteurs structurels, temporels et contextuels, les politiques familiales préconiseront certaines visées plus que d'autres.⁴⁶

Comme on l'a vu précédemment, les premières solidarités familiales et intergénérationnelles publiques, au Québec comme au Canada, étaient motivées par la préoccupation de réduire les cas de pauvreté extrême. Il s'agissait donc de politiques sociales. C'est plus tardivement, par l'entremise de l'organisation solidaire de plusieurs acteurs, que s'est concrétisée au Québec une politique familiale explicite, une solidarité publique proprement intergénérationnelle orientée vers une équité horizontale. La politique familiale explicite émerge de l'idée de solidarité et de responsabilité collective envers ceux qui ont la charge d'enfants ou d'aînés; elle repose sur un principe d'organisation motivé par une conscience d'interdépendance.

C'est au Mouvement familial⁴⁷ apparu dans les années 60, avec la collaboration de maints acteurs de la société civile québécoise, qu'on doit l'avènement d'une politique familiale explicite dans la Belle Province. Au cours de la décennie 1980, les pressions s'intensifient en faveur de la mise en place d'une politique familiale explicite et les objectifs natalistes du moment ont favorisé la venue de l'énoncé de la politique familiale par l'Assemblée nationale (1988). Durant cette période, le gouvernement fédéral proposait des mesures sélectives et restrictives tandis qu'au Québec on tendait vers des mesures universelles. En 1992, le fédéral a aboli les allocations universelles qui existaient depuis 1945 afin de favoriser une équité verticale pour lutter contre la pauvreté des enfants et pour favoriser l'insertion en

⁴⁵ Ibid. : 29

⁴⁶ « La solidarité peut aussi être appréciée au regard de la classification proposée par Gosta Esping-Anderson : elle est faible dans les États-providence de type libéral (Australie, États-Unis par exemple), moyenne dans le modèle bismarckien ou conservateur (Allemagne, Autriche, France) et forte dans le modèle universaliste et socialdémocrate (Danemark, Finlande, Norvège, Suède). (Greber, 2004 : 103-104)

⁴⁷ Apparu dans les années 60, le Mouvement familial s'est cristallisé au sein d'un vaste réseau comprenant, entre autres, des membres du clergé, des particuliers, des professionnels divers (travailleurs sociaux, chercheurs, etc.), des associations féminines qui plus tardivement se rallieront au mouvement féministe.

emploi⁴⁸. Dès 1997, le Québec suit le fédéral dans ses objectifs et les allocations familiales québécoises, alors universelles, deviennent sélectives. En 2005 et 2006, de nouvelles orientations sont mises en place et certains affirment que le Québec détient une politique familiale parmi les plus généreuses au sein des pays de l'OCDE.⁴⁹ Celle-ci comprend des prestations, des financements de services, des mesures fiscales, des mesures législatives, des avantages différés en matière de retraite et des aides connexes.

En ce qui concerne les familles québécoises, outre les crédits d'impôt à différents égards, des prestations combinées permettent aux familles de recevoir un montant annuel. D'une part, il y a depuis janvier 2005, le Soutien aux enfants, l'allocation québécoise qui remplace les mesures précédentes, soit les prestations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles. Cette prestation est universelle, mais elle se module sur le revenu des parents. Elle est versée par la Régie des rentes du Québec et gérée par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Depuis juillet 2006, le gouvernement conservateur a mis sur pied la Prestation universelle pour la garde d'enfant : tous les parents ayant des enfants de moins de six ans reçoivent pour chaque enfant une prestation de 100 \$ par mois, allant jusqu'à 1 200 \$ par an. Cette prestation s'ajoute aux programmes fédéraux actuels d'aide aux familles ayant des enfants, notamment, la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le Supplément de la Prestation nationale pour enfants et la déduction pour frais de garde d'enfants. Ces mesures sont modulées selon l'aide offerte par l'État québécois.

En plus de ces soutiens proprement financiers, d'autres mesures font du Québec un endroit reconnu avantageux pour les familles. Le Québec présente une politique explicite qui dit vouloir « reconnaître la diversité des familles, cibler les familles avec jeunes enfants, favoriser des mesures pour les parents travailleurs et les

⁴⁸ Ces mesures sélectives à l'égard des familles plus démunies viennent notamment s'inscrire dans le cadre général défini par la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989. Le Canada a eu la visée d'anéantir la pauvreté infantile pour l'an 2000.

⁴⁹ Ministère de la famille et des aînés, 2009

familles à faible revenu ainsi que stimuler la participation du père »⁵⁰. Il a adopté des mesures plus égalitaristes « qui visent à donner accès au travail à tous les citoyens et à accroître l'égalité entre les hommes et les femmes, tant dans la vie quotidienne que dans la vie privée. »⁵¹ Cette ambition s'est traduite le 1^{er} janvier 2006, par l'instauration du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Celui-ci « prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salariés et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption »⁵² Ce programme inclut d'ailleurs des prestations de paternité destinées exclusivement au père de l'enfant, ce qui favorise l'engagement de ce dernier et le partage plus équitable des responsabilités parentales. Bien entendu, il s'agit d'une disposition de remplacement du revenu ; il faut donc préalablement être inséré sur le marché du travail. Néanmoins, rappelons-nous qu'auparavant, c'était par le biais du régime de l'assurance-emploi du fédéral que les travailleurs et travailleuses recevaient les prestations de congés parentaux et de maternité. Les travailleurs autonomes n'y avaient d'ailleurs pas accès. De plus, même si en 2000, le gouvernement fédéral avait doublé ses prestations de congé de maternité, passant ainsi de 26 à 52 semaines, l'accès à celles-ci s'est vu de plus en plus restreint⁵³. Par conséquent, au Canada, en 2001, « environ la moitié des femmes qui travaillent n'ont pas accès au congé de maternité ».⁵⁴ Cette lamentable réalité, toujours d'actualité, démontre les carences du Canada en ce qui concerne la conciliation famille travail. Le Québec a donc pris un bon virage avec ce nouveau Régime québécois d'assurances parentales.

⁵⁰ Famille en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, 2005 : 41 à 51

⁵¹ Ibid.

⁵² Le Régime québécois d'assurance parentale offre le choix entre deux options, le régime de base ou le régime particulier, qui diffèrent quant à la durée du congé et quant au pourcentage de remplacement du revenu. Il est ainsi possible de recevoir des prestations moins élevées pendant une période plus longue ou des prestations plus élevées pendant une période plus courte. Les prestations peuvent atteindre 75 % du revenu hebdomadaire moyen (Gouv. 2007)

⁵³ En fait, c'est l'accessibilité plus difficile à l'assurance-emploi - qui fournit les congés de maternité et parentaux - qui explique cette portée réduite. (Beauvais, Dufour, 2004 : 60-61)

⁵⁴ Beauvais, Dufour, 2004 : 61

Bien avant ce programme d'assurances parentales, il y a plus de 10 ans (en 1997), le gouvernement provincial avait mis sur pied un programme universel de services éducatifs et de gardes financés par les fonds publics. Cette disposition était vraisemblablement révélatrice des orientations en faveur du régime social-démocrate en matière de soutien aux familles. Cependant, malgré cette volonté d'investissement dans les soins aux enfants, en 2001, le pourcentage des enfants en services de garde au Québec n'était que de 21 %.⁵⁵ Non seulement les places manquaient - et manquent encore - mais, selon certains, cette mesure favorisait alors les familles à haut revenu, notamment du fait des horaires des garderies.⁵⁶ L'universalité stipulée en théorie n'est pas réalisée dans les faits. On peut conclure à davantage de volonté de solidarité intergénérationnelle publique au Québec qu'au Canada, mais dans la pratique elle reste problématique.

Notons également que, conjointement avec les influences libérales et socio-démocrates, le principe d'investissement social a aussi contribué à l'élaboration des politiques familiales au Québec. Apparu dans les années 80, cette orientation tient « une position mitoyenne entre les alternatives dominantes du néo-libéralisme radical et du socialisme démocratique ».⁵⁷ On parle de Société active, de Troisième voie, d'État d'investissement social, où il ne s'agit plus tant de donner aux individus les moyens de vivre sans unique recours au marché, mais plutôt de donner à ces individus les outils pour qu'ils puissent vivre adéquatement par le marché.⁵⁸ Centrée sur l'enfant comme capital humain de demain, cette conception tient, par la formation, à forger et à entretenir l'employabilité de tous. La notion d'employabilité est au cœur d'une ré-articulation des responsabilités : « À l'État le devoir

⁵⁵ Childcare, 2001 : 3

⁵⁶ En ce sens, en 2002, plus de 50 % des enfants en service de garde proviennent des familles ayant un revenu de 60 000 \$ et plus, tandis que les enfants de familles pauvres ne représentent que 9 % des enfants dans tous les services de garde. (Lefebvre, Merrigan, 2003 : 49-50)

⁵⁷ Saint-Martin, 2002 : 45

⁵⁸ Durant son règne prolifique, en prenant en charge des responsabilités auparavant considérées comme privées, l'avènement de l'État-providence a favorisé un mouvement de « déresponsabilisation » qui culmine vers 1960. Mais les changements démographiques, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la montée du paupérisme jumelée aux nouveaux risques sociaux n'ont fait qu'accroître les besoins en termes de protections sociales. L'État s'est vu dans l'incapacité d'assumer la totalité des financements exigés. La décennie suivante, au bord d'une crise financière, il y a un retournement de l'État qui tiendra comme visée principale la re-responsabilisation. (Gauchet, 2003 : 25).

d'intervenir pour abolir les obstacles au libre jeu des forces sociales. Aux individus le devoir d'emprunter cette voie ouverte vers le progrès et l'ascension sociale.»⁵⁹ Dans ces conditions, la province a augmenté ces mesures en direction des parents travailleurs. Par exemple, on peut référer au programme Prime qui offre un nouveau supplément au revenu pour les travailleurs en situation précaire.⁶⁰ Il s'agit ici de mesures sélectives et d'activation pour réduire les risques sociaux. Notons toutefois qu'avec ce nouveau paradigme d'investissement social, l'appréhension et la pratique des soins sont toutes deux nébuleuses. C'est-à-dire que l'on veut que tout le monde travaille sans proposer d'alternative quant à la prise en charge des soins.

Finalement, il nous paraît que, tout en concordant avec les principes du marché propre à la logique libérale, le Québec tend vers l'interventionnisme des régimes sociaux démocrates et vers la priorité pour «l'employabilité» privilégié chez les tenants de l'investissement social. En fait, loin de représenter un tout cohérent, les politiques familiales « se présentent comme une sorte de *patchwork* constitué au fil des années...»⁶¹ Manifestement, ce *patchwork* est, entre autres, organisé - ou du moins grandement influencé - par les orientations politiques.

En terminant, il est à souligner que d'autres mesures publiques sont bénéfiques pour la famille, sans être proprement rassemblées sous la dénomination de politique familiale. Nous référons par exemple à la Politique en matière de santé et sécurité et travail, la Politique gouvernementale sur l'action communautaire, la Politique d'intervention en matière de violence conjugale, la Politique en soins palliatifs de fin de vie. De plus, des lois, comme la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la protection de la jeunesse ainsi que des programmes tels le Programme des prêts et bourses et le Programme Accès logis, sont d'autres mesures gouvernementales qui cherchent à gérer les solidarités entre forces en présence.

⁵⁹ Bec, Procacci, 2003 : 10

⁶⁰ Famille en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, 2005 : 50

⁶¹ Pitrou, 1994 : 46

1.3 Transformations familiales et transformations du marché de l'emploi

Les modifications de la structure du marché du travail sont liées à celle des dynamiques familiales et démographiques. La famille et le marché du travail étant indissociables, ce sont notamment leurs synergies qui influencent les soutiens entre proches et citoyens et les soutiens étatiques aujourd'hui. C'est l'agencement de ces forces sociales en mouvement qui expliquent les nouveaux visages de la solidarité.

1.3.1 Transformations familiales

Bien qu'une hausse de natalité se soit affirmée au Québec depuis 2003 - avec un sommet en 2006 du fait des nouveaux soutiens étatiques -, de façon générale, la société québécoise connaît un mouvement historique à la baisse de sa natalité.⁶² Alors que, jusqu'aux années 1960, le Québec avait un taux de reproduction plus important que le reste du Canada, l'indice synthétique de fécondité est passé de 4,0 en 1959, à 2,1 en 1970, pour se situer autour de 1.65 en 2007.⁶³ Le Québec est donc en-dessous de son seuil de reproduction sociétale avec 84 200 naissances annuellement. En 2005, avant les nouvelles politiques en matière de soutien, le nombre d'enfants oscillait entre 72 000 et 73 000 naissances.⁶⁴

L'évolution des structures familiales a modifié les besoins en matière de soins et d'aide et donc toute la dynamique des solidarités intergénérationnelles privées. « Les liens horizontaux intergénérationnels sont devenus plus rares et plus homogènes tandis que les relations intergénérationnelles verticales se sont accrues en nombre, en durée et en complexité ». ⁶⁵ Les individus vivent aujourd'hui plus longtemps qu'avant, et ce souvent dans des conditions de santé précaire.⁶⁶ Cette coexistence des générations contraint d'ailleurs les individus à redéfinir certaines relations, voire parfois à en définir de nouvelles. Elle implique la présence d'une

⁶² Gauthier, Charbonneau et al., 2002 : ix

⁶³ Institut de la statistique Québec, 2007

⁶⁴ Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2005

⁶⁵ Hagestad, 1995 : 161

⁶⁶ Labos, 1988, dans Vercauteren, 2001 : 83

« génération sandwich » qui doit prodiguer des soins à la fois aux enfants et aux parents.⁶⁷ C'est donc dire que du fait de la dénatalité, il y a beaucoup moins d'individus sur qui l'on peut compter pour répartir les soins et, aussi, pour financer ces soins.⁶⁸

Les projets de procréation sont moins ambitieux puisque les familles sont plus restreintes et, aussi, ils s'actualisent plus tardivement. L'âge moyen des mères à la première naissance a été situé pour 2003 à 29.1 ans. Le fait que les femmes aient oublié ou retardé l'idée de l'enfantement s'explique notamment par le fait que, dans le sillage du retrait de l'Église et des changements inhérents à la Révolution tranquille, les pilules contraceptives ont fait leur apparition, les divorces se sont multipliés et les femmes ont fait une entrée massive sur le marché du travail.

Dans un contexte marqué par la progression de la laïcité et le contrôle des naissances, la cote du mariage a effectivement baissé et les ruptures d'union se sont multipliées. Dans les familles biparentales, on compte près de 71.9 % d'unions religieuses contre 28.1 % d'unions libres - « une proportion qui se compare à celle de la Suède, un pays reconnu comme ayant l'une des plus importantes incidences de l'union libre ».⁶⁹ En ce qui concerne les mariages, au Québec, plus de 50 % de ceux-ci se termine en divorce.⁷⁰ Cette réalité se concrétise dans un nombre considérable de familles recomposées, ces nouvelles formes familiales complexifiant davantage les questions de solidarités intergénérationnelles. Il est à noter que cette nouvelle modalité de mise en couple, l'union libre, fait état d'une nouvelle appréhension du couple, une appréhension évolutive qui se construit au jour le jour et qui favorise l'égalité et la participation équilibrée au sein de celui-ci.⁷¹ Bien que bénéfiques à plusieurs égards, ces nouvelles unions sont parfois aussi plus fragiles. L'éclatement des familles est véritablement un élément qui a poussé la collectivité à revisiter ses relations et ses responsabilités.

⁶⁷ Attias-Donfut, 1995

⁶⁸ Jenson, 2004, p. 20 et Vercauteren, 2001 : 75-76

⁶⁹ Statistiques Canada, 2005.

⁷⁰ Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2005

⁷¹ Bernier, 1996

1.3.2 Transformations du marché de l'emploi

Outre les transformations démographiques et conjugales, l'accès des femmes au statut de travailleur salarié est aussi un enjeu primordial qui a contraint la collectivité et le gouvernement à repenser les rôles et responsabilités en matière de solidarités familiales et intergénérationnelles. Tandis qu'en 1979 seulement 36.7 % des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans travaillaient, en 2003 ce chiffre atteint 79.3 %.⁷² L'arrivée des femmes sur le marché du travail est bien « au cœur même du nouveau contexte sociopolitique et culturel de la solidarité entre générations, tant sur le plan macrosociologique des logiques d'assurance sociale, que sur le plan microsociologique des pratiques familiales ». ⁷³ L'enjeu du partage des responsabilités entre hommes et femmes est donc central et complique la question des solidarités intergénérationnelles.

L'arrivée des femmes sur le marché du travail n'est pas sans lien avec le besoin de main-d'œuvre grandissant dans un monde industriel en transformation, ni avec l'appréhension du déséquilibre grandissant entre la population active et non active. Il est vrai que la baisse de fécondité est contemporaine d'une hausse majeure des personnes non actives, à la retraite ou en passe de le devenir. « Au Québec, la proportion des personnes de 65 ans et plus représentera près de 16 % de la population totale en 2011 et 27 % en 2031, alors qu'elle correspondait à 13 % en 2001. Quant à la population d'âge actif (15-64 ans), elle déclinera à partir de 2011 ou un peu après ». ⁷⁴ La combinaison de ces conjonctures démographiques entraîne des charges sociales considérables dans les domaines de la santé et des services sociaux, puisqu'elle réduit le nombre de personnes qui subventionnent les services de santé et de services sociaux.

⁷² Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2005

⁷³ Schultheis, 1995 : 270.

⁷⁴ Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine, 2009

Qui plus est - et nous y reviendrons -, on reconnaît que « depuis les « Trente Glorieuses », les générations ayant connu en Occident une amélioration importante de leur sort socio-économique depuis la grande crise des années 1930 voient leurs enfants connaître souvent une mobilité descendante, et plus généralement une difficulté importante d'intégration socio-économique».⁷⁵ Il y a déjà 10 ans, pour Marc-André Deniger, c'était la précarité et l'exclusion même qui définissaient la jeunesse. Le facteur central de cette conjoncture est le « blocage du mécanisme d'intégration sociale fondé sur le travail salarié » qui se traduit, depuis les années 1980, par la précarité et l'exclusion des jeunes : un « rajeunissement de la pauvreté » accompagné d'une « féminisation de la pauvreté ».⁷⁶ Les travailleurs en général, et surtout les derniers à entrer sur le marché, ont de plus en plus de difficulté à trouver un emploi stable et bien rémunéré. Ils se voient davantage disqualifiés et on leur demande toujours plus de compétences, et ce, pour un marché incapable d'offrir à tous une place convenable.⁷⁷ C'est en ce sens qu'on demande aux jeunes de poursuivre de longues études académiques. On constate ainsi que, aujourd'hui, bien que l'on clame l'employabilité et le plein emploi pour tous, les difficultés à réguler cette force de travail reflètent une crise structurelle du marché de l'emploi.

1.3.3 La situation particulière des jeunes adultes d'aujourd'hui

Il est reconnu que les jeunes d'aujourd'hui cheminent dans un univers normatif complètement différent de celui des générations précédentes.⁷⁸ Plus globalement, ils s'inscrivent dans une architecture sociale nouvelle, conséquente de modifications majeures à l'échelle locale comme planétaire. Par conséquent, plusieurs études ont mis en lumière les nouvelles réalités des jeunes notamment liées à la période de transition de l'adolescence à l'âge adulte.⁷⁹ Tandis qu'auparavant, on terminait ses études, on obtenait un emploi stable, on quittait le domicile familial et l'on formait une famille, aujourd'hui, c'est un parcours flexible et éclaté qui fait office de norme.

⁷⁵ Cheal, 1995: 141

⁷⁶ Deniger, 1996 : 74-75

⁷⁷ Deniger, 1996 : 77

⁷⁸ Gaudet, 2005

⁷⁹ Galland, 2000, Gaudet, 2005 Gauthier et Girard 2008

Il est vrai que « les cohortes nées entre les deux guerres mondiales connaissaient une transition vers l'âge adulte qui était comprimée dans une période relativement courte entre la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ du domicile parental, l'établissement d'une famille nucléaire et la naissance d'un premier enfant. Pour les cohortes suivantes, non seulement cette standardisation s'est-elle disloquée, mais les premières transitions du parcours de vie s'étendent sur une période plus longue, la séquence est devenue plus diversifiée et les événements eux-mêmes sont devenus moins bien définis. »⁸⁰

C'est donc dire que les étapes dites initiatrices à la vie adulte, soit le départ de chez les parents, la fin des études, l'acquisition d'un emploi et la mise en ménage et/ou la venue d'un premier enfant se révèlent maintenant non successives. Face à ce constat, des auteurs ont évoqué l'idée de la désynchronisation du passage de l'adolescence à l'âge adulte et de l'allongement de la jeunesse.⁸¹ Des nouveaux termes sont apparus pour définir cette jeunesse mi-ado, mi-adulte : l'adulthood (Anatrella 1998), la postadolescence (Galland, 2001) ou l'*emerging adulthood* (Arnett, 2004.) « Arnett distingue la période de l'*emerging adulthood* de l'adolescence et de la période jeune adulte, laquelle débiterait à 30 ans. »⁸²

Ce phénomène est surtout dû à l'allongement des études qui s'explique lui-même par les difficultés d'insertion professionnelle stable au sein du marché du travail contemporain. Au Québec, il y a plus de 10 ans, Jacques Hamel et son équipe ont fait une enquête auprès des jeunes diplômés : leurs résultats avaient permis d'affirmer que l'insertion (en emploi) était qualifiée de difficile et (une fois réalisée) leur position sur le marché du travail était précaire.⁸³ Les cohortes de finissants de 1984-1989 avaient une situation moins désirable que celle de 1968-1973 et faisaient ainsi état de l'effet de génération : « ... En vieillissant, les jeunes retrouvent moins

⁸⁰ Duxbury, Higgins et Coghill, 2003: 4-5

⁸¹ Galland, 1996

⁸² Gaudet 2007 : 3

⁸³ Hamel, 2002: 236

que ce que les autres avaient au même âge »⁸⁴ et cela jusqu'à environ 35 ans. Cette étude a été reconduite dix ans plus tard et on y a constaté une situation tout aussi précaire pour les jeunes. En ce sens, Hamel y avait dégagé des cas de figures allant de l'insertion ponctuelle, sans protection sociale, mais avec possibilité de renouvellement, à l'insertion précaire, alternant les emplois contractuels et les périodes creuses, en passant par l'insertion opérée au hasard des circonstances, où les emplois ponctuels sont parfois sans aucun lien avec les domaines d'études.⁸⁵ On reconnaît donc que même si l'insertion en emploi est toujours considérée comme étant au cœur de l'insertion sociale, elle semble de plus en plus difficile à se concrétiser. On parle du « contexte de précarité et d'incertitude qui marque actuellement le passage vers la vie adulte ». ⁸⁶ Au-delà des baisses de salaire et de la difficulté à obtenir une sécurité d'emploi à long terme, l'emploi atypique est caractérisé par peu ou pas de protection sociale. Il touche les jeunes qui sont les derniers à entrer sur le marché du travail. En fait, initialement ces emplois peuvent être désirés par les jeunes, notamment puisqu'il s'agit d'emplois flexibles pour la conciliation étude-travail. Mais cet avantage peut devenir un piège plus tard. Les jeunes sont alors aux prises avec des dettes d'études accumulées, des emplois précaires, des bas salaires et une absence d'avancement et de protection sociale. On constate que « les emplois atypiques sont plutôt le fait des jeunes et des femmes, particulièrement des jeunes mères ou de jeunes en âge d'avoir des enfants. » ⁸⁷ De manière générale, Jacques Grand-Maison confirme l'avantage, en matière d'opportunité, qu'a connu la génération des baby-boomers au Québec : « Notre modernité des dernières années s'est vécue sur l'axe symbolique des chances égales pour tous, et d'une mobilité ascendante offerte aux gens. » Il reconnaît ensuite la tendance inverse de cette conjoncture où « les moins de 40 ans d'aujourd'hui [...] vivent diverses formes de mobilité descendante. » ⁸⁸

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Ibid. : 239

⁸⁶ Dandurand, 2005: 29

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Grand'Maison, 2000 : 23

Ce n'est pas seulement l'insertion sur le marché du travail qui a changé mais aussi l'appréhension de l'amour et les modalités des unions conjugales. La formation des couples se fait plus tardivement comme toutes les autres étapes de l'entrée dans la vie adulte. De plus, les unions se concrétisent moins par les liens sacrés du mariage que par l'intensité passionnelle et/ou les arrangements pratiques. Bernier (1996) a exposé ce nouveau caractère diversifié et progressif du processus de formation du couple.⁸⁹ Alternant relations plus ou moins longues, cohabitant avec le conjoint, retournant chez les parents, continuant leur couple mais vivant en colocation, aujourd'hui plusieurs comportements et pratiques révèlent les caractères multiples de l'union conjugale. Léon Bernier réfère d'ailleurs à Kauffman et indiquait comment l'expérience amoureuse désormais se corrélait aux diverses expériences de sociabilité juvéniles.⁹⁰

Tout ceci n'est d'ailleurs pas sans lien avec le fait qu'effectivement les sociabilités ont pris une ampleur bien plus importante qu'au temps de nos parents et grands-parents. Madeleine Gauthier (2008) parle d'ailleurs de cette sociabilité et de la spontanéité caractéristiques de l'emploi du temps des jeunes adultes aujourd'hui.⁹¹ Pour Gaudet (2007), la différence en termes d'univers normatif entre la génération actuelle et la précédente est relatif au fait que le contrôle social est moins fort (montée de la laïcité et de l'individualisme), l'indépendance se joue différemment (on quitte plus tôt chez soi, mais on n'est pas nécessairement indépendant financièrement) et le processus par lequel l'individu négocie ses choix est de plus en plus éclaté (il y a plus de choix de vie).⁹²

1.4 Synthèse : Les jeunes couples nouveaux parents au cœur des dynamiques intergénérationnelles

⁸⁹ Bernier, 1996

⁹⁰ Bernier, 1996 : 50

⁹¹ Gauthier et al. 2008 : 40

⁹² Gaudet, 2007

Familles restreintes et éclatées qui entraînant de nouveaux modèles d'organisation familiale, politiques familiales au confluent des traditions démocrates et néolibérales et structure du marché de l'emploi traditionnel érodé pour laisser place à une dynamique différente entre cohortes d'actifs, sont autant d'aspects qui nous interpellent pour observer sous de nouvelles perspectives les solidarités familiales et intergénérationnelles, leurs apports et leurs limites.

Les solidarités familiales et intergénérationnelles ont surtout été étudiées du point de vue des problématiques du vieillissement et de la prise en charge des personnes âgées. Or, la revue de littérature qui précède laisse voir que la problématique des solidarités intergénérationnelles, par définition, concerne toutes les générations et en particulier celles des jeunes adultes. Ce sont ces générations qui ont retenu notre attention dans le cadre de ce mémoire, car bien qu'elles étaient identifiées dans la littérature comme un des moments clés de l'existence susceptibles de mobiliser les solidarités, l'entrée dans la vie adulte reste somme toute assez peu documentée sous cet angle. Les jeunes couples sont véritablement au cœur des enjeux intergénérationnels contemporains.

En effet, durant le passage de l'adolescence à l'âge adulte et ensuite durant les premières années en tant que parents, les aides, en termes financiers, matériels et instrumentaux sont centraux pour les jeunes, et ce, de manière prononcée, particulièrement dans un contexte de brouillage des références du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Nous avons fait état de la désarticulation de ces moments clés, s'inscrivant au sein d'un contexte socio-économique plus précaire, avec des fondements normatifs différents. Les parents et grands-parents sont d'ailleurs devenus des protagonistes importants dans le cheminement de leurs enfants et petits-enfants. Par ailleurs, les amis et le milieu communautaire viennent aussi prêter assistance aux jeunes adultes nouveaux parents. Du côté public, au Québec tout particulièrement, une politique familiale explicite aide les parents à leur entrée dans la vie parentale. Avec aujourd'hui comme mesure phare des crédits d'impôt et des prestations, un réseau de garde public et des congés parentaux

bonifiés (avec une attention portée au conjoint), le Québec est reconnu pour son interventionnisme en matière de soutien aux familles. Les jeunes couples représentent donc d'importants bénéficiaires de soutiens privés (solidarités intrafamiliales et communautaires) et de soutiens publics (prestations, programmes et services) et ils assurent, de par leur travail et leur prise en charge d'enfants, la viabilité de ces derniers; la viabilité du système de redistribution sociale et, plus largement, la pérennité des sphères productives et reproductives.

L'expérience vécue des jeunes couples nous a paru idéale pour observer les solidarités familiales et intergénérationnelles, sachant que les solidarités sont fortement déployées lors de ces moments de vie, d'une part lors du passage de l'adolescence à l'âge et, d'autre part, lors de la venue d'un premier enfant. En abordant les changements démographiques, familiaux, économiques et normatifs, il nous a semblé clair qu'il était pertinent d'éclairer davantage la réalité de ces jeunes couples afin de cerner les implications de ces changements sociétaux sur l'expérience et le bien-être de ceux-ci. D'ailleurs, bien que ces transitions retardées et brouillées du parcours de vie soient de plus en plus reconnues, il y a peu de recherches effectuées au Canada qui se penche explicitement sur les conséquences de ces changements.⁹³

C'est donc en ce sens que, dans les pages suivantes, l'enjeu de l'articulation des solidarités intergénérationnelles privées et publiques sera abordé dans le contexte des conditions de vie des jeunes adultes nouveaux parents d'aujourd'hui. Nous savons que les politiques familiales (solidarités publiques) ne peuvent à elles seules suffire à garantir le maintien ou l'amélioration des conditions de vie des jeunes familles de «classe moyenne» aujourd'hui. Les solidarités intrafamiliales doivent souvent s'y conjuguer avec les ressources des milieux communautaires.

Au-delà d'une mise en lumière de la façon dont s'opère la jonction entre les types de solidarités, il nous a semblé également pertinent de soulever les astuces et stratégies,

⁹³ Gaudet, 2007

voire la débrouillardise, des jeunes adultes alors qu'ils sont confrontés à l'expérience de la vie parentale. Nous n'avons pas trouvé d'étude québécoise qui ait exploré la question sous cet angle, à savoir celle des avenues que ces jeunes adultes devenus parents prennent pour tirer le meilleur parti des ressources et soutiens potentiels mis à leur disposition. L'apport original de ce mémoire réside dans cet éclairage qui sera donné aux aménagements que ces jeunes adultes devenus parents mettent en œuvre pour maximiser les apports conjugués des solidarités privées et publiques dont ils bénéficient. Plus particulièrement, il s'agit de mettre en lumière l'articulation entre les pôles de solidarités privées et publiques chez les jeunes couples, nouveaux parents, de «classe moyenne» à Montréal et d'observer leurs utilisations stratégiques de ces soutiens et/ou, plus largement, les aménagements de vie négociés à partir de leur réalité spécifique. En définitive, les questions de recherche au principe de ce mémoire peuvent se formuler comme suit : comment s'opère la jonction entre ces deux types de solidarités dans le quotidien des jeunes couples et des jeunes parents de «classe moyenne»? Au prix de quels astuces, aménagements et stratégies ceux-ci s'en sortent-ils avec ces nouvelles responsabilités, ces nouvelles contraintes, cette nouvelle réalité ? Il était question de chercher à voir comment ces jeunes couples s'organisaient pour tirer un profit maximum de leur situation et de leurs ressources.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 L'entrevue comme méthode de recueil de données et le parcours de vie comme approche.

C'est à partir de 10 entrevues à structure ouverte que nous avons exploré l'univers des jeunes parents d'aujourd'hui, du point de vue de leur accessibilité et de leur utilisation des divers paliers d'aides et, plus largement, de leurs relations familiales et intergénérationnelles. Le choix de l'entretien s'est imposé, car celui-ci constitue « une voie d'accès privilégiée pour appréhender le point de vue et l'expérience des acteurs »⁹⁴. Comme l'ont fait des prédécesseurs, nous partons du principe que « chaque individu est porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif ».⁹⁵ « Dans l'entretien non directif [ou entretien à structure ouverte], on s'adresse à un participant à la culture étudiée en lui demandant non plus ce qu'il sait, mais ce qu'il pense, ce qu'il ressent en tant qu'individu. »⁹⁶ Cette méthode s'avérait la plus adéquate ici étant donné qu'elle cherche justement à « rendre explicite l'univers de l'autre », « la compréhension du monde de l'autre », ainsi que « d'apprendre comment s'organise et se structure leur pensée » et, dans notre cas, en ces contextes de nouvelle parentalité.⁹⁷

Pour nous familiariser avec les réalités liées à l'entrée dans la vie parentale à l'heure actuelle, nous avons choisi d'emprunter à l'approche des parcours de vie. Avec nos entretiens, nous avons cherché à retracer les trajectoires de vie des répondants - ici des répondantes. Il n'a donc pas été uniquement question de témoignages d'expériences parentales récentes mais, aussi, de récits du passage de l'adolescence à la vie de jeune adulte. Cela, en vue de situer l'organisation stratégique des jeunes parents dans une suite logique temporelle. Il s'agit de situer les expériences, les comportements et les attitudes des répondantes dans leur trajectoire respective, comme on situe les discours dans l'éventail de ceux-ci. Il a d'ailleurs été noté que la

⁹⁴ Poupard, 1997 : 205

⁹⁵ Michelat, 1975 : 232

⁹⁶ Ibid. : 234

⁹⁷ Savoie-Zajc, 2006 : 298-299

communauté scientifique a de plus en plus recours à l'approche des parcours de vie aujourd'hui puisque celle-ci permet « de comprendre l'aspect dynamique et temporel des réalités individuelles et sociales. » [...] « Cette perspective est particulièrement pertinente dans le cadre des politiques préventives [...elle...] permet non seulement d'identifier les risques associés a chaque période de vie, mais elle permet aussi de les prévenir. »⁹⁸

2.2 L'échantillon

Notre échantillon se compose de 10 jeunes mères âgées entre 28 et 35 ans faisant partie de familles biparentales de «classe moyenne». Elles habitaient, au moment de l'entrevue, avec leur conjoint dans les quartiers populaires de Montréal, soit Rosemont-Petite-Patrie, Plateau Mont-Royal, Villeray et Mile-End. Ces femmes étaient aux études, en recherche d'emploi, en emploi, à leur compte ou en congés parentaux. Elles expérimentaient la vie parentale depuis peu : leurs enfants avaient entre deux mois et cinq ans.

2.2.1 Pourquoi donner la parole aux femmes?

C'est par l'entremise de la parole féminine que nous avons choisi d'explorer l'univers concerné, ceci bien que la question de paternité y ait été toute aussi abordée. Nous l'avons vu précédemment, la solidarité familiale et intergénérationnelle - privée comme publique - concerne la question organisationnelle, l'appréhension et la pratique des soins, domaines où l'on remarque une participation nettement plus marquée des femmes que des hommes.⁹⁹ Bien qu'au Québec, les mesures en matière de congés parentaux favorisent la participation de l'homme, les études indiquent que les femmes prédominent toujours dans les structures d'aide, en termes d'énergie et de temps offert. Dans ces conditions, pour la visée de cette étude et par souci d'homogénéisation, nous avons

⁹⁸ Gaudet, 2007 : 10-11

⁹⁹ Schultheis, 1995, Walter, 1997, Hagestad, 1995, Hochschild, 1995

choisi de privilégier des entretiens avec des jeunes femmes. Celles-ci sont bel et bien les agentes dominantes pour la problématique qui nous concerne.

2.2.2 L'âge

Du point de vue de l'âge, nous avons choisi de recruter des femmes âgées entre 25 et 35 ans, puisque cette période est celle où s'actualisent généralement les quatre étapes du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Dans leur étude nationale sur les caractéristiques générales des jeunes adultes québécois,¹⁰⁰ Madeleine Gauthier et Mégane Girard privilégient elles aussi ce groupe d'âge. Il est à noter que bien que nous ayons préalablement établi ces balises, les femmes de notre échantillon se situent en définitive entre 28 et 35 ans, ce qui n'est pas étonnant étant donné que l'âge moyen au premier enfant est aujourd'hui aux alentours de 29 ans.

Cette époque de la vie implique des modifications sans précédent dans l'organisation de vie des jeunes femmes et les nouvelles responsabilités auxquelles celles-ci sont confrontées sont d'importance vitale et permanente. Nécessairement, à la venue d'un enfant, l'organisation solidaire se voit profondément transformée et accentuée. D'ailleurs, maints chercheurs ont démontré qu'à cette occasion, les solidarités se voient davantage déployées, comme elles le sont plus généralement lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte.¹⁰¹

Nos répondantes sont non seulement de nouveaux parents avec tout l'apprentissage, le temps et l'énergie que cela implique, mais également sont-elles souvent étudiantes, en début de carrière, ou à cheval entre les deux. Elles sont aussi parfois nouvellement propriétaires ou s'orientent dans cette direction. Il s'agit donc de jeunes mères au confluent d'événements décisifs ou, du moins, qui traversent des étapes initiatrices et sont en consolidation de parcours de vie. Quelles que soient les

¹⁰⁰ L'étude, produite pour le Conseil supérieur de la langue française, s'intitule *Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec* et a été réalisée en 2008 par Madeleine Gauthier et Mégane Girard.

¹⁰¹ Beaupré et al., 2006 et Attias-Donfut, 1995 : 42, Ouellette, Dandurand, 1992

spécificités de leur trajectoire, elles franchissent des étapes qui requièrent des soutiens particuliers.

2.2.3 Le milieu social

Nous avons par ailleurs opté pour centrer notre étude sur ce qu'on appelle la «classe moyenne» ainsi que sur des familles résidant dans les quartiers populaires et accessibles de la métropole, soit Rosemont-Petite-Patrie, Plateau Mont-Royal, Villeray et Milet-End. Au sein du sens commun, la «classe moyenne» représente les gens qui possèdent un « niveau de revenu proche de la moyenne des salariés à temps plein, une position intermédiaire dans la hiérarchie sociale et professionnelle et un sentiment commun d'appartenance ».¹⁰² Cette nomination englobe une diversité d'expériences et elle est d'autant plus problématique en regard de notre entreprise analytique puisque la majorité de nos répondantes –et leurs conjoints- se trouvaient dans un état transitoire de leur vie lors de l'entretien, à savoir entre les études et le marché du travail ou entre le travail et l'arrêt de travail pour cause de « parentalité » récente. Lors de ce point tournant crucial de la vie, de par leurs choix et leurs expériences, voire leur débrouillardise, les jeunes adultes peuvent consolider leur situation vers une mobilité ascendante dans la société ou fragiliser celle-ci vers une pente descendante.

En regard de ce que nous cherchions à observer, nous avons donc opté pour une définition opératoire de la «classe moyenne», une définition par défaut, à savoir les individus se situant ni dans l'extrême pauvreté, ni dans la classe dirigeante. Il s'agissait d'individus, au point tournant de leur vie, à la frontière des milieux socio-économiques et donc à risque de basculer dans la précarité. Somme toute, notre échantillon a été composé de ménages ayant des revenus oscillant entre 25 000 \$ et 80 000\$.

¹⁰² Martinache, 2009

Situation des ménages de l'échantillon

Répondante 1

Elle: 30 ans
 Conjoint: 30 ans
 Fille de deux ans et répondante enceinte de six mois
 Elle: Baccalauréat en arts
 Lui: Cégep en Sciences humaines
 Elle: Serveuse en congé préventif
 Lui: Serveur
 Revenu du ménage passé d'environ 90 000 \$ à 30 000 \$ en un an et anciens propriétaires

Répondante 2

Elle: 28 ans
 Conjoint: 29 ans
 Fille de 11 mois
 Elle: Baccalauréat en communication et politique
 Lui: Attestation collégiale privée en développement web
 Elle: Recherche d'emploi et fin de congé de maternité
 Lui: Développeur web
 Revenu du ménage autour de 72 000 \$

Répondante 3

Elle: 28 ans
 Conjoint: 31 ans
 Fille de trois ans
 Elle: DEC en *Design* intérieur
 Lui: Baccalauréat en histoire
 Elle: Contractuelle en *Design* intérieur à temps partiel
 Lui: Programmateur informatique
 Revenu du ménage autour de 80 000 \$ et propriétaires

Répondante 4:

Elle: 29 ans
 Conjoint: 30 ans
 Fille de cinq mois
 Elle: Cumul de Certificats en communication en cours
 Lui: Scolarité en droit complétée et présentement en stage
 Elle: Congé de maternité et hésitante entre le retour aux études, l'insertion en emploi et femme au foyer
 Lui: Stagiaire dans une boîte d'avocats
 Revenu du ménage autour de 75 000 \$

Répondante 5:

Elle: 33 ans
 Conjoint: 32 ans
 Garçon de un an
 Elle: Baccalauréat en anthropologie et une année d'études en gestion culturelle
 Lui: Cégep en graphiste
 Elle: Congé de maternité et recherche d'emploi

Lui: Graphiste
 Revenu du ménage autour de 45 000 \$

Répondante 6:

Elle: 32 ans
 Lui: 37 ans
 Fille de trois ans et garçon de neuf mois
 Elle: Baccalauréat en art
 Lui: Cégep en sciences humaines
 Elle: Congé de maternité, propriétaire d'une épicerie fine et conseillère chez Emploi-Québec au retour de son congé
 Lui: chanteur-compositeur
 Revenu du ménage autour de 50 000 \$ et propriétaires

Répondante 7

Elle: 31 ans
 Lui: 33 ans
 Fille de huit semaines
 Elle: Baccalauréat en *Design* graphique
 Lui: Baccalauréat en sciences politiques
 Elle: Congé de maternité et emploi dans une boîte de *Design* graphique au retour du congé
 Lui: Employé au Consulat italien
 Revenu du ménage autour de 80 000 \$ et propriétaires

Répondante 8

Elle: 35 ans
 Lui: 33 ans
 Fille de huit mois
 Elle: DEC en administration, Baccalauréat en tourisme, cours de gestion et certificat en formation
 Lui: Baccalauréat en archéologie
 Elle: Congé de maternité et emploi dans firme de recrutement au retour du congé
 Lui: Cartographe informatique
 Revenu du ménage autour de 60 000 \$

Répondante 9

Elle: 34 ans
 Lui: 30 ans
 Garçon de trois ans et demi et fille de six mois
 Elle: Secondaire cinq et cours de massothérapie
 Lui: Termine son baccalauréat en comptabilité et communication
 Elle: Congé de maternité et recherche d'emploi comme serveuse
 Lui: Travailleur autonome pour compagnie de marketing
 Revenu du ménage autour de 25 000 \$ et propriétaires

Répondante 10

Elle: 28 ans
 Lui: 32 ans
 Garçon de cinq ans et demi et fille de six mois
 Elle: Baccalauréat en animation et recherche culturelle

Lui: Cégep en communication et cinéma
 Elle: Congé de maternité et recherche d'emploi
 Lui: Travailleur autonome, gestion d'artistes et musicien
 Revenu du ménage autour de 60 00 \$

La «classe moyenne» a été privilégiée puisqu'elle constitue un groupe particulier à deux points de vue. D'une part, du fait de sa position ambiguë en matière de soutien. En fait, la «classe moyenne» s'amenuise et malgré ce fait il y a bel et bien une tendance des politiques familiales québécoise et leurs corollaires canadiens à être sélectives pour favoriser les familles à très faible revenu au détriment de l'aide universelle qui toucherait aussi les familles de «classe moyenne» : « Les affectations de fonds sont de plus en plus destinées aux familles des travailleurs et travailleuses pauvres, alors que les familles de classe moyenne, celles qui ont subi le plus d'augmentation d'impôts, perdent année après année. »¹⁰³ Avec la prestation unifiée (instaurée depuis 2005), « les allocations plus élevées versées aux familles pauvres seraient financées exclusivement par les familles à revenu moyen supérieur et à revenu élevé ayant des enfants à charge ».¹⁰⁴ Cette situation alourdit considérablement la charge des familles à revenu moyen élevé et moyen qui ont le moins accès au programme de soutien et qui doivent se débrouiller pour maintenir leur niveau de vie dans un contexte d'emploi moins clément qu'il y a 20 ou 30 ans.¹⁰⁵

D'autre part, ce contexte se conjugue avec la tendance culturelle, voire idéologique, du principe d'autonomie qui a été dénoté plus fortement chez cette génération et cette classe sociale. Nous considérons les nouvelles dynamiques sociétales comme imprégnées des valeurs de l'indépendance et de l'autonomie¹⁰⁶ et - nous l'avons vu - il ressort d'une étude portant sur les solidarités familiales que c'est au sein des familles de «classe moyenne» que le principe de l'autonomie est davantage intériorisé.¹⁰⁷ Dans les milieux populaires, les normes d'entraide sont fortement

¹⁰³ Rose, 1998-b: 95

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Grand'Maison, 2000, Hamel, 2002 et Myles, 2005

¹⁰⁶ Conseil de la famille et de l'enfance, 2007, Gaudet, 2007

¹⁰⁷ Ouellette, Dandurand, 1992 : 504

ancrées, puisqu'elles sont inhérente à une question de subsistance. Du côté des milieux supérieurs, les normes d'entraide sont davantage liées à l'idée d'insertion, voire de promotion sociale, et souvent elles seront offertes en catimini pour que le principe d'autonomie ne soit pas lésé.¹⁰⁸ C'est donc dans les milieux intermédiaires plus fortement qu'ailleurs que se manifeste une sorte de tension et d'ambivalence entre l'aspiration d'être indépendant et l'inévitable besoin de soutien - qu'il soit privé ou public.¹⁰⁹ De ce fait, la «classe moyenne» constitue un observatoire riche d'enseignements.

Nous tenons à préciser que nous n'avons nullement la prétention de représenter l'ensemble des ménages de «classe moyenne» de Montréal. Nous considérons plutôt que les discours que nous avons recueillis représentent différentes visions et expériences de vie qui sont les résultats respectifs des processus d'objectivation du monde de chaque répondante.

2.3 Recrutement des sujets et déroulement des entretiens

Le recrutement initial a eu lieu dans les centres à forte composante familiale, soit les CLSC des quartiers visés, les garderies, les centres d'aide et communautaires. C'est ensuite par la méthode boule de neige que le recrutement a été le plus efficace. Les premières répondantes étaient des amies d'amis ou des connaissances de connaissances. Plusieurs répondantes nous ont présenté d'autres jeunes mères qui ont accepté de répondre à nos questions. Une fois le premier contact effectué par téléphone, et selon les convenances des répondantes, nous fixions rendez-vous dans les jours qui suivaient.

La majorité des entrevues ont été réalisées chez les répondantes. Dans un cas, ce fut au commerce de l'une d'elles, dans un autre cas, dans un parc et il y a aussi eu une rencontre dans un café COOP pour jeunes parents. Les entretiens ont duré entre une

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid. : 512

heure et trois heures, mais très souvent nous restions ensemble plus longtemps et une discussion informelle suivait à la maison ou lors d'une promenade au parc, d'une crème glacée et d'une visite à la boucherie recommandée.

Faire un entretien avec ce profil de répondantes impliquait de participer à leurs responsabilités parentales. Pour certaines, nous étions en quelque sorte un soutien ponctuel. C'est-à-dire qu'en faisant les entretiens, nous avons souvent aidé à faire chauffer le lait, couper les morceaux de fruits, donner le biberon, tenter d'endormir, etc. Durant ce temps, ces jeunes mères ont pu plier le linge qui traînait, s'occuper du deuxième enfant ou simplement reposer leurs bras. Toutes les entretiens se sont déroulées dans un climat d'intimité, voire amical.

2.4 Traitement des données

Il va de soi que l'analyse qualitative a été privilégiée ici. Elle a été choisie d'emblée dès lors que nous avons opté de recourir à l'entretien. La grille d'entretien était scandée par les moments clés du passage de l'adolescence à l'âge adulte et de l'entrée dans la vie parentale, ce qui nous a permis de baliser chronologiquement l'analyse.

La retranscription des entretiens a constitué la première étape. À cette première ré-écoute des entretiens, il était déjà possible d'identifier des constats, des idées et des avenues de réflexions. Il a donc été bénéfique de retranscrire nous-mêmes les données, d'autant plus que cela nous permettait de saisir les tons et les nuances dans les voix. Une fois les données retranscrites, nous avons procédé manuellement, en classant les témoignages en ordre chronologique et par thématiques. La séquence chronologie restait la plus adaptée puisque nous cherchions à remettre les expériences et appréhensions dans une trajectoire personnelle et temporelle. Dans les faits, puisqu'il s'agissait d'entretiens ouverts, certains thèmes étaient abordés dans le désordre, selon l'orientation respective de chaque entretien. Notons en ce sens que ces discours sur lesquels porte l'analyse sont le résultat d'une co-

effectuation de sens, en prenant en compte l'interaction entre interviewée et intervieweuse, soit les jeunes mères approchées et nous-même. Une fois les témoignages remis en ordre chronologique et classés par thèmes, nous avons identifié les thèmes récurrents, les trajectoires semblables et les positions éclatées selon les expériences différenciées. Nous nous sommes arrêtée à la fréquence de certains thèmes et/ou à l'utilisation particulière de certains autres, à l'agencement des mots et aux liens entre les idées. Nous sommes aussi restée attentifs aux sources d'information et aux non-dits révélateurs. Finalement, l'analyse des discours nous a permis d'émettre certains constats et les mises en évidence nous ont permis de faire des liens avec certaines théories, mais aussi de découvrir des avenues de réflexions moins connues.

On peut dire que notre travail d'analyse a été réalisé en conciliant l'analyse thématique et l'analyse du discours. En fait, « Il semble bien que la pratique de l'analyse de contenu, à partir d'un certain point, échappe à tout cadre formel prédéfini, et cela est probablement essentiel pour lui conserver son caractère heuristique ». ¹¹⁰ Dans une perspective semblable, nous avons convenu de pair avec Ricoeur, l'objectivité comme œuvre de l'activité méthodique. ¹¹¹

¹¹⁰Blondin, 1991, *La méthodologie du bricolage dans l'analyse de contenu : écarts entre culture-objet et culture-sujet*, version remaniée d'une communication présentée au III^e Congrès international de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC), à Paris (octobre 1991).

¹¹¹ Paul Ricoeur, 1952 dans Dosse, 2001: 137-152

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION ANALYTIQUE DES DONNÉES

Dans cette section de description analytique, nous présenterons les témoignages qui nous ont paru les plus révélateurs du point de vue de nos objectifs. Au cours de la présentation commentée de ces discours, nous rendrons compte des étapes traversées par des jeunes femmes montréalaises de «classe moyenne», depuis les bancs d'école à la conciliation famille-travail, en passant par les étapes du passage de l'adolescence à l'âge adulte et les premiers pas dans la vie parentale. C'est à la lumière de ces moments clés que nous éclaircirons certains aspects de la solidarité familiale et intergénérationnelle aujourd'hui. Nous mettrons l'accent sur les expériences révélant les pôles de solidarités disponibles et/ou potentielles pour nos répondantes et leur conjoint, ainsi que sur leurs aménagements et accommodements quotidiens.

Comme nous l'avons dit préalablement, nous avons choisi d'aborder la question de l'entrée dans la vie parentale en faisant premièrement un détour sur la jeunesse des répondantes parce que, d'une part, toute expérience se comprend dans une trajectoire de vie et, d'autre part, parce qu'il y a un intérêt contemporain à observer cette transition du fait de la reconnaissance de nouvelles réalités et normes en ce qui concerne cette période de vie. Dans cette optique, ce chapitre est divisé en quatre sections à savoir, (1) le passage de l'adolescence à l'âge adulte ; (2) la grossesse et la famille en devenir ; (3) les relevailles et la première année ; (4) le retour au travail.

3.1 Le passage de l'adolescence à l'âge adulte

Les auteurs ont parlé d'allongement de la jeunesse, de désynchronisation et de standardisation disloquée des étapes de vie des individus. Effectivement, aujourd'hui, les moments de transition du passage de l'adolescence à l'âge adulte sont reconnus retardés, brouillés et accompagnés d'une prédominance des valeurs

de l'individualisme et de l'autonomie.¹¹² La question de la co-résidence parentale tardive est tout à fait révélatrice de ces tendances, de la nouvelle architecture sociale et des nouveaux visages et nouvelles nécessités en termes de solidarité.

3.1.1 Le départ tardif de chez les parents

L'importance accordée aux études postsecondaires et l'érosion du marché de l'emploi traditionnel favorisent un recul de l'autonomie financière chez la cohorte des jeunes adultes aujourd'hui et, donc, un report de l'acquisition ou de la location d'un logement. Pour la plupart des parents des répondantes, issus de la cohorte âgée entre 50 à 54 ans en 2005, l'âge moyen du départ du domicile parental était d'environ 21,5 ans pour les hommes et 19,9 ans pour les femmes; alors que le recensement de 2001 a indiqué qu'à 29 ans, il y avait encore 1 homme sur 5 qui habitait chez ses parents et 1 femme sur 10.¹¹³ À l'image de cette tendance, sur nos 10 répondantes, seulement 3 ont quitté le domicile parental avant 20 ans. Deux de celles-ci ne sont pas natives de Montréal et elles ont alors déménagé essentiellement pour venir étudier dans une grande ville où il y a plus d'opportunités. Pour expliquer leur départ précoce, elles mentionnent également la volonté d'autonomie (mais celle-ci reste inassouvie et/ou fictionnelle puisque - et nous le verrons plus loin - malgré une rupture dans la cohabitation, le soutien financier subsiste à différents niveaux). Pour les sept autres répondantes, rester tardivement chez leurs parents a été pratique, confortable et économique, tout en leur laissant un sentiment d'autonomie. Pratique, puisque cela leur permettait de vivre la liberté, la sociabilité et la spontanéité propres à l'adolescence, sans soucis financiers ni responsabilités majeures. Dans plusieurs témoignages, comme celui qui suit, on remarque que tout en n'ayant pas l'autonomie résidentielle, ces jeunes filles étaient effectivement autonomes dans leurs choix quotidiens.

¹¹² .Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, 2007 : 19

¹¹³ Beaujot, Kerr, 2007 : 13

« Je suis partie à 21, mais ça faisait depuis que j'avais 16 ans que j'avais des chums qui avaient leur appartement. J'allais un mois chez ma mère, un mois chez mon père, un mois chez mes chums... J'étais un peu libre. »
(2)

Cette citation démontre que cette répondante était arbitre de ses choix quotidiens. On y détecte aussi la spontanéité caractéristique de la jeunesse actuelle. Indépendante et libérée des responsabilités financières et ménagères inhérentes « habituellement » au fait d'avoir un loyer, il s'agit sans contredit d'une situation enviable, puisque pratique et confortable. Cette deuxième citation illustre aussi clairement les bénéfices pour ces jeunes de «classe moyenne» habitant tardivement chez leurs parents :

« Je restais chez ma mère et ma mère avait un chum qui restait à Longueuil. Fait que pendant que c'était la garde partagée, je ne faisais pas partie du *deal*. J'avais 19 ans, 20 ans et je restais chez ma mère à Outremont pendant que mon frère et ma sœur partaient une semaine sur deux. Et cette semaine-là, que mon frère et ma sœur n'étaient pas là, ma mère partait chez son chum à Longueuil. Elle me lassait du *cash* : « fais-toi une épicerie ! » (*disait-elle*) Moi, j'étais comme *Yes* ! Je m'disais : Tu me niais, penses-tu que j'ai envie de me trouver un appart? J'ai la piaule deux semaines par mois, toute seule, avec 100 \$ par semaine pour faire l'épicerie... (*rire*) Pis, là, je suis partie à 23 ans. » (4)

Cette citation renforce la première puisque le ton du récit, comme son contenu, expriment la commodité impliquée dans cette décision de rester à la maison des parents. L'utilisation du terme *piaule* et l'accent utilisé pour le dire évoquent la tentation évidente de notre répondante pour une maison grande et spacieuse, en comparaison à un deux pièces exigü et dépareillé, souvent représentatif d'un loyer d'adolescent. La suite du témoignage de cette jeune fille fait aussi état de l'incidence du soutien financier, puisque soulagée de plusieurs charges monétaires, la jeune fille a eu les économies suffisantes pour partir séjourner quelques mois en Asie. De façon générale, il semble clair qu'elle vivait de fortes sociabilités et qu'elle pouvait vaquer, sans tracas financiers, aux occupations amusantes liées à ses débuts de vie de jeune adulte (premières expériences amoureuses, vie sociale montante, participation à des groupes d'intérêts et des loisirs, etc.). Bien sûr, les jeunes qui

habitent plus longtemps chez leurs parents peuvent voyager davantage et ils peuvent capitaliser leurs ressources financières pour plus tard. Cela étant dit, bien que cet aménagement implique souvent confort et sens pratique, c'est d'abord et avant tout l'incapacité économique qui explique le départ tardif de la maison des parents. C'est une nécessité et/ou un accommodement qui s'avèrent stratégique économiquement.

Nous verrons dans les lignes suivantes que non seulement les départs de la résidence parentale sont tardifs, mais lorsqu'ils s'actualisent, ils ne riment pas nécessairement avec l'autonomie financière. Aussi, ne sont-ils pas toujours permanents puisque des jeunes y reviennent momentanément. Mentionnons auparavant que, dans bien des cas, le premier déménagement est l'amorce de plusieurs autres changements de résidence, et ce, jusqu'à une mise en ménage sérieuse et souvent jusqu'à l'arrivée d'un premier enfant. Plusieurs des jeunes filles évoquent des déménagements consécutifs à des changements de colocataires ou des départs et des retours de voyages. Pour aider au déménagement, les acteurs privilégiés sont dans la famille immédiate et au sein du cercle d'amis. Lors des déménagements et après, les soutiens financiers, matériels et instrumentaux en provenance des parents sont toujours monnaie courante. Toutes les répondantes ont pu hériter de vieux meubles, de vaisselles et d'autres fournitures de maison. Même pour les répondantes qui affirment avoir toujours payé leurs mensualités de loyer, l'aide matérielle est centrale.

« [De l'aide] Financière non ! Tout le monde est venu m'aider à faire le physique de la chose, peindre, bouger les meubles, défaire des boîtes, tout ça. Pis pour les meubles, j'en avais pas mal chez ma mère. J'ai pas acheté beaucoup de choses. » (3)

« De l'aide financière, non. J'étais très indépendante et autonome et j'y tenais. Ils m'ont aidée pour mes frais de scolarité, mais pour ma subsistance; payer mon appart, mon transport, ma bouffe, c'était moi... Oui, ben mes parents, ils disaient : Tu peux rester à la maison pour faire tes études. Mais moi j'avais choisi de partir en appartement pour mon indépendance. C'est sûr ils m'aidaient. Quand j'allais chez mes parents, je revenais avec de la bouffe, toutes sortes affaires, des fois ils m'habillaient, ou pour les grosses affaires. Je pense que je devais avoir

30 ans la première fois que je me suis achetée un meuble. J'ai toujours récupéré des bureaux, des tables et tout ça. J'en avais beaucoup. » (8)

Dans les deux cas ci-avant présentés, l'aide matérielle comble des besoins en termes financiers. Sinon, dans notre échantillon, plus de la moitié des jeunes femmes, à un moment ou l'autre après leur départ, ont reçu le soutien de leurs parents pour payer, en partie ou en totalité, leur loyer. Plusieurs jeunes femmes affirment qu'elles recevaient de l'argent pour les « loyers et pour les épiceries, pis un peu d'argent par-ci par-là ». (3) L'incapacité de plusieurs jeunes à subvenir à leur besoin locatif explique une importante portion des jeunes dont les mensualités du premier logement loué sont acquittées par les parents. Deux autres répondantes ont vécu dans des logements qui appartenaient à la famille (l'une au copain de sa mère, l'autre aux parents de son copain), ne payant ainsi qu'une minime partie du prix locatif réel. Une autre répondante illustre bien un phénomène tout à fait particulier de notre époque, à savoir l'importante proportion des jeunes adultes qui, ayant quitté leur maison familiale, y retourne temporairement à plus ou moins long terme.

« Et moi j'étais retournée vivre chez ma mère parce que j'avais laissé mon chum pis ma mère m'a dit : Finis donc tes études, il te reste six mois. Elle venait d'aménager toute seule. [la jeune fille avait rencontré un nouveau conjoint]. Ma mère adorait son gendre, mais on habitait dans un quatre et demi. Moi, j'avais pas de chambre, c'étaient des rideaux qui séparaient notre chambre. » (2)

Ce témoignage démontre que non seulement la jeune fille retourne au domicile familial, mais elle le fait en y amenant son nouveau conjoint. Cette tendance a été notée dans le dernier Rapport 2005-2006 du Conseil de la famille et de l'enfance du Québec qui indique qu'effectivement, de nos jours, des parents acceptent d'accueillir le conjoint ou la conjointe de leur enfant en cas d'impossibilité financière momentanée.¹¹⁴ De plus, outre les justifications financières qui sont ici sous-entendues, ce témoignage reflète deux des raisons les plus évoquées lors du retour au bercail, soit les ruptures de couple et la fin de l'année scolaire ou la fin des

¹¹⁴ Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, 2007 : 18

études.¹¹⁵ L'Enquête sociale générale de 2001 (ESG) indique environ 33 % des hommes et 28 % des femmes âgées entre 20 et 29 ans sont retournés au domicile parental au moins une fois après le départ initial.¹¹⁶

Certains auteurs constatent que le fait que les jeunes habitent plus tardivement avec leurs parents, et parfois y retournent, est certainement dû aux incapacités financières. L'un d'eux affirme aussi qu'il est aussi viable du fait que les relations intergénérationnelles sont moins soumises au contrôle social qu'auparavant : « L'écart entre les générations semble s'être atténué et les parents ont établi des relations plus égalitaires avec leurs enfants. »¹¹⁷ Ces relations moins hiérarchiques favorisent une colocation plus harmonieuse qui peut alors se maintenir plus longtemps. Elles permettent aux jeunes de rester dans leur maison de jeunesse au sein de leur famille, bénéficiant d'un soutien important, tout en leur permettant de s'affirmer indépendamment de leurs parents. Le fait que ces jeunes filles vivent sous le toit parental mais selon leurs propres lois est caractéristique de la revendication d'autonomie d'aujourd'hui.

Nos données illustrent donc ces tendances sociales reconnues par les chercheurs depuis quelques années, soit le fait que le départ de chez les parents se fait plus tardivement qu'avant, le soutien financier et matériel est souvent encore très important une fois le déménagement concrétisé, le retour chez les parents est de plus en plus fréquent et le départ n'exclut pas nécessairement le retour. En d'autres mots, la maison des parents est considérée comme la maison familiale à vie et ces derniers sont un soutien précieux lors du déménagement. Les expériences et discours font également état de la sociabilité et de la spontanéité que permet cette co-résidence ainsi qu'ils démontrent la tendance actuelle pour l'autonomie de pensée et de choix du mode de vie.

¹¹⁵ Beaupré et al. 2006 dans Gaudet, 2007 : 15

¹¹⁶ Beaujot, Kerr, 2007 : 12

¹¹⁷ Goldscheider et Goldscheider (1993) dans Beaujot, Kerr, 2007: 11

3.1.2 L'allongement des études

L'allongement des études a été reconnu par plusieurs chercheurs comme étant un facteur central retardant le départ de chez les parents.¹¹⁸ Non seulement les parents de «classe moyenne» soutiennent-ils leurs enfants en les gardant à la maison plus longtemps, mais ils offrent également, en général, le soutien financier pour que ceux-ci aient accès à l'éducation.

La demande de compétences inhérente à la société de savoir actuelle se traduit par une insistance portée sur la connaissance et d'emblée une hausse importante du nombre de personnes qui poursuivent leurs études au-delà de l'obtention d'un diplôme secondaire¹¹⁹. Contrairement au temps de nos parents, aujourd'hui, faire un baccalauréat et même poursuivre au cycle supérieur n'est nécessairement conséquent des classes sociales, mais est quasi une norme sociétale. C'est pourquoi « à 25 ans, presque 1 jeune adulte sur 6 fréquente toujours l'université ou le collège. À 29 ans, 1 sur 10 poursuit encore des études postsecondaires. »¹²⁰ Notre échantillon illustre bien cette réalité moderne puisque, sur nos 10 répondantes, deux seulement n'ont pas fait d'études universitaires. Toutes les autres ont complété un baccalauréat et certaines pensent poursuivre au cycle supérieur un jour. L'aide financière des parents lors du parcours académique a été centrale pour presque toutes les répondantes. Comprenant l'importance des études pour entrer sur le marché du travail contemporain et étant capables d'en assurer financièrement les frais, presque tous les parents ont participé aux paiements des études.

« J'ai jamais eu à déboursier pour mes études. Même que jusqu'à la fin de mes études, je recevais de l'argent de poche à chaque mois, de mes parents, pas beaucoup là, mais... Et je travaillais durant l'été si je voulais faire des voyages. J'avais à l'occasion des petits boulots, *baby-sitting* pendant l'année. » (5)

¹¹⁸ Gallant, 1996, Gaudet 2007

¹¹⁹ Beaujot, Kerr, 2007 : 13

¹²⁰ Ibid.

Cette deuxième citation sur la question des frais de scolarité fait office d'exception parce que, en général, les parents ne payent pas la totalité des frais lors du parcours académique. Toutes les autres répondantes ont travaillé parallèlement à leurs études; elles ont dû détenir une double occupation de travailleuse et d'étudiante :

Les parents payaient moitié-moitié l'université. Ils ont payé l'université pis la passe de bus. Mais en appartement, c'était moi qui payais. C'est sûr qu'ils ne me laissaient pas crever de faim, mais ils me payaient ça *thats'it*. L'idée était que je me débrouille toute seule. Je travaillais, je travaillais. J'ai toujours travaillé au moins 20 heures semaine.

Dans certains cas, les jeunes filles ont aussi dû recourir aux prêts et bourses.

« Ils m'ont aidée pour mes frais de scolarité... Je travaillais l'été et à temps partiel durant l'hiver. J'ai eu des prêts, mais je n'avais pas le droit aux bourses... Parce que mes parents... Dans ce temps-là, ils calculaient le revenu des parents et disaient : tes parents peuvent te donner tant. » (8)

« Prêts et bourses et mes parents. Pis la SAQ. J'ai travaillé à la SAQ cinq ans. Tout le long de mes études, quasiment 6 ans. C'était un très bon salaire. C'est parfait pour un étudiant. Y'a beaucoup d'étudiants qui sont là aussi... Je me suis quand même endettée de 9000 \$ au cours de mon bac et certificat. Je commence à la payer. J'ai terminé y'a un an. J'avais 27 ans. J'ai travaillé un an à l'ONF et je suis tombée enceinte. » (10)

Dans le dernier témoignage, on remarque le poids de 9000 \$ suite aux études postsecondaires et à l'entrée dans la vie parentale. Une autre répondante a une dette importante pour ses études. Celle-ci est la seule à n'avoir pas eu de soutien financier pour son éducation postsecondaire.

« Les prêts et bourses pour le cégep, pis à l'université je travaillais en même temps. Je n'ai pas pris les prêts et bourses parce que je me suis dit : Si je retourne à l'école, c'est vraiment, je ne m'endette pas plus. À un moment donné... (mes prêts de cégep) je les paye encore... À l'université, je travaillais à temps plein et j'allais à l'université. Je travaillais quatre jours et j'avais quatre cours... Je rockais mais j'étais stressée en esti... Moi mes parents m'ont pas aidée. T'sais je me suis

débrouillée, j'ai travaillé mais, t'sais, je dois encore 10 000 \$ parce qu'ils étaient pauvres. Y'avaient pas les moyens. » (7)

La répondante poursuit d'ailleurs son témoignage en faisant une comparaison avec son conjoint qui, lui, a habité chez ses parents jusqu'à près de 30 ans et qui « n'a jamais rien payé et aujourd'hui a le gros moton ». (7) Cela étant dit, des auteurs nous font toutefois remarquer que l'aide des parents est bénéfique, mais qu'elle comble rarement l'ensemble des coûts liés aux études postsecondaires et plus généralement au rythme de vie à cet âge. Aux frais de scolarité s'ajoutent les dettes de consommation qui s'augmentent avec notamment l'utilisation des cartes de crédit et des comptes de téléphone cellulaire. On parle de « solde non payé sur les cartes, de prêts pour l'achat ou la location d'un véhicule ou pour des meubles et des électroménagers¹²¹...de sorte qu'environ la moitié des diplômés des collèges et du premier cycle à l'université quittent les études avec des dettes - généralement en vertu des programmes gouvernementaux de prêts étudiants. »¹²² Selon le Conseil permanent de la jeunesse en 2003-2004, la dette moyenne des jeunes étudiants pour leur premier cycle universitaire est de 9850 \$ et « au Québec, 56 % des emprunteuses et des emprunteurs au Programme des prêts et bourses ont des dettes d'études de 5000 \$ et plus, parmi lesquels 15,5 % ont une dette de plus de 15000 \$ ». ¹²³ Dans notre échantillon, quatre répondantes sur huit ayant été bénéficiaires des prêts et bourses travaillent toujours pour les rembourser.

Il est intéressant de noter que nous avons constaté deux stratégies plutôt insolites en ce qui a trait à l'utilisation de ce palier d'aide gouvernementale. Premièrement, une jeune fille et son conjoint s'inscrivent à des cours universitaires et annulent ceux-ci alors que la session est commencée. Cela leur permet de ne pas payer les intérêts de ces prêts qui débutent, selon la politique, à l'arrêt des études.

¹²¹ Lachance, Beaudoin et Robitaille, 2005 dans Conseil de la famille et de l'enfance, 2007 : 22

¹²² Ibid.

¹²³ Ibid.

« Oui, ben, j'ai pris cinq cours. J'en fais un à l'université et un de chez nous. En fait..., c'est juste pour pas payer mes prêts et bourses et ma marge de crédit étudiant. Il faut que je sois à temps plein. Je me suis inscrite pour cinq cours. J'envoie les feuilles comme quoi je suis étudiante à temps plein et là pendant un an j'ai la paix. Je les abandonne la journée même que je commence l'université. Tout le monde fait ça. C'est vraiment élémentaire comme cross. Même mon chum s'est inscrit dans un certificat en n'importe quoi. Pour pas avoir à rembourser son prêt étudiant tout de suite. Ça lui coûterait 300 \$ par mois, il est pas prêt. » (4)

La répondante insinue clairement que plusieurs autres jeunes adultes utilisent cette stratégie. Deux autres répondantes confirment qu'elles connaissent cette pratique et que celle-ci est relativement répandue, notamment chez les nouveaux parents qui doivent conjuguer avec des nouveaux frais. Deuxièmement, un couple s'est marié pour avoir accès aux prêts et bourses.

« Je me suis mariée parce que j'étais pas capable de payer mon université. À l'état civil, je me suis mariée avec mon ex. Lui, y'avait déjà des prêts et bourses parce que ses parents avaient vraiment pas de moyens. Les miens, techniquement, ils faisaient beaucoup trop d'argent mais ils voulaient pas payer. Là tu deviens indépendante, tu es pu sous tes parents quand tu es marié. ... Je me suis mariée pour les prêts et bourses. Pis on s'est divorcé après... » (1)

Nous voyons ici le mariage comme moyen d'arriver à une fin et non comme dépositaire d'une promesse de vie liée. Il est à souligner que cette répondante s'est d'ailleurs remariée pour des fins pratiques similaires et qu'elle est la seule, contre neuf autres répondantes vivant en union de fait. Une autre répondante parle de mariage et elle explique qu'étant donné l'origine de son conjoint, cela lui permettait d'avoir la citoyenneté européenne et une autre est fiancée, sans visée arrêtée pour la suite des choses. Il est intéressant de constater que nos données illustrent l'union de fait comme la nouvelle modalité privilégiée de mise en couple.

Somme toute, ce sont généralement majoritairement les parents qui soutiennent le jeune adulte à assumer les coûts relatifs à la scolarité. Malgré cet appui, pour parvenir à survivre économiquement et socialement, les répondantes cumulent aide des parents, travail et prêts et bourses. Nous constatons qu'il est ici nécessaire que l'aide privée et l'aide publique soient combinées. Avant d'aborder l'expérience de ces jeunes filles quant à leur insertion sur le marché du travail, il est intéressant de terminer cette section en revenant sur la question de l'autonomie en présentant ce témoignage d'une répondante.

« Honnêtement, le soutien pour mes études, j'en ai eu un peu au début... Elle a payé mes choses jusqu'au début vingtaine et après débrouille-toi. Ma mère c'était comme ça. Elle a payé ses études et elle venait d'une famille méga bourgeoise. Elle dit que c'est sa plus grande fierté. Elle voulait qu'on se sente de même. Nous on a dit : Fuck off, la plus grande fierté...? Ça nous fait chier! » (2)

Par cette citation, on comprend qu'être indépendante et/ou autonome financièrement, payer ses études soi-même, par principe et fierté, n'est pas une vision unanimement partagée par les représentantes de notre échantillon. On remarque plutôt qu'elles veulent l'indépendance et l'autonomie dans leurs choix et en termes de liberté, mais elles ne revendiquent pas nécessairement l'autonomie d'assumer leurs frais de vie. En ce sens, les jeunes filles de notre échantillon ont choisi leur domaine d'études selon leur convenance, sans pression des parents et parfois sans consultation ou accord des parents. Aussi réaliserons-nous qu'elles souhaitent majoritairement un emploi qui leur permet cette liberté d'action, ce loisir de se gouverner, sans trop de contraintes.

3.1.3 L'insertion en emploi et la conciliation études-travail

Le travail est au cœur de l'avènement à l'âge adulte, en ce sens qu'il a toujours été perçu comme permettant l'autonomie puisqu'il favorisait l'auto-suffisance financière. Auparavant, une fois les études terminées, on pouvait s'attendre à ce que le jeune adulte ait un emploi convenable, soit autonome financièrement et fonde sa

famille. Aujourd'hui, la réalité est toute autre, puisque la totalité de nos répondantes qui ont complété des études ont travaillé en même temps. « La transition des études au marché du travail se produit habituellement sur quelques années, les jeunes commençant à travailler à mi-temps alors qu'ils sont toujours aux études. »¹²⁴ De plus, même une fois les études terminées, face à un marché du travail moins clément qu'au temps des baby-boomers, beaucoup de travailleurs peinent à s'autosuffire.

Les jeunes sont donc confrontés à un double emploi d'étudiant et de travailleur, mais aussi à une succession d'emplois atypiques; emploi contractuel, à temps partiel, autonome. Ces emplois généralement sans protection qui – nous l'avons vu - sont surtout le lot des jeunes femmes, voire des jeunes mères, permettent toutefois la conciliation avec la vie scolaire et les projets personnels. Le témoignage qui suit est très représentatif du parcours professionnel des jeunes femmes de notre échantillon. Non seulement il s'agit d'accumulation de myriade de petits boulots, avec une tendance remarquée en restauration, mais, aussi, on y voit la facilité des jeunes d'aujourd'hui à entrecouper cheminement professionnel et séjour à l'étranger.

« Mon premier emploi, j'étais à l'école secondaire. L'été je travaillais et les fins de semaine à la fin du secondaire. C'était une compagnie de cleaning pour le gouvernement. C'était ultra payant pour une job étudiant. C'était mon père qui nous avait trouvé ça parce qu'il travaillait pour le gouvernement. J'ai fait ça pendant trois ans pis après ça j'ai travaillé pour une compagnie d'inventaire. Pis après ça, j'ai terminé mon cégep. Ensuite, j'ai travaillé dans une librairie parce que j'ai fait mon cégep en art pis j'ai travaillé dans la section du matériel d'artiste. Un an pour coller du cash pour aller à l'université. Fait que entre mon cégep pis l'université, j'ai travaillé un an. C'était à Hull. Entre mon voyage en Europe pis Montréal, j'ai travaillé un an. Pis là je suis venue à Montréal, il fallait que je me trouve une job. La seule job que j'ai trouvé, c'était au La Baie. Pas que je détestais ça mais c'était pas beaucoup d'heures pis c'était pas payant. Fait que là je suis allée appliquer comme hôtesse au St-Hubert... J'ai travaillé 3 ans et demi au St Hubert. Je faisais de l'argent comparé au job que j'avais eu avant. Un gars au St-Hubert, Rémi, a déménagé à Tremblant. Il nous achalait tout le temps pour qu'on aille à Tremblant. Pis là, j'étais écœurée de ma job au St-Hubert fait que je suis partie au Mexique deux mois. Et pendant que j'étais au Mexique, il nous a écrit pis il a dit viens-t-en je m'achète une maison, je te laisse mon

¹²⁴Beaujot, Kerr, 2007 : 15

appart, j'ai une job pour toi. Pis mon chum d'avant, on s'est laissé au Mexique. J'ai dit non je retourne pas dans mon appart avec mon ex, à Montréal, avec mon ancienne job que je suis pu capable. Fait que je suis partie à Tremblant. J'ai travaillé à la Pizzeria un an. Là, j'ai rencontré Nic (copain actuel). Rémi était au Poulet Grillé pis y'avait besoin de serveuse. Pis là je déménageais avec Nic, on travaillait ensemble, j'ai dit bon on va essayer de pas s'écoeurer. Fait que je suis allée au Poulet un autre trois ans, je pense. (venue du bébé, retour à Montréal) j'ai été ploguée pour le Expectation. J'ai fait l'entrevue et tout mais c'était une fille, une amie à ma belle-mère qui connaissait Jo qui connaissait le propriétaire. Ah il cherche du monde, il passe des entrevues telle journée. Je suis allée. Je l'ai eu. » (1)

Plusieurs répondantes font état de cette accumulation d'expériences professionnelles de toutes sortes ainsi que d'expériences divertissantes à l'étranger. Et, la restauration est effectivement récurrente. Plus de la moitié des répondantes l'ont expérimentée. Pour ces jeunes femmes, cet emploi est flexible, payant en peu d'heures et il y a une grande demande dans la métropole, ce qui signifie qu'il est facile d'arrêter un temps pour les études, un voyage ou autres projets, comme il est aisé de changer d'employeurs. Tandis qu'en ce domaine, c'est par ouï-dire qu'on accède à l'emploi, lorsqu'il s'agit d'emploi dans un secteur plus spécifique au domaine d'études, c'est souvent par référence plus formelle qu'on procède.

« Bien en fait, mon emploi, je l'avais par l'entremise du chum de ma mère. La job qui était, selon moi, la plus sérieuse, c'était le chum de ma mère qui m'avait *pichtée* dans le milieu. » (3)

Ou encore

« J'ai travaillé chez Alfred Dallaire parce que mon grand-père était le meilleur ami du président d'Alfred Dallaire. Après, pendant l'année scolaire, j'ai travaillé chez Exotica, pas le bar de danseurs, mais le café restaurant sur Laurier. J'ai travaillé là comme *buss girl*. Après ça, l'été suivant, j'ai travaillé comme monitrice au camp de jour. Je suis rentrée comme monitrice là. J'ai été monitrice pendant cinq ans, tous les étés. ...Pis après cinq ans que j'étais monitrice, j'ai été la coordonnatrice du centre de loisirs des camps de jour, pendant trois ans. Pis entre-temps, je travaillais pour la ville, parce que ça, ça faisait partie de la ville. Fait que pour la ville, j'ai eu plein plein de jobs. En plus la boss c'était une meilleure amie de ma mère. (...Ensuite une connaissance de sa mère, l'a fait entrer à la Fédération des journalistes du Québec...). C'est à la

fédération qui m'ont ploguée pour que je travaille à *Protégez-vous*. Ça c'était six mois, en fait c'était supposé être deux semaines, mais ils m'aimaient bien et voyaient que j'étais aux études pis j'avais pas le temps de trouver une autre job, fait qu'ils ont étiré et m'ont donné plein de job. Là, ils m'ont trouvé un job chez *Protégez-vous* et là je suis rentrée, je suis restée deux ans. Jusqu'à temps que je tombe enceinte, deux ans et demi peut-être. » (2)

La famille et les amis de la famille sont souvent des agents importants de soutien pour l'insertion professionnelle dans des domaines spécialisés. Dans le cas contraire, il peut se révéler difficile de trouver les endroits et de s'y faire connaître.

« Je travaillais en restauration depuis mon arrivée à Montréal... Je cherchais *Grenier aux nouvelles* pis t'sais tu postules par Internet fait que tu sais jamais si ça vraiment ça se rend. C'est pas très direct. Tu ne rencontres personne finalement. Je n'avais même pas d'entrevue, rien. Fait que Jeanne m'a référée pis... Ça prit un an et demi après la fin de mes études. Pis je n'aurais pas trouvé si Jeanne ne m'avait pas référée. Fait que c'était dur trouver une job. » (7)

D'autres répondantes n'ont pas de réseau ou pas nécessairement de personne clé dans leur milieu pour les aider à insérer le marché de l'emploi. Par conséquent, elles trouvent d'autres stratagèmes pour y parvenir.

« Quand je suis arrivée ici en juin 2002, je n'avais pas mes papiers. Donc j'ai fait pendant un an beaucoup de bénévolat et des petites jobs au noir. J'ai fait beaucoup de la transcription d'entrevue et c'est François (son conjoint) qui facturait - parce qu'il était travailleur autonome - donc c'était un peu un passe-passe qui me permettait de travailler et que l'organisme déclare quelque chose... Et en 2003, j'ai eu mes papiers et tout de suite j'ai trouvé un boulot dans un organisme - où j'avais été pas mal bénévole pendant l'année d'avant - pour coordonner un projet de théâtre engagé... J'ai fait un contrat pendant un an et suite à cette année-là les fonds n'étaient pas reconduits et l'organisme n'avait pas assez de motivation pour suivre ce projet qui est quand même gros et qui était pas complètement dans leur mission... Donc finalement on s'est arrangé pour que Utile soit incorporé et devienne un OSBL. Depuis janvier 2005 jusqu'à maintenant, j'ai eu des contrats avec Utile par projet avec des pauses chômage pendant l'été. Donc j'ai eu des supers vacances aussi. Du temps pour moi. »(5)

Ce qu'illustrent nos données est qu'effectivement les jeunes d'aujourd'hui concilient études et travail pendant un long moment. On remarque que nos répondantes changent d'emploi au gré des besoins et des aspirations ponctuels. Ce comportement reflète l'air du temps, mais aussi les conditions d'insertion sur le marché du travail décrit précédemment. L'accumulation d'emplois *on the side* est une réalité répandue et le lot des jeunes, derniers à s'insérer dans le marché de l'emploi. Celle-ci peut être stratégique et favoriser la polyvalence privilégiée dans le monde d'aujourd'hui. Elle peut aussi être considérée comme néfaste et appréhendée comme perte de temps. Quoi qu'il en soit, notons que la plupart de nos répondantes, à ce moment-là, n'avaient pas arrêté leur véritable choix de profession et/ou n'avait pas de plan de carrière fixé.

3.1.4 Vers la mise en ménage

Nos données sont riches sur cette nouvelle réalité de la jeunesse comme de l'entrée dans la vie adulte de nos jours. Ce qui nous intéresse, c'est que, à divers niveaux selon les cas, nos répondantes illustrent les nouvelles conditions de l'entrée dans la vie adulte (départ tardif de chez les parents, allongement des études, entrée difficile et incertaine sur le marché du travail). L'ensemble des témoignages démontre aussi qu'elles favorisaient les différentes expériences; aux études, au travail, en voyage et en termes de sociabilité. Peu de nos répondantes avaient un plan arrêté et c'est plutôt les circonstances, les opportunités et la spontanéité qui commandent leurs choix. Plus que tout, du parcours académique à l'insertion professionnelle et résidentielle, nous constatons que l'assistance des parents est centrale.

Il est à noter qu'étant donné qu'aujourd'hui les jeunes quittent le domicile parental pour changer de ville, cohabiter avec différents amis ou conjoints ou encore vivre leurs différentes expériences amoureuses et sociales, ils s'équipent progressivement et accumulent ainsi fournitures et expériences domestiques tout au long de leurs aventures. En ce sens, la mise en ménage est moins perçue comme moment clé en soi et, surtout, elle n'est pas irréversible. C'est en ce sens que pour Françoise

Battagliola, c'est plutôt la venue de l'enfant qui marque vraiment l'entrée dans la vie adulte. En effet, autant l'on peut retourner aux études ou vivre chez nos parents, autant on ne peut retourner en arrière lorsqu'on est devenu parent.¹²⁵ En prenant en compte cette perspective, la mise en ménage sera observée comme moment en soi dans la prochaine section et représentera les aménagements et l'organisation alors que ces jeunes couples apprennent qu'ils vont devenir parents.

3. 2 La grossesse et la famille en devenir

Nos données attestent du fait que la grossesse est généralement un moment heureux. L'annonce de « la grande nouvelle » a parfois surpris le couple, mais elle a toujours apporté joie, fébrilité et enthousiasme de la part de tous les membres des familles concernées. C'est le moment pendant lequel le nid familial est rêvé et planifié. Le couple est proactif et planifie ses prochaines responsabilités. Selon les situations et les ressources, les ménages se sont organisés professionnellement, financièrement et, notamment, en termes de logement. C'est un temps où la présence et le soutien de la famille se sont intensifiés et sans contredit une période où les dons financiers et matériels étaient les plus abondants. À divers niveaux, selon les cas, c'est un moment où les rencontres d'amis se sont fait moins fréquentes, les lectures d'experts sur le sujet ont été abondantes et où le recours aux soutiens communautaires et aux centres de loisirs s'est actualisé et/ou a été questionné.

3.2. 1 Les questions financières et professionnelles

Malgré le fait indiscutable que la question financière soit centrale pour bâtir une famille, plusieurs jeunes d'aujourd'hui croient, comme le dit une répondante, que s'il fallait attendre d'être tout à fait à l'aise en ce sens, ils n'auraient pas d'enfants avant 40 ans. Trois répondantes travaillaient dans leur domaine alors qu'elles ont appris qu'elles attendaient un enfant, mais une seule d'entre elles a confirmé qu'il s'agissait véritablement d'un choix stratégique. Elle attendait d'avoir un emploi dans

¹²⁵ Battagliola, 1997: 4

son domaine pour faire un enfant. Sinon, lors de la grande nouvelle, les sept autres répondantes partageaient leur temps entre les études et le marché du travail, contractuelles ou elles travaillaient en restauration. Il est vrai que plus d'une répondante affirme avoir maintenu son emploi en restauration comme choix stratégique, sachant qu'elle bénéficierait de la CSST lors d'une grossesse éventuelle.

« ... je travaillais aux petits plats (place de traiteurs pour plateau de tournage). Pis je le savais. J'étais à l'université et aux Petits plats. C'était mon *side line*. Je savais très très bien que si je restais là un an de plus et que je tombais enceinte, j'avais la CSST sans problème. » (4)

La Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) offre effectivement un soutien pour celles dont le travail fatigue physiquement et/ou peut s'avérer inadéquat pour le bien-être et la santé du bébé et de la future mère. Le programme de prévention « Pour une maternité sans danger » vise d'abord le maintien en emploi sans danger des travailleuses enceintes ou qui allaitent. Il ne s'agit pas d'un congé de maternité. En ce sens, si le travail de la mère peut s'avérer néfaste pour la santé de celle-ci ou de son enfant, elle est « en droit d'être affectée à d'autres tâches ne comportant pas de dangers et qu'elle est en mesure d'accomplir dans sa condition. S'il est impossible de modifier les tâches liées à son poste de travail ou d'affecter la travailleuse à un autre poste, elle a le droit de cesser de travailler temporairement et de recevoir des indemnités de la CSST. »¹²⁶ La restauration convenue comme milieu potentiellement dangereux est donc choisie par certaines jeunes femmes comme emploi stratégique. Cela leur permet de se retirer du marché plus tôt et d'avoir une meilleure situation financière.

« ... J'étais à temps plein. Ben, j'étais à temps plein, mais y'a une période morte de Noël à avril, j'étais sur le chômage. Pis là, quand la session finissait, je recommençais à temps plein. Je suis tombée enceinte et j'ai eu la CSST tout de suite. Parce que y'a tout là, tu te penches, tu forces, y'a des caisses, la nuit, l'après-midi. C'est le caprice des plateaux de tournage que tu fais. Fait que j'ai eu mon congé préventif à deux mois de grossesse. J'étais payée à 90 % de mon salaire, impôt non enlevé. Je faisais comme plus de cash que quand je travaillais normalement. Après

¹²⁶ <http://www.csst.qc.ca/portail/fr/glossaires/matsansdang.htm>

ça j'ai accouché et c'était le congé parental de 52 semaines, plus tu reçois plein de suppléments. À chaque mois je reçois genre 1000 \$. » (4)

Cet argent n'est effectivement pas négligeable pour des jeunes adultes qui savent que leurs besoins financiers iront en grandissant et que la femme travaillera inévitablement moins les prochains mois, voire les prochaines années, notamment du fait que nos répondantes et leur conjoint sont toujours en situations instables et/ou en consolidation de carrière ou de choix de carrière. Bien sûr, les situations diffèrent selon les salaires respectifs des ménages concernés. Pour notre échantillon, les revenus lors de la venue de l'enfant oscillaient entre 25 000 \$ et 80 000 \$. Il est à noter qu'un des couples aux prises avec de nombreuses complications a vu son revenu passé de 90 000 \$ avant la venue de l'enfant à 30 000 \$ une fois celui-ci arrivé. Mis à part ce couple qui a vécu une situation précaire tout à fait particulière, en général, la question monétaire n'a pas été une source de stress lors de la grossesse. Notons que dans plusieurs cas, lors de ce moment de transition pour le ménage, l'homme commence à assurer davantage financièrement que la femme et, pour certains, le compte commun s'est concrétisé.

3.2.2 Les choix et les compromis à propos du logement et du quartier

Si la question financière n'est pas une source majeure de stress lors de la grossesse, ce qui apparaît poser problème et angoisse, c'est la question du logement. Si certains couples étaient déjà installés dans des logements plus ou moins adéquats pour une famille, d'autres se sont vite organisés pour trouver un logement convenable, du moins acceptable.

Il est reconnu qu'il n'est pas aisé de trouver chaussures à son pied en matière de logement dans les quartiers populaires de Montréal. « Les organismes d'aide aux démunis en concluent logiquement qu'il est de plus en plus difficile pour les moins nantis de se loger, alors que ceux qui ont plus d'argent arrivent à un peu mieux se débrouiller, surtout s'ils n'ont pas d'enfants. ... la moitié des logements connaîtront

une hausse de loyer de 30 % à 50 % d'ici cinq ans. À Montréal, le loyer moyen a augmenté de 5,5 % entre 2001 et 2002 ».¹²⁷

Il semble clair que bien que les couples choisissent leur logement en fonction de leur goût et de leurs besoins, de manière générale c'est surtout leurs possibilités financières qui sont décisives. Nos répondantes et leur conjoint ont choisi leur loyer en fonction du bon prix qu'ils peuvent dénicher; un couple a eu un loyer au prix d'antan puisqu'il s'agissait d'une passation de bail entre amis, deux se sont installés dans des logements appartenant à la famille et d'autres ont fait des compromis, notamment en acceptant des appartements plus défraîchis :

« Nous sommes dans un 5 et demi, mais dehors c'est déprimant et les propriétaires ne font pas attention (vrai, elle est au 3^e étage et l'escalier est dangereux et en mauvais état) Ouais, il les change au printemps prochain. J'ai quasiment le goût d'appeler à la ville pour voir parce que j'ai la chienne à chaque fois. Tout le monde me le dit. À chaque fois j'ai peur, t'imagines. Pis, à Montréal, quand il fait beau pis chaud dans ton appart, c'est pas mal plus déprimant que d'autre chose. C'est pas de lumière cet appartement-là, mais on paye pas cher, fait qu'on le garde en attendant. On voulait déménager, mais t'sais toute est plus cher. Moi, j'adore le coin. » (10)

Dans les témoignages, il apparaît que les couples savent et acceptent qu'ils doivent faire des compromis en termes de logement et, surtout, pour habiter le quartier privilégié. Notons que la qualité de vie du quartier est essentielle pour toutes nos répondantes. Villeray, le Milet-End, la Petite Patrie et quelques secteurs du Plateau sont les quartiers recherchés par les jeunes couples, notamment parce qu'on y trouve des parcs, des petites épiceries et commerces sympathiques.

« Villeray, c'est un beau quartier et tu as pas besoin d'aller loin pour faire tes commissions; t'as une boucherie au coin, t'as une fruiterie. Ça aussi, c'est très facilitant quand tu as une petite vie de quartier. Fait que ça aussi c'est important pour moi si un jour on achète quelque chose. De pas être obligé toujours d'aller dans les grandes surfaces. Mais utiliser les petits commerces, les petits cafés. Ça fait aussi partie d'une qualité de

¹²⁷ <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/logement/royaume.html>

vie. Parce que tu as pas le choix de manger, fait que il faut que t'achètes des affaires, si t'es bien servie... » (8)

Trois couples de notre échantillon ont essayé de vivre dans un quartier en périphérie, puisqu'on y trouve des appartements à moindre coût, mais ils sont revenus dans leur quartier privilégié, souvent leur quartier d'enfance où notamment ils connaissent les ressources. La citation suivante illustre cette tendance :

« Comme tu vois, je ne suis pas trop loin d'où j'ai été élevée (elle habite le Mile-End). J'ai quitté le quartier pendant un an pour aller habiter à Hochelaga pis je suis revenue ici après. ... On était quatre. À Hochelaga pis t'sais rendue là-bas, je m'étais dit : Je commence ma vie. C'est sûr que je peux pas vivre à Outremont à 23 ans. Je m'étais dit : Bon, quand je vais m'être rapprochée de la montagne, je vais sentir que j'ai réussi dans la vie. Un an plus tard, je suis ici. J'ai pas vraiment réussi dans la vie, mais au moins je me suis rapprochée du quartier que j'aime. » (3)

Une répondante a exprimé l'idée qu'il faut également faire des compromis si on souhaite un jour être en mesure d'acheter une propriété. Il est surprenant de voir que quatre couples de notre échantillon avaient expérimenté l'expérience du propriétaire et un cinquième allait le devenir dans les semaines suivant l'entretien. En regard de notre échantillon, il s'agit d'une moyenne de 50 %. Pour accéder à la propriété les jeunes couples empruntent à la banque et/ou aux parents. Deux couples ont eu recours à un héritage familial qui était d'ailleurs dédié à être utilisé pour un capital permanent :

« On avait des sous qu'on avait accumulés et lui avait un montant de son grand-père qui avait donné ses héritages. C'était pas un gros montant, mais il avait donné un petit montant pour tous ces petits enfants pour qu'ils l'utilisent maintenant... Mais y'avait des conditions. Cet argent-là, c'était pas pour utiliser comme ça. Fait que pendant une couple d'années, lui y'a gardé ça dans son compte, de même pis fallait que ça serve, soit à acheter une maison, soit à partir en affaires, quelque chose de concret, un investissement. Là, on est arrivé qu'on voulait s'acheter quelque chose. » (1)

Sinon, selon les rentrées d'argent potentielles, les couples ont planifié leurs investissements à leur façon. Par exemple, un couple paye l'hypothèque au prorata de leur salaire.

« Moi 600 \$ et lui 1200 \$. Nous on a acheté deux tiers, un tiers par mois. On met plus d'argent que ça nous coûte pour quand les taxes scolaires rentrent ou pour quand tout ça rentre. On a un compte qui a du cash dedans. Je mets 600 \$ mais en fin de compte y'a 100 qui s'accumule. »
(7)

Étant donné que plus de la moitié des répondantes ont été propriétaires et d'autres y pensent sérieusement, on peut affirmer qu'il s'agit d'une stratégie récurrente; un investissement à long terme que les jeunes adultes montréalaises de «classe moyenne» privilégient.

« C'est cher un peu mais tant qu'à payer ici. Parce que là je commençais à être tannée. Je voulais un rez-de-chaussée. Je voulais une cour. Avec les deux enfants, là... (escaliers dangereux devant). À un moment donné, les deux enfants, monter la commande, si j'ai un melon d'eau, une courge, du blé d'Inde. Une chance là, mon garçon de 3 ans, il monte. C'est l'fun pour ça. Mais des fois. Je voulais un rez-de-chaussée. Je cherchais un rez-de-chaussée et y'a rien en bas de 1000 \$. C'est cher un rez-de-chaussée. Fait que je me dis tant qu'à louer à 1000 \$ aussi ben s'acheter quelque chose. Là tu vois, ça va nous coûter 1250 \$ l'hypothèque, par mois. Fait que c'est de l'argent pour nous. Tant qu'à payer l'hypothèque à quelqu'un d'autre, on va payer notre hypothèque. »
(9)

L'achat d'un immeuble se révèle donc une stratégie reconnue. Celle-ci peut toutefois être risquée. Une répondante et son conjoint qui ont maintenant deux enfants ont acheté une maison lors du premier. Les réparations, une inondation et de nombreux problèmes ont eu raison de leur achat. Ils ont eu du mal à revendre et ont été dans une situation précaire les années qui ont suivi. C'est alors qu'ils ont eu le soutien de la famille ; en habitant dans le logement du beau-père, ils ont maintenant un appartement à moindre prix. Néanmoins, les compromis sont toujours importants. Cette dernière citation sur le sujet témoigne des enjeux en termes de logement lorsqu'on devient maman.

« Trop petit. Vraiment, je ne sais pas comment on va faire. Où était le salon, on va faire une chambre du bébé, donc où était la cuisine, c'est rendu une cuisine et le salon. C'est pas dramatique. Y'en a qui vivent avec beaucoup moins dans le vie. Mais on va se piler sur les pieds. On s'est dit qu'on va l'essayer. La première année, il bouge pas beaucoup, y'est dans son petit banc. Pis si on voit qu'on est vraiment trop à l'étroit, on va se trouver quelque chose. Mais on n'est pas déménagé parce qu'on avait pas les moyens... Ça va être épouvantable. Ça existe pas. Même si tu as les moyens, essaie de trouver une place ou il y a trois chambres. Moi j'aimerais ça qui ait une petite cour, - ça dépend de ce que tu cherches, mais - t'as besoin d'un stationnement. C'est hein pour tout le trouble parce que là toi tu débarques avec un enfant de trois ans pis un bébé, tu peux pas être stationné la rue d'à côté quand y'a une tempête de neige ou il pleut. Tu peux mais on s'entend que tu te fais chier royalement. Pour la moindre commission, tu fais tout *bad*. Comprends-tu. Là, où je suis, j'ai un stationnement, une cour pis je suis au rez-de-chaussée. On s'entend, tu me vois-tu avec un enfant de trois ans et un nouveau-né dans les marches l'hiver qui sont en tirebouchon à Montréal (rire) Au secours. Alors ça, c'est ton package de base avec tes sacs à couche, ton *cooler*, tes deux bébés. En partant tu es déjà dans merde parce que tu sais pas ce que tu fais avec ta poussette en attendant. Tu la laisses sur le bord du chemin ou tu laisses tes bébés dans l'auto ou. En partant, t'es déjà dans le jus. Fait que si tu es allé faire tes commissions, qu'est-ce que tu fais avec tes sacs d'épicerie? Tu les montes comment (rire). Tu veux pas laisser tes enfants tout seuls pendant que tu vas chercher tes affaires non plus parce qu'ils sont petits. C'est un problème. Fait que souvent t'arrives, tu laisses tes affaires, tu mets ton bébé dans la bassinette, car c'est le seul endroit où il est en sécurité. Donc tu vas mettre ton bébé en sécurité. Tu descends, tu montes ta poussette, tes sacs tu montes tes affaires. Fait que c'est d'même. T'as le goût de virer folle, t'es déjà fatiguée. Fait que moi je me suis dit, ça prend un rez-de-chaussée. (rire) Quand ils seront un peu plus grands, on verra, au minimum. Un stationnement parce que c'est ben du trouble si t'en n'a pas. » (1)

Cette dernière citation fait état des enjeux de taille liés au logement alors qu'on a des enfants en bas âge. Nous avons d'ailleurs longuement abordé la question du logement, car elle s'est révélée importante dans la plupart des discours des répondantes. On a pu constater que même si la question du loyer était l'une des plus préoccupantes, le soutien des parents et les débrouillardises respectives ont permis à nos répondantes de vivre dans leur quartier favori. Il est vrai ici que l'aide des

parents, ou du moins savoir que les parents pourraient aider, s'avère primordial dans leurs choix. Comme l'affirme une répondante : «Si je suis dans la merde, mon père va m'aider. Mais t'sais j'essaie de faire sans. Ça aide.» (3) Effectivement, de nombreux témoignages démontrent que les ménages concernés savaient que s'ils avaient d'importants problèmes financiers, les parents seraient présents pour pallier les manques. Dans les lignes qui suivent nous verrons aussi que les jeunes parents, en devenir, reçoivent un soutien matériel impressionnant.

3.2.3 Le temps des cadeaux et l'aide des futurs grand-parents

Une fois la nouvelle de la venue d'un enfant propagée, ça commence, c'est véritablement le moment des dons multiples. Nous avons vu que certains parents soutiennent toujours le couple en matière de logement. En attente de l'enfant, unanimement, les parents contribuent pour l'achat de meubles, les rénovations et les décorations nécessaires, cela sans compter les innombrables autres cadeaux appropriés. Un événement qui illustre à merveille les dons et le soutien matériel considérables auprès des futurs parents est le fameux *shower*. Il y a des *showers* de tous les acabits, mais il y a la constance des dons la plupart du temps abondants pour l'enfant et les nouveaux parents. Le ton et le débit de parole de la jeune fille dans la citation qui suit révèlent l'abondance des cadeaux aux nouveaux parents lors de cette petite fête en famille ou entre amis.

« Du côté de ma famille, ils ont fait un *shower* total. Nous autres, la première année, j'ai presque rien eu à acheter. Parce que j'avais tout, toutes, toutes, toutes! J'ai eu les meubles pour la chambre, les vêtements, les produits... J'ai tout reçu en cadeau. Pas le moindre jouet à acheter. Pas le moindre pyjama. J'avais quasiment hâte de pu n'avoir et pouvoir aller magasiner des petits trucs (rire). Mais tu en as besoin beaucoup. Étonnamment, tu as l'impression d'en avoir tout plein, mais tu l'utilises. Ça passe. » (1)

Pour certaines, c'était très familial, pour d'autres, c'était plus l'initiative de leurs amies, mais toutes les répondantes ont eu un *shower*. Qui plus est, outre cette journée où elles sont véritablement gâtées, c'est tout au long de leur grossesse que

les gens de leur entourage offrent des soutiens matériels de tout genre. Deux couples ont eu en cadeau la voiture des parents ou beaux-parents. En général, les meubles, la literie et tout le nécessaire pour la maison sont souvent offerts par les parents, tandis que les amis offrent davantage des vêtements et des jouets pour l'enfant. On remarque que les vêtements et jeux d'enfant passent souvent dans plusieurs mains. Il en va d'une même solidarité entre frères et sœurs, cousins cousines.

« On a eu beaucoup d'aide lors de la grossesse. Je pense qu'on n'a rien, rien, acheté pour le bébé et elle est habillée jusqu'à deux ans. Quelqu'un nous a trouvé une poussette, quelqu'un un siège d'auto, t'sais. Au niveau support matériel, tout le monde a trouvé... J'ai une amie qui a terminé sa famille ou... J'ai une amie qui m'a donné du linge, d'autres c'est des cousines. Y'a des choses que c'est prêté, mais c'est correct, tu veux pas t'embourber... »(8)

Ou encore

«En fait, on a peut-être acheté trois pièces de linge depuis qu'il est né. On a reçu du stock de plusieurs personnes, mais surtout d'un petit garçon. En fait, un couple d'amis qui ont un garçon de un an de différence avec Félix. Donc ça fait les habits hiver et été. Et là il continue encore à nous donner du stock. J'ai une amie qui m'a passé un peu de linge aussi. Deux autres amis qui nous prêtaient des pyjamas au début. On a aussi un très bon ami qui a des enfants un peu plus grands et nous refile des grosses affaires; du linge pour plus grand, mais aussi... Lui il déménage et ses enfants ont 6 et 7 ans. Ils veulent nous refile des grosses pièces. Là, ils voulaient nous refile une poussette, mais on en a déjà. Là il a un lit. Donc il va nous refile un lit d'enfant. Un sac à dos (pour bébé). En fait, à ce niveau-là, on est super bien entouré. On est dans un milieu. Vu notre âge aussi... Y'a des plus petits et y'a des plus grands. On a vraiment tout reçu. Y'a aussi les parents de François qui nous ont aussi beaucoup aidés. Son papa, c'est plus en construisant des trucs, genre des barrières ou trucs pour sa chambre. Pis y'a sa maman et sa tante, c'est des grosses magasinieuses qui vont dégoté des aubaines, une table à longer, toute sorte d'affaires. Vous avez besoin de ça? J'ai trouvé ça. » (5)

Cette jeune fille originaire de Belgique explique aussi que ses parents outre-mer ont effectué une petite cagnotte constituée de dons du voisinage et de leur apport afin que le couple puisse aller séjourner en famille pour fêter la venue de l'enfant.

« Y'a mes parents aussi, ils ont offert pas mal de trucs. Et aussi ils ont mobilisé les amis à eux qui me connaissent, les voisins et tout ça et ils ont fait une petite cagnotte pour qu'on puisse revenir en Belgique en avril. Donc en fait, c'est pas négligeable comme montant. Et les amis aussi ont fait une petite fête avant que j'accouche pis eux avaient rassemblé des sous pour qu'on puisse s'acheter une poussette. En fait, les gros trucs dans lesquels on a investi, c'est une poussette neuve. C'est quand même assez cher. » (5)

Au-delà des dons matériels, les parents des nouveaux parents sont définitivement plus présents; ils commencent souvent leur véritable travail de grands-parents. Toutes les répondantes ont vu la fréquence de leurs rencontres familiales augmenter lors de la grossesse. Parents, beaux-parents, frères et sœurs viennent à la rescousse pour l'installation, la logistique et les suivis divers.

« Ma mère m'a aidée à m'installer. Elle m'a installé un bon petit lit, pour que tout soit prêt lorsque la petite allait arriver, fait que la peinture, les cadres, les ci, les ça. Fait que j'ai beaucoup eu d'aide d'elle; venir laver les fenêtres, m'aider à peindre. En dehors de ça, j'ai eu de l'aide financière. Elle m'a pas donné de l'argent, mais elle m'a équipé, elle m'a acheté plein d'affaires pour le bébé. » (2)

En termes de services, on parle surtout de peinture et de rénovations pour la chambre de l'enfant ainsi que d'accompagnement pour les rendez-vous et les commissions nécessaires. Dans ces conditions, les jeunes femmes se rapprochent émotionnellement de leurs parents, souvent leur mère ou belle-mère. Une répondante explique clairement que ce n'est pas tant qu'elle vont chercher un soutien émotif chez leur famille et, plus particulièrement, les mères et belles-mères, mais qu'en acceptant leur voiture ou leur aide ponctuelle, elles en viennent à échanger davantage avec elles. En ce sens, pour certaines répondantes, outre l'aide instrumentale et matérielle, la famille procure aussi un soutien émotif et un soutien d'orientation. Il est toutefois à souligner que cela ne signifie pas nécessairement la concrétisation de grandes relations intimes. Les entretiens ont révélé que plusieurs répondantes ne partageaient pas leur vie intime avec leur mère et cela se poursuit généralement, à divers degrés, lors de la grossesse. On remarque chez une répondante qu'elle cherche en quelque sorte à protéger celle-ci des tourments et

même des petits soucis, ne laissant ainsi qu'une petite fenêtre sur leur vie personnelle. Le prochain témoignage est clair en ce sens :

« Pis dans ma famille, c'est comme ça. On est toute proche. On s'aime toute. Y'a jamais eu de bagarre ou de froid ou quoi que ce soit, mais on ne se parle pas réellement. Y'a pas d'intimité, je trouve, dans ma famille. C'est ben... Mes parents ont été élevés comme ça. Ça parlait pas. Pis nous, on parle peut-être un peu plus mais ça ne se parle pas, non. Mais je suis sûre que je pourrais le faire. T'sais j'arriverais pis... Les rares fois où je peux parler à ma mère, c'est que ça l'inquiète tellement, ça l'énerve tellement que tu aimes mieux pas. La pauvre, elle va faire une crise de nerfs pendant deux semaines. J'ai eu plein de problèmes dans la dernière année et demie. Plein de catastrophes. Elle le savait, veut veut pas. Tu lui en parles un peu. Ben à un moment donné, j'en ai parlé un peu plus. Je commençais à capoter. Oublie ça, ma mère s'est retrouvée à l'hôpital. Comprends-tu?» (1)

Nous constatons qu'elle n'est pas la seule répondante et que d'autres expriment l'agacement des conversations intimes et des échanges de conseils avec leur mère. Une certaine distance entre générations et/ou entre personnalités fait que les jeunes filles enceintes sont ambivalentes à prendre conseil ou à partager leurs expériences émotives avec leur mère. Néanmoins, dans une majorité de cas, même si l'échange personnel est détourné par moment ou ambivalent, la mère est réellement plus présente qu'avant, et cela à divers niveaux selon les relations respectives. Les belles-mères aussi commencent à être plus présentes, si elles ne l'étaient pas déjà auparavant. Notons ici que l'attitude ambivalente n'est pas toujours simplement adressée à la mère, mais aux conseils et aux ingérences des amis ou connaissances en général. Comme le dit crûment cette répondante « J'avoue que les esti de conseils que tout le monde te dit au début, j'en avais mon esti de claque. Je pourrais-tu élever ma fille comme je veux. » (4) Dans cette optique, on constate que même si les conseils d'experts et les aides potentielles et/ou attention des proches sont appréciés lors de la grossesse, les jeunes femmes veulent faire leur cheminement comme elles l'entendent et notamment poursuivre leur indépendance acquise au cours de leur jeunesse.

« Je suis genre à vouloir être autonome au maximum. C'est dans ma personnalité! Toute faire, je suis capable. À la fin, je faisais mes petites courses. Ben, c'étaient mes seules activités. Fait que je les faisais. » (7)

Elles veulent être autonomes face aux gens de l'extérieur et cherchent plutôt le partage des tâches et la communication dans leur couple. Les discours indiquent qu'au cours de la grossesse les jeunes filles sont souvent comblées par le soutien et leur relation avec leur conjoint.

« Beaucoup beaucoup d'aide de mon copain. Mon copain était beaucoup plus disponible à ce moment-là. On était vraiment dans ce projet-là. » (6)

« J'en avais pas besoin de l'aide. J'allais super bien. J'ai eu une super bonne grossesse. Mon chum était numéro un. Il faisait les repas tous les soirs. J'avais de l'aide. J'en ai pas vraiment demandé et j'en avais. » (10)

Le fait est néanmoins que le conjoint ne peut combler tous les besoins et répondre à tous les nouveaux questionnements découlant de cette nouvelle situation; des modifications corporelles et des turbulences émotives. Avec la famille et, plus particulièrement, les mères, les amis, les intervenants communautaires et les experts privés viennent pallier les manques dans les cas échéants.

3.2.4 Les amis, les ressources communautaires et les soutiens d'expert

Au premier palier, on privilégie donc le soutien entre conjoints, celui des parents et, par moment, celui des amis. En fait, c'est surtout si ces amis ont vécu l'expérience parentale qu'ils sont réellement compréhensifs dans la situation et, par conséquent, deviennent de véritables soutiens. En effet, les quelques répondantes qui avaient des amis parents ont pu bénéficier de leur soutien, de leurs conseils et plus largement de leur présence.

« J'ai Geneviève qui a eu un bébé avant moi, six mois d'avance et j'ai une autre amie qui a eu un bébé deux semaines après Geneviève. C'est deux filles complètement différentes qui ne se connaissent pas et qui réagissent différemment. Geneviève, elle, je lui en ai posé en esti des

questions. Maité sa fille a deux semaines de plus que moi. Elle aussi. Fait qu'on se parlait tout le temps au téléphone. Maité m'appelle : Je perds mes cheveux. Je réponds non non Geneviève m'a dit qu'elle aussi à partir de six mois. Moi j'ai ça. O.K Je me faisais assez confiance aussi. Je pense que je suis une bonne mère. Mais je suis pas parano. Je suis pas freak. Je suis vraiment pas stressée dans la vie. J'ai une bonne habitude. Mais j'avoue que Geneviève a été la best, sa fille avait six mois de plus.
 » (2)

Sinon, pour plusieurs, la grossesse a représenté un moment où des amitiés se redéfinissent et certaines se perdent :

« ...t'sais, tu changes de beat ben gros. Ça débute durant la grossesse, tu deviens plate. À 10 heures, tu es fatiguée, tu bois pu, tu fais pu le party. Moi, je suis bien party fait que j'avais ben des chums de party. Mais là Cat, elle sort pu, elle boit pu, elle fume pu. Ben des chums de pot. Fait que durant ma grossesse, j'ai vu ça. » (7)

Des amitiés se sont volatilisées, mais d'autres aussi se sont créées. Les nouvelles amitiés se sont surtout concrétisées dans les cas où la jeune femme a participé à des activités offertes en centre communautaire ou dans les centres de loisirs du quartier. De par leur participation à de telles activités, elles ont rencontré des jeunes femmes qui vivaient des situations similaires et elles ont ainsi développé de nouvelles amitiés. On constatera que c'est une fois l'enfant arrivé qu'une plus grande quantité de jeunes femmes acquiescent sur les bienfaits de ces soutiens communautaires. Avant la venue de l'enfant, plusieurs témoignent une réticence face à ces formes de soutien.

Cette réticence est d'autant plus grande face au soutien public des CLSC et, notamment, en regard des cours prénataux. Le CLSC est le premier palier de soutien public pour toute jeune femme, voire toute Montréalaise et Québécoise nécessitant un soutien de première ligne en matière de santé et de services sociaux. Ces CLSC offrent des cours prénataux de groupe ainsi que des formules privées et plus personnalisées. Dans notre échantillon personne n'a expérimenté les cours privés, peut-être du fait que ceux-ci engendrent des coûts supplémentaires. Quoi

qu'il en soit, une seule répondante était enthousiaste alors qu'on a abordé ces formations initiatrices.

« Moi je suis allée parce que je prenais un cours de prénatal, que j'ai pas appris tant que ça mais ça te rassure pareil. Pis ça te plogue direct. Eux, ils te branchent avec l'hôpital, ils t'inscrivent, ils te font visiter l'hôpital, ils te branchent avec la marraine d'allaitement. Ils s'occupent un peu de toi. Fait que quand tu sais pas trop où tu t'en vas. Tu sais pas à quoi tu as droit et tout ça. C'est parfait. » (1)

Toutes les autres répondantes ont soit vivement critiqué les cours prénataux, soit lâché ceux-ci en cours de route ou soit tout simplement qu'elles n'ont pas participé à ceux-ci à la suite à des commentaires de leurs amis ou de leurs connaissances.

« Cours prénataux... Une inutilité. Tu vas là pis tu choisis ton hôpital pis il te montre des accouchements. En fait, moi j'étais vraiment pas stressée avec l'accouchement. Et en voir ça te donne une idée mais... Oui, oui mais on avait cinq cours, on en a manqué deux sur cinq. Yan venait, mais t'sais lui aussi y'a trouvé cela assez quelconque... Il te donne des trucs comment respirer et tout. Mais tu arrives à l'hôpital pis les infirmières sont là pour te le remémorer. » (2)

« Ça me tentait pas et t'sais... (le cours prénataux) Vu que je faisais le yoga et tout ça, je me disais que j'allais être correcte. Et je n'étais vraiment pas stressée d'accoucher. Ça me tentait pas. Et tout le monde qui M'en avait parlé me disait qu'ils avaient fucké le cours. Ils sont pas retourné et ça rien donné. » (10)

« On était supposé les faire (cours prénataux) avec Maité et nos chums pis là nos chums voulaient pu. On était comme come on, on va avoir du fun. Pis là, la belle-sœur à Maité, une autre mère, elle les a faits et en a suivi deux. Elle a dit : c'est une vraie joke, ça sert à rien. On a fait fuck off. On était enceinte jusqu'ici, ça nous tentait pu. Y'a tellement de flo ici dans le coin. Au CLSC, les vaccins que je suis supposée avoir, à des dates fixes, c'est tout le temps repoussé. Y'en a tellement, embouteillage de poussettes. » (4)

De par ces témoignages, il semble que les cours prénataux, communément répandus sur le territoire montréalais, devraient être repensés. La formule déplaît vraisemblablement à la majorité des jeunes femmes, du moins à presque toutes

celles de notre échantillon. Un autre élément est vivement critiqué à l'égard du soutien public et c'est l'accessibilité - nous savons - problématique aux médecins et aux suivis médicaux :

« T'sais, il encourage les familles à faire des enfants, à cause de la dénatalité, blablabla, la population qui vieillit. Mais là, tu fais des enfants, t'es pas capable de trouver un docteur pour accoucher. Y'en a pas. Écoute, une femme enceinte, tu es une femme enceinte, tu veux prendre rendez-vous pour *checker* tout ça, partout on a pu de place, St-Justine y'a pas de place, dans les cliniques, y'a pas de place. Ça m'a pris du temps. Moi je suis rentrée à St-Luc mais j'avais pas de docteur. D'habitude, tu as un docteur qui te suit, Moi, ben non, c'était le docteur qui était là sur le plancher. Et mon premier rendez-vous était à 16 semaines. D'habitude, à 12 semaines, ils font des tests pour voir si y'a pas la trisomie ou de quoi. Moi j'ai été super stressée. Les débuts, j'étais pas capable de me trouver de docteur. À 16 semaines, si y'est trisomique, y'est quasiment trop tard pour avorter. T'es comme wow. Ça marche pas. Ils encouragent le monde à faire des bébés, mais quand tu es enceinte, tu peux pas voir de professionnel, y'a quasiment pas de docteur. Y'a l'affaire des garderies, t'es pas capable de trouver une garderie. Pis après le bébé, t'es pas capable de trouver de pédiatre. Y'a pas de pédiatre. J'ai pas été capable de me trouver un pédiatre. Fait que t'sais y'a un gros problème a ce niveau-là. » (7)

Par ailleurs, on s'aperçoit que les jeunes femmes et leur conjoint sont plus à l'aise avec les soutiens privés, les sages-femmes et les méthodes innovantes. Deux couples ont suivi la méthode Bonnapace. La méthode Bonapace cherche à impliquer le père dans l'expérience de l'accouchement et à donner les outils aux couples pour moduler la douleur durant l'exercice, notamment avec des pratiques de respiration, de massage et de relaxation ainsi que d'utilisation des mécanismes endogènes pour affronter cette douleur.¹²⁸

« Mon conjoint était très présent, oui. Bien nous on a suivi la méthode Bonnapace, c'est une méthode de contrôle de la douleur pour l'accouchement. Ce qui implique beaucoup le conjoint. C'est de la massothérapie... C'est de l'accupression, massothérapie pour contrôler la douleur. Le principe c'est que ton corps sécrète de l'endorphines pour

¹²⁸ <http://www.bonapace.com>

compenser la douleur, mais ici le principe c'est si je te fais mal ailleurs, là ton corps il dit on a mal là pis on a mal ailleurs, il envoie plus d'endorphine. Ça, ça prend un conjoint qui est présent. On a fait ça pendant que j'étais enceinte. » (8)

Effectivement la sage-femme et, dans bien des cas, les maisons de naissance ont la cote chez les jeunes d'aujourd'hui. Dans un monde où tout est médicalisé et normalisé, la maison de naissance et l'accompagnement d'une sage-femme donnent un aspect plus naturel :

« La personne à qui j'ai le plus parlé, c'est ma sage-femme. Oui, quand j'avais des questions... Je trouvais que c'était plus humain et moins médicalisé. Dans le fond, c'est pas une maladie l'accouchement. La plupart des grossesses se passe bien donc pas besoin de médicalisation. Dans le fond, c'était ça. C'est toute autre chose qu'un gynécologue qui te voit 5 minutes et que finalement il se préoccupe très peu de comment tu vis ta grossesse. Il regarde si tout est O.K du côté physiologique et au niveau de la santé du bébé. Mais ça va pas plus loin que ça. La sage-femme te prépare à avoir un enfant et à la grossesse. Et tu peux partager plus. Tu as un réel dialogue. Si tu as des questions, des angoisses. C'est quand même quelque chose. Et tu as une heure de rencontre. Pis elle te fait pas chaque fois l'examen vaginal. » (5)

Malgré le fait que les femmes semblent chercher à éviter la médicalisation de la grossesse et la normalisation de celle-ci, de manière générale, toutes nos jeunes femmes enceintes ont fait mention de leurs nombreuses lectures d'initiation. Certaines en discutent abondamment en présentant leur sens critique, d'autres nous montrent des exemplaires de leurs favoris. Aujourd'hui, on retrouve effectivement une panoplie de ressources imprimées sur la grossesse, la prise en charge d'enfant, les transformations corporelles. Bref, toutes les facettes de la maternité et de la paternité sont actuellement minutieusement analysées et commentées dans des ouvrages professionnels. Des témoignages nous démontrent toutefois que bien que ces informations soient appréciées et pertinentes, parfois, elles vont s'avérer plus stressantes qu'autrement et, donc, agaçantes.

« Je prends des livres, je suis allée chercher tous les livres de bébés. J'ai vraiment lu beaucoup. Mais à un moment donné, j'étais un peu tannée,

parce qu'il y a genre deux écoles pis des trucs. Touche pas ça, mange pas du poisson, nanani. J'en avais marre. » (4)

Finalement, nos données laissent voir que malgré le fait que les jeunes femmes n'éprouvent pas beaucoup de besoin en termes de soutien, elles bénéficient d'aide et d'orientation sous plusieurs formes. Il y a d'abord une importante quantité de cadeaux pour le bébé ou la future maman. Ensuite, les familles, certains amis, les intervenants et les professionnels sont tout autant de ressources à leur portée. Il suffit souvent d'aller les chercher ou non. La question du logement est celle qui nous a paru la plus préoccupante dans les discours des répondantes et le filet de sécurité de l'aide potentielle des parents est toujours central. Terminons en mentionnant que mis à part certains cas particuliers où les jeunes mères en devenir ont eu des complications de santé, la grossesse est perçue et vécue comme un moment heureux.

« Je m'ennuie de bedon. Je regarde ça et c'est l'fun le temps que le bébé est dans le ventre et te donne des coups. C'est vrai que tout le monde est attendri. Tout le monde te fait des sourires. Et quand tu as le bébé le monde te font des sourires aussi. Y'a jamais personne qui m'a souri autant que ça. » (7)

Plus encore :

« C'était ben l'fun ma grossesse. A one. Pour vrai. On dirait que quand tu es enceinte tout le monde est wow après toi. Tu fais sensation. Tu as beaucoup plus d'aide. Tu te fais tenir la porte, tu te fais donner une chaise, tu te fais... Quand ça paraît. Pas quand tu *feel* pas ben au début pis ça paraît pas. Mais la minute que ça paraît, tu as tout un espèce de ... Y'a du monde qui te fait des sourires pour rien qu'il te faisait pas avant. Pis la minute que tu as ton bébé, ça change. Tout à coup, les portes se ferment. Au début début début quand y'est ben ben ben petit o.k Mais après ça, tu deviens un fardeau social. Le monde tiennent plus les portes. Pis si le bébé pleure, le monde sont comme... Ah! Pis même dans ton entourage, le monde sont wow au début pis après ça le monde s'éclipse. Ça ne les intéresse pu. C'est vrai. C'est là que les femmes vont faire une petite déresse. Tu te retrouves seule avec ton bébé, t'es comme pu dans le même monde. C'est bizarre ... » (1)

Cependant, malgré les beaux discours, il est à rappeler que les dernières semaines représentent un temps où la jeune mère est plus fatiguée et stressée et les réalités

physiques et émotives font de ce moment un temps de vulnérabilité. En ce sens, plusieurs femmes arrivent à l'accouchement avec un taux de fatigue et de stress important.

3.3 Les relevailles et la première année

« Le temps cette chose qui n'existe plus. » (1)

Nous aborderons brièvement l'événement de la mise au monde et nous porterons plutôt notre attention aux relevailles, au sens des premiers jours et, ensuite, aux faits saillants de la première année d'expérimentation de la vie parentale. Il s'agit effectivement d'une période particulière en termes d'intensité. Bien que depuis le début de la grossesse les jeunes filles planifient leur nouvel aménagement de vie, c'est véritablement une fois l'enfant né que cette nouvelle organisation se concrétise. Étant donné qu'au Québec, une fois l'enfant arrivé, c'est plus souvent qu'autrement la mère qui bénéficie du congé parental public, ce sont les reconfigurations de leurs activités dans l'espace-temps, les formes de soutien qu'elles demandent et qui leur sont offertes ainsi que les relations familiales, sociales et conjugales de leur point de vue qui seront ici observées. De par les témoignages des répondantes, nous porterons néanmoins aussi un regard sur la paternité.

Dans un premier temps, les témoignages ont permis de constater que les premières heures et les premiers jours sont caractérisés par une espèce d'effervescence mystique, un repli entre conjoints, des visites multiples de la famille et des amis et une fatigue importante. Dans un second temps, même si tout se passe à une vitesse vertigineuse au début et qu'il s'agit d'une période inévitablement organisée en regard du nouveau membre de la famille, nous remarquons qu'elle peut être vécue dans la solitude et l'ennui. En présentant certains discours évocateurs, à notre sens, il s'agit de mettre en lumière les aménagements quotidiens chez ces jeunes couples afin qu'ils maintiennent leur bien-être conjugal, économique, social, etc.

3.3.1 La naissance

La plupart des accouchements ont eu lieu à l'hôpital, à l'exception d'un seul qui s'est passé chez la nouvelle mère avec la présence de deux sages-femmes, et de deux réalisés en maison de naissance. La littérature mentionne qu'au Québec il y a effectivement une augmentation des accouchements en maison de naissance et que ce choix favoriserait le soutien de l'homme et, aussi, le sentiment de compétence chez l'homme.¹²⁹ D'ailleurs, un des deux couples ayant choisi la maison de naissance a combiné ce choix avec la pratique de la méthode Bonnapace - citée ci-dessus - et qui effectivement encourage la participation du conjoint pour une telle épreuve. En guise de comparaison, citons ici une répondante qui indique qu'à l'hôpital, le père est plutôt mis de côté : «Pour les pères, c'est vraiment pas confortable. Un petit lit, ils t'apportent pas d'oreiller, pas de bouffe. Tu es vraiment le dernier des minables quand t'es un père (rire)». (4) Pour un autre couple, c'était aussi en maison de naissance. «Les deux fois avec une sage-femme. Mais les deux fois, y'a eu complications et elle a dû aller à l'hôpital. » (9)

Cela étant dit, l'hôpital reste le lieu le plus commun de naissance au Québec, de par la normalisation de cette pratique mais, aussi, comme le mentionne une répondante, du fait qu'il est plutôt difficile de trouver une place en maison de naissance et que, telles que pour les places en garderies, la liste d'attente peut s'avérer longue.

Étonnamment, même si la grossesse est souvent une épreuve qu'on envisage avec une certaine crainte et avec difficulté, aucune des répondantes ne parle vraiment de celles-ci. Plus encore, pour la plupart, elles ne témoignent pas plus de l'effort et/ou de la souffrance inhérente à l'enfantement. Une jeune femme relate plus longuement que les autres le déroulement de son accouchement. Son discours rend compte, d'une part, d'exemples de soutiens privés et institutionnels lors de cette épreuve et, d'autre part, de sa personnalité marquée par une forte sociabilité.

« Moi, je suis une fille de gang. Chez nous, le vendredi, ça toujours été une place où le monde venait. J'ai été entourée. Fait que ma sœur, mon

¹²⁹ Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, 2007 : 32

t'chum. Quand je suis arrivée à l'hôpital, je suis arrivée au comptoir et j'entends : *c'est moi qui la prends celle-là*. C'était Ariane, une fille que j'avais connue au primaire et au cégep. C'était mon infirmière jusqu'à minuit. Son quart finissait à minuit, elle est partie et j'ai accouché à 2 heures. Je pensais que j'allais accoucher tout de suite, mais c'était super long. Y'avait un médecin, une interne, une stagiaire, deux infirmières, ma sœur pis mon chum. On était sept. Trip de gang. Ça été vraiment cool. J'ai eu l'épidurale. Sinon, tu vois Ariane était vraiment cool. Elle me faisait les massages. Mon *t'chum* pis ma sœur sont allés dans le quartier chinois m'acheter de la bouffe. Parce que c'est long quand tu dilates. On a rigolé tout le long. Ma sœur est allée chercher ma cousine qui était infirmière au 6^e. C'était un *happening*. Pis, j'ai accouché, ça pris une heure. Je poussais (elle imite) Ma sœur me poussait. Mon *t'chum* était stressé. Là, à un moment donné, y'ont dit : Va falloir qu'on te coupe. Non ! non ! Je vais pousser vraiment fort [dit-elle en s'imitant]. Là, le médecin a regardé mon *t'chum*. Mon *t'chum* m'a dit : *Mon chéri, regarde, je sais que tu veux pas mais ça va se régler, sinon tu vas pousser encore une heure de même, pis tu vas t'épuiser*. Il sait vraiment bien parler mon *t'chum*. *Let's go*. Ciseaux et le coup suivant... Une minute après qu'ils ont coupé, le bébé est sorti. J'ai accouché la nuit, pis la nuit d'après je suis sortie. Ils te mettent le bébé dessus et c'est vraiment pas le fun. C'est pas comme dans un film. Le bébé est dégueulasse. Elle était grande. C'est vraiment extraterrestre comme moment. Si y'a du monde qui disent que c'est magique, bull shit, c'est vraiment weird. T'as un petit bébé gluant. Ils l'essuient dans face mais ils peuvent pas ôter le reste parce que c'est un hydratant pour le corps... J'avais peur qui soit laid. Y'était pas laid mais y'était pas beau. Je suis honnête... » (4)

Mise à part cette répondante, les autres répondantes racontaient peu ce moment, pour directement faire état de comment elles se sentaient après l'accouchement. Les jeunes femmes évoquaient davantage la fatigue et le besoin d'intimité entre conjoints qui ont suivi cet effort intense. De toute évidence, chez davantage de nos répondantes, ce moment est souhaité d'être passé dans l'intimité.

« Juste moi et mon copain... ma mère aurait voulu être là. Y'a ben du monde qui voulait être là, mais non, je suis comme un chat, je voulais vivre ça tout seule. C'est des moments vraiment privée qui m'appartenaient à moi et à lui. Je voulais personne. » (7)

« Juste moi et mon *t'chum*. Moi je ne voulais pas d'autres personnes... » (6)

Néanmoins, après quelques heures et/ou au cours des jours suivants, les visites se succèdent inévitablement pour toutes nouvelles mères. Pour certaines, deux répondantes en particulier qui sont d'ailleurs amies, les visites sont vivement appréciées. L'une d'elles explique ainsi ce temps de réjouissance entre proches :

« J'ai battu des records de visite. J'avais 25 personnes dans ma chambre en même temps, alors qu'on est censé en avoir deux au maximum. C'était une dose d'amour de voir tout le monde et de dire : on a tant d'amis que ça et ils sont même pas toutes venus. Ça m'a vraiment donné une belle dose d'amour. J'étais comme : on est chanceux. On a un bel entourage, des amis qui sont fiables. Qu'on aime, qu'on tient. » (2)

Pour d'autres, les visites sont plutôt redoutées. C'est encore un moment personnel et certaines nouvelles mères expliquent qu'elles n'étaient pas prêtes à sociabiliser :

« Mais j'ai une amie qui est venue et, quand l'infirmière m'a dit y'a quelqu'un pour vous, j'ai capoté : Ah! je ne veux voir personne! Finalement, elle a dit o.k je suis un peu freak, je suis en bas, mais je ne viendrais pas. On voulait passer ce temps-là en famille. Elle est revenue le lendemain. Pis ma belle-mère est arrivée à 9h, le lendemain. Sa mère on a pas eu le temps de l'appeler. Il l'appelait et elle était dans le corridor... Ma mère est dans les Cantons de l'Est. Elle est venue vers 12h 30, 13 h. Et mon père est venue avec sa femme entre les deux, vers les 11 h. » (10)

D'autres témoignages renforcent ce souhait de tranquillité suite à l'accouchement :

« J'ai accouché et on m'a dit : *ta mère est là de l'autre côté*. Je suis comme (avec un air mécontent) Fais-là rentrer. Après ça, la mère de votre copain est là. Après ça, la porte ouvre et c'est Barbara et sa copine. J'étais comme détruite et à un moment donné, j'ai dit : Bye, bye. Hey, je viens d'accoucher. Ça fait 30 heures que j'ai pas dormi. Je suis décriée au plus haut point. On dirait que je voulais être avec mon *t'chum* et le bébé. T'sais ma mère, c'était correct et la mère de mon copain, c'était correct. Mais quand j'ai vu Nadia arriver avec Julie, j'étais comme : C'est pas nécessaire. Je viens d'accoucher. Y'est 10 heures du soir. Je suis rentrée la veille à 2 heures du matin. Je suis défaite. Ils m'ont gardée 24 heures. Ils gardent plus longtemps astheure. Une fois que tout est correct bye, bye. » (7)

Le désir d'être entourée ou non suite à l'enfantement est inévitablement relatif à plusieurs facteurs et, notamment, à la personnalité des femmes concernées, à leurs relations intimes et au déroulement de l'accouchement. Dans notre échantillon, du moins, on remarque tout de même davantage une tendance pour un repli en famille. Dans ces conditions, pour nos répondantes, les visites se sont limitées à la famille et aux amis très proches.

Une fois l'accouchement, la supervision et les formalités terminés, les jeunes filles retournent à la maison. Dans notre échantillon les jeunes mères sont restées entre 24 heures et 5 jours à l'hôpital. Celles qui sont restées longtemps sont celles qui ont connu des complications. Il est à noter que lors de leur retour à la maison, le soutien public de l'hôpital et/ou du CLSC rattaché à l'hôpital se poursuit. C'est-à-dire que s'il y a à des complications, la jeune femme sera accueillie rapidement à l'hôpital; aussi dans les premiers jours, il y a une infirmière qui va chez toutes les nouvelles mamans pour assurer un suivi minimal.

« Y'a une personne qui vient deux jours après que tu accouches, pèse bébé, tu lui poses des questions, mais après c'est tout. Et c'est une petite infirmière. C'est cool quand même, tu es contente de l'avoir. » (7)

« Y'a une infirmière qui vient voir tout le monde. Tous les nouveaux enfants. Elle est venue deux trois jours après la naissance. Si y'a des crottes de chien partout, il te réfère à la protection de la jeunesse. Mais non, elle est venue le peser, moi je lui ai posé des questions sur des affaires que je ne savais pas. » (4)

Cette visite de routine est appréciée par plusieurs. Mais, aussi, plusieurs la critiquent. Non pas pour sa raison d'être, mais en regard de la question épineuse de l'allaitement. En fait, nonobstant les mères, ce sont les infirmières qui sont les premières disponibles à répondre aux questions liées à l'allaitement. Pour la plupart des femmes, l'allaitement n'est pas quelque chose d'aisé et, selon certaines, les infirmières de l'hôpital et celles qui viennent faire la visite de routine seraient insistantes sur l'importance de l'allaitement et/ou des méthodes prescrites en ce sens. Il faut effectivement avoir des conseils en ce sens parce que les difficultés avec

cet exercice entraînent non seulement le découragement, mais également des plaques rouges, des cicatrices, du sang. Pour d'autres, il sera tout simplement impossible de le faire. Des répondantes mentionnent qu'il y a vraisemblablement une certaine propagande pour l'allaitement et les nouvelles mères qui ont eu de la difficulté en ce sens ont vécu de la culpabilité.

« Le sein moi, ça me stressait. Ça, ça stresse l'allaitement. Je ne sais pas pourquoi mais toutes les filles stressent avec ça. T'es à l'hôpital pis ils te font pas sentir que si tu l'as pas, c'est pas grave. C'est comme ... Ils te le mettent. Ce n'était pas l'fun. Je sentais qu'elle le prenait mal. J'ai eu des ampoules sur le sein. Ils te disent de la prendre comme, ca...nanana. Je peux-tu aller chez nous. Je sais comment m'occuper de mon enfant. Dans mon lit. » (10)

Cette répondante n'est effectivement pas la seule qui a eu du mal avec l'allaitement et qui s'est sentie incapable ou mal à l'aise. Ce témoignage démontre que, d'une part, la mère se sent responsable des soins envers son enfant, mais, d'autre part, elle sent qu'elle doit légitimer le comment et le pourquoi elle prodige ces soins. À noter que les répondantes qui ont eu l'aide de sages-femmes se sentaient mieux épaulées et moins jugées. Néanmoins, nos données démontrent qu'à l'exception des accouchements problématiques et des troubles liés à l'allaitement, les heures suivantes l'accouchement se sont bien déroulées et la fatigue et l'émerveillement prévalaient.

3.3.2 Les premiers jours intenses et maternels

Le temps du retour à la maison et l'expérience de celui-ci diffèrent selon les particularités de chaque enfantement. Dans notre échantillon, une jeune fille avait une colite ulcéreuse¹³⁰ et trois ont eu des césariennes. Au Québec, en 2004, on parlait de 22 % de naissances par césarienne.¹³¹ De par leurs témoignages, on constate

¹³⁰ La colite ulcéreuse est une maladie inflammatoire chronique du côlon et du rectum qui est détectée chez plus de 155 000 personnes au Canada et peut se manifester à tout moment, notamment chez les gens de 15 à 40 ans.

¹³¹ Duchesne, L, 2005 dans Conseil de la famille et de l'enfance du Québec : 31

clairement que pour celles-ci, le retour à la maison a été marqué par une dépendance presque totale envers des pôles de soutien.

« ...la deuxième fois, j'ai accouché en césarienne, fait que je suis restée là cinq jours... J'ai accouché en césarienne, j'ai eu beaucoup mal, je ne pouvais rien faire. Fait que Jean s'occupait de tout, d'Émile, du lavage, du ménage, d'elle. Il venait m'a porter, je l'allaitais, je lui redonnais. Ça a été très difficile une césarienne, je ne pensais pas que c'était si douloureux. Ceux qui... Les femmes qui veulent une césarienne par choix, y'a des données qu'elles ont pas. C'est tellement pénible comparé à un accouchement naturel. Pour Émile, après cinq jours, maximum, tu fais ta vaisselle. C'est sûr que tu as des douleurs, tu n'es pas revenu à la normale, mais tu peux fonctionner. Trois semaines après la césarienne, moi, j'avais de la misère à faire ma vaisselle. C'est toute une différence. Quand tu regardes la maison, tu dis : Qu'est-ce que je peux faire qui me ferait pas mal. Tu ne peux pas arroser les plantes. Tu peux rien faire. »
(5)

Les conjoints et les mères étaient alors les soutiens premiers et incontournables.

« J'ai été là trois nuits, quatre jours. Quand je suis sortie de l'hôpital, là, ma mère est venue avec son mari. C'est eux autres qui nous ont ramenés à la maison. Ma mère est restée deux semaines chez moi. Avec mon *t'chum*. Mon *t'chum* avait son congé parental de six semaines. Y'avait le droit à cinq, mais y'a pris une semaine de vacances. Parce qu'une césarienne, c'est six semaines pour t'en remettre. T'es même pas capable de prendre la petite dans tes bras. C'est mon *t'chum* qui m'installait et il m'a mettait dans les bras pour allaiter tout ça. Ma mère m'a aussi beaucoup aidée. Je pense que je n'aurais pas voulu d'autre monde que ma mère et mon *t'chum* à ce moment-là. La mère de mon *t'chum* est venue après une semaine. C'était correct. Mais c'était ma mère que je voulais pour les premières semaines, les premiers jours. » (8)

Il semble clair que cette opération a de lourdes conséquences sur les premiers jours avec l'enfant et que des aides quotidiennes sont nécessaires. Pour les nouvelles mères dont la grossesse s'est déroulée sans heurt, il y a aussi des besoins en termes de soutiens et les agents de soutien centraux sont aussi le conjoint et la mère (et dans certains cas la belle-mère aussi). Qui plus est, la cohabitation avec les mères et, donc, les grands-mères est véritablement unanime lors des jours suivant l'accouchement. Toutes les mères de nos répondantes sont venues séjourner quelques jours chez leur

filles alors que ces dernières sortaient de l'hôpital. Une mère dans l'impossibilité d'être présente au début est venue plus tardivement et une autre est venue seulement pour le premier enfant à la demande de sa fille. (Nous y reviendrons).

« Ma mère a habité ici pendant une semaine. Elle l'a prenait, elle faisait à manger, le ménage, le lavage, vraiment des tâches ménagères. Après, dernièrement, moi j'ai *feillé* moins bien. Là, dans la nuit, elle se réveillait pour le biberon et tout... On avait peur parce que des fois on se pogne. Mais là, non, ça vraiment super bien été. Ça été numéro un. Y'a maintenant, des fois, elle donne des conseils et tout, mais c'est bien pris. Elle n'est pas contrôlante si tu veux. Ça super bien été avec ma mère. »
(8)

La belle-mère aussi est d'une grande aide et, dans certains cas, elle est plus présente que la mère. En fait, cela notamment auprès de répondantes dont la mère ne vit pas à Montréal.

« Quand je suis revenue ici après, ils m'ont aidée. Marie, elle faisait le lavage, elle faisait la vaisselle, elle faisait tout. Toutes les tâches ménagères, c'est elle qui le faisait... Pis, c'est ça, ma mère, elle, elle prenait Élise. Elle venait la chercher une fois par semaine, juste une nuit, pour que je puisse dormir toute la nuit, pis elle venait me la rapporter le lendemain. Elles m'ont aidée les deux... : Marie dormait ici ... Bien, ma belle-mère m'a aidée beaucoup beaucoup et ma mère aussi. » (3)

Comme une répondante le mentionnait ci-dessus, certaines avaient des craintes quant à cette promiscuité avec la mère dans les jours suivant l'accouchement. Cette appréhension dépend bien évidemment des relations mère-fille déjà en place mais, aussi, elle est en lien avec l'intensité de l'événement et, une fois de plus, le désir de vivre ce moment dans l'intimité, seule avec le conjoint. Il s'agit vraisemblablement d'un moment d'ambivalence, où les nouvelles mères ont besoin de soutien, mais où elles aspireraient à être seules, à se suffire à elles-mêmes avec leur nouvelle famille.

« Ma mère est venue pendant l'accouchement deux semaines. Y'avait ma maman qui était là qui était vraiment d'une grande aide. Mais ça a été difficile aussi... Parce que quand tu deviens maman, tu t'affirmes aussi comme mère par rapport à ta propre mère. Donc ça été aussi d'un côté très très difficile, mais aussi d'une grande grande aide. Ben, elle faisait à

manger. Elle faisait les lessives. Pis au niveau... c'était difficile parce que dans le fond, y'a des moments où j'avais vraiment pas envie de la voir. J'avais envie d'être juste avec Marc et Félix. Et, j'étais partagée entre lui demander des conseils pis en même temps je voulais rien savoir de ce qu'elle me disait. Donc des fois je l'appelais : Qu'est-ce que je dois faire? Là, elle me disait : Tu devrais ... Ah sors de ma chambre (en hurlant) Laisse-moi! C'est hyper irrationnel. C'est complètement dans l'émotionnel. Donc c'est ça, elle était prise là-dedans aussi. » (5)

Malgré un désir d'être conseillées et soutenues, voire maternées, les nouvelles mères veulent s'affirmer seules dans cette expérience. Ce sentiment d'ambivalence est palpable dans d'autres entretiens. Plus encore, il y a aussi deux jeunes femmes qui ne souhaitaient tout simplement pas la présence de leur mère dans leur maison après l'accouchement. Pour l'une, en particulier, ce souhait ne fut pas écouté et donc exaucé et il s'en est suivi de forts ressentiments.

« Ma mère, y'a fallu que je lui répète 10 fois. Elle était venue de Québec. Elle était débarquée chez nous durant le temps que j'étais à l'hôpital. Je lui avais bien fait comprendre que quand j'arrive de l'hôpital, je veux être seule avec mon bébé et mon *t'chum*. J'arrive pis elle est chez nous. Elle s'en va pas. Elle nous fait de la bouffe. J'étais comme... Et là, mon *t'chum* il dit : Moi je m'en vais d'ici. Il est parti. Moi je pleurais dans ma chambre avec bébé. Et ma mère est comme : Veux-tu du ragout.? ... Je me sentais envahie pis trahie, parce qu'on avait mis ça au clair que quand on revenait de l'hôpital, on était tout seule chez nous. Ma mère quand on est entré, elle était comme : Ah bébé ! Elle a sauté dessus quand il a commencé à pleurer. Y'a une journée là, on l'a pas encore pris énormément nous non plus. Mon *t'chum* était allé pour le prendre et ma mère l'a pris. Il était en crise... Il est parti et moi je pleurais Ma mère rentre dans la chambre et dit : Tu pleures qu'est-ce que je peux faire. T'en aller. Je pleurais parce que je mettais ma mère dehors. Je pensais que j'avais mis ça au clair. Ça a été super dure de le dire avant d'accoucher et là fallait que je recommence. En tout cas, finalement elle est partie, j'ai appelé mon *t'chum*, il est revenu. Mais t'sais je me sens mal, y'a fallu que je mette ces parents dehors, ma mère. Pis tu es super émotif. Fait que c'était ben lourd. Ca m'aidait pas. J'allait. Laissez-moi tranquille. Je veux pas entendre brasser dans la maison. Et mon *t'chum* avait pris des vacances exprès et il voulait être là, s'habituer. Je ne voulais pas de mères qui prennent l'enfant quand mon *t'chum* est là et qui veut s'impliquer. Après tu culpabilises d'avoir mis ta mère dehors. J'ai pleuré trois jours de temps. J'ai foutu ma mère à la porte ! » (7)

Pour l'autre, elle avait vécu la présence de la mère à son premier accouchement et a refusé cette aide au second, avec la volonté de tranquillité, d'autonomie et d'intimité.

« C'est-à-dire que pour ma fille ma mère est venue m'aider, mais je lui dis à un moment donné : O.k, c'est assez. Mais pour mon garçon je me suis arrangée pour qu'elle ne vienne pas. Peu importe, c'est une super bonne personne, pis elle m'aide énormément. Mais dans certains moments, elle over react. Et moi je suis plus calme. J'ai besoin de prendre mon bain tranquille, dans mes petites affaires et je m'organise. Oui, j'aurais pu quand même bénéficier de plus d'aide. Ma mère, c'est incertain. Des fois elle est en forme mais des fois elle est pas en forme... sa santé... Fait que je ne peux pas compter nécessairement sur elle. Pis des fois, elle est en forme, mais elle m'énerve plus que d'autre chose. Fait que j'aime mieux être dans mes affaires. » (6)

Ce discours qui rappelle la volonté des nouvelles mères d'être seules avec elles-mêmes et de faire les choses à leur façon fait aussi état de la question de la santé des parents. Du fait, il fait écho à l'idée de la mère vulnérable. D'autres répondantes avaient évoqué précédemment cette appréhension de la mère malade ou inquiète qu'on a tendance à vouloir protéger des soucis et du stress. D'ailleurs, dans ce cas, c'était cette nervosité de la mère qui faisait que la mère préfère tout simplement être seule.

Nous avons constaté que même si des mères prennent l'enfant dans leurs bras ou aident au biberon, c'est beaucoup à l'égard des tâches ménagères que les nouvelles mères veulent du soutien. Il semble clair dans nos entretiens que l'aide revendiquée est surtout l'aide domestique puisque la venue de l'enfant implique une prise en charge constante et ces nouvelles mères n'ont pas toujours l'énergie et le temps. Avant de voir cet horaire bousculé et ces besoins de soutiens et de réaménagements au quotidien, deux cas démontreront toutefois, en cas de maladie, avec l'aide ménagère, le soutien émotif et le soutien relationnel sont primordiaux.

3.3.3 Des besoins particuliers de soutien

Nous jetterons ici un bref regard sur deux cas qui ont été difficiles et qui ont été gérés de façon bien différente. Outre les cas de césarienne, il y a aussi les difficultés reliées à un surplus de fatigue ainsi qu'à des tiraillements émotionnels qui peuvent amener notamment à une dépression *postpartum*. Un des cas est celui d'une mère qui, au retour de l'hôpital pour son premier enfant, devait attendre quelques jours avant d'avoir le soutien de sa mère. En fait, il s'agit de la seule répondante (mise à part celle qui a refusé l'aide pour son deuxième enfant) à ne pas avoir eu de soutien lors des premiers jours. En fait, sa mère avait un empêchement et elle ne pouvait venir qu'une dizaine de jours après. Le conjoint de la jeune femme était aussi absent à cause de son travail. Il était entendu que cela serait ainsi, mais la répondante ne savait pas qu'elle allait être aussi mal en point à sa sortie de l'hôpital. Alors qu'elle réalisa son malaise, elle est tout de même restée silencieuse.

« Ça été l'enfer mais je ne m'en rendais pas compte, puisque j'étais malade. Un coup que tout le monde a appris que j'avais été malade... Le monde aussi c'est pas de leur faute, ils se disent : elle vient d'accoucher. Ils veulent te donner un break. Quand il passe chez toi... Écoute, moi, je suis très bonne pour avoir l'air... Je ne sais pas si c'est le côté de la job qui m'a fait ça. Ben quand le monde arrivait, je prenais tout mon petit change pour m'arranger le minimum. Malgré que je regarde les photos asteure et je dis hiiiiiiii. (rire) Je prenais mon petit change pour dire : Ah, ça va bien, mais je suis fatiguée. En disant que j'étais fatiguée, le monde disait ben on va te laisser tranquille, te reposer. Il restait une petite demi-heure, une heure. Il partait. J'allais me coucher et la fièvre me reprenait. Ça revenait toujours en fin d'après-midi. Je disais au monde de passer avant. Fait que ça pas trop paru... Je regrette ben des affaires... Je vais essayer d'être un peu moins nounoune. Non, mais tu t'en rends pas compte en fait, tu es tellement chamboulée. Tu es tellement dans un tourbillon. Écoute, moi je me réveillais, je l'allaitais et j'avais de la misère, ça faisait mal. Et de la minute que je la remettais, je tremblotais de fièvre, fait que j'allais me recoucher. Fait que les journées ont passé sans que je les voie. » (1)

Même si cette répondante avait grandement besoin de soutien, elle n'a pas mentionné celui-ci à son entourage. Ses propos laissent ensuite entendre qu'elle ne voulait pas inquiéter les gens et qu'elle était habituée d'être autonome. Elle explique aussi qu'elle savait qu'elle pouvait appeler une aide publique, une infirmière ou une

marraine d'allaitement qui aurait pû l'aider, Elle a attendu que les malaises passent. S'en est suivies, une plus longue rémission et une difficulté pour l'allaitement.

De l'autre côté, nous avons une répondante qui, lors de son retour de l'hôpital, a commencé à ressentir des malaises. Dès leurs premières manifestations, elle a vivement demandé de l'aide. D'abord, à son conjoint et à sa mère, ensuite à certaines amies et, finalement, elle est allée chercher une aide professionnelle publique.

« J'ai fait comme une petite dépression *postpartum*, si tu veux. C'était pas tant une dépression *postpartum*, mais plus de l'épuisement. Je faisais de l'anxiété reliée à la fatigue, l'épuisement. Je me levais le matin, anxieuse. J'ai fait une crise de panique. J'étais trop épuisée, je dormais plus. Je n'étais pas capable de dormir le jour quand Amélie elle dormait. Je rattrapais pas mon sommeil. Ma mère est revenue ici pour que je puisse dormir un peu... Mon *t'chum*, je trouve, ça a été dur pour lui. Il se sentait pas bien parce qu'il était pas là, il travaillait beaucoup, lui aussi il était brûlé. Fait que j'étais brûlée, il faisait tout. Mes amis, je les voyais pas. J'allais pas bien donc je voulais pas les voir. C'était plus une amie, Andréanne, qui a déjà vécu l'anxiété. Et elle je voulais la voir parce qu'elle savait c'était quoi. Et Julie aussi. Ça m'aidait de parler à ces deux filles-là, parce qu'elles savaient c'était quoi. Sinon, j'avais pas le goût de voir mes amis. Je voyais beaucoup ma sœur, ma mère, je suis allée chez mon père aussi. Y'a aussi un psychologue que je vois à St-Luc mais je ne l'aime pas. Elle est poche. Quand je suis allée l'autre lundi, elle prenait des notes sur son téléphone, elle avait l'air stressée parce qu'elle s'était fait voler dans son bureau... Tout le long je voyais qu'elle était anxieuse. C'est payé par St-Luc. C'est le centre des naissances qui paye ça. C'est bien maintenant, parce qu'il aide. Y'a une femme sur cinq qui a une dépression *postpartum*. Pis avant c'était tabou. Là, dès qu'ils sentent que ça *feel* pas, ils mettent du monde autour de toi. Il faut que tu les appelles. La mère doit faire le premier pas. » (10)

Comme cette dernière citation le démontre clairement, il faut que la nouvelle mère témoigne de son besoin de soutien, laisse en arrière cette volonté d'agir seule et de façon indépendante. C'est aux jeunes mères de faire les premiers pas pour aller chercher un support. Cela est important parce que bien que ce soit un moment des plus heureux, l'adaptation est toujours grande, voire difficile en certains points. Le

baby blues toucherait jusqu'à 80 % des femmes.¹³² Une autre répondante a d'ailleurs connu ce malaise :

« En tout cas, j'ai eu un moment donné où je me suis dit : Je suis-tu en dépression? T'sais un moment où tu te sens pas belle. Toute est lourd. Tu as de la misère à te lever le matin. J'étais tout le temps fatiguée. J'étais dans une dépression genre : Ah non la routine. Qu'est-ce que je vais faire demain? Je vais me lever, faire manger Émile. On va écouter Dora (rire). Je vais le porter à la garderie. Ça m'a... Oui, J'étais vraiment down de ça, savoir ce que j'allais faire le lendemain... » (9)

Pour cette répondante comme pour plusieurs femmes, il n'y a pas nécessairement un besoin d'intervention, si ce n'est soutien des proches. Mais il est vrai que pour certaines, ces malaises peuvent conduire à une dépression postpartum : un déséquilibre hormonal qui apporte « l'anxiété, la fatigue, la confusion, la culpabilité et l'impression d'avoir manqué sa vie ».¹³³ Il est aussi à noter, comme le dit une répondante « le monde s'en rend pas compte que les gars aussi après un bébé, ils peuvent faire ça » une dépression.⁽¹⁾ Elle croit d'ailleurs que son conjoint a vécu cette expérience.

Somme toute, les jours passent et les jeunes mères se fatiguent, mais aussi elles apprennent peu à peu les rudiments de leurs nouvelles tâches. Les mères et belles-mères sont les agentes dominantes d'aide aux nouvelles mères, surtout en ce qui concerne les tâches domestiques. Il ne fait aucun doute que les premiers jours sont particuliers en termes d'intensité et de temps consacré à l'enfant. C'est à cette période que les nuits sont les plus courtes et, comme nous allons le voir, que les visiteurs commencent à se faire de plus en plus présents.

3.3.4 Des visites et des petits plats

Pour ce qui est du soutien de l'entourage plus large, il s'actualise d'abord lors des visites ponctuelles. En fait, bien que certains apportent un soutien particulier, les

¹³² Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, 2007 : 32

¹³³ Ibid.

gens passent plus souvent qu'autrement voir si tout va bien et saluer le nouveau ou la nouvelle venue. Frères, sœurs et amis, mais aussi oncles et tantes que l'on voit rarement viennent pour l'occasion. Outre les cadeaux qu'elles reçoivent toujours (depuis le début de la grossesse), nous remarquons une forme de solidarité assez répandue et dont plusieurs répondantes ont fait état : la famille et les amis apportent des petits plats pour la nouvelle mère qui n'a pas le temps de cuisiner parce qu'elle est trop fatiguée pour s'adonner à cette tâche essentielle.

« J'avoue, la bouffe que c'est quelque chose que j'ai apprécié. C'est ce que j'ai apprécié le plus dans le fond... une portion, deux portions, trois portions. Le congélateur plein. Mais quand j'en ai pu eu, elle m'a pu fait des grosses batch. Quand y'a fallu que je recommence à cuisiner, ça me tentait pu. (elle s'imite) J'ai pu le goût de cuisiner, ça fait chier. En plus, moi, elle est née l'hiver, tu vas pas dehors avec un bébé. » (4)

Étant une forme de soutien appréciée et reconnue, une jeune répondante s'organise donc pour obtenir cette forme d'aide.

« Nous autres, une chose qui a été extraordinaire, c'est qu'on s'est acheté un congélateur. Pis quand on a eu l'enfant, on a dit aux gens : Regardez, on a eu tout ce qu'on avait besoin, on n'a pas besoin de... Mais quand vous venez nous voir amenez un petit plat maison. Fait que les gens venaient nous rencontrer, y'en a qui achetait quand même des affaires, t'sais, mais ils amenaient des plats maison, de la soupe, de la lasagne... On a eu pour trois mois de la bouffe sans se casser la tête, et ça c'est collectivement, des amis, de la famille, de tout le monde. Et nous on en avait fait aussi d'avance. Et ça, je pense que c'est le plus beau cadeau que les gens peuvent faire. Pis je pense que n'importe qui qui accouche... Et en plus moi j'ai eu une césarienne, c'est six semaines pour s'en remettre. Mais malgré ça, je pense que c'est une des plus belles choses. T'as faim, le bébé fait pas ses nuits. Le temps que tu prennes le rythme. Et c'est de la bonne bouffe, c'est pas de la cochonnerie. » (8)

Plus de la majorité des jeunes filles affirment avoir bénéficié de la gastronomie cuisinée par leurs proches et elles l'ont vivement appréciée. Bien que ces attentions et les visites qui leur sont inhérentes soient appréciées, pour certaines, ces visites peuvent être fatigantes dans les premiers jours et même dans les premières semaines.

« Les premiers jours, c'était moi et mon copain. C'était ça qu'on voulait. On a eu de la visite et moi j'aimais pas ça. J'aimais vraiment pas ça... C'était la famille. J'ai trouvé les amis pas mal plus brillants que la famille. Les deux, trois premiers jours, j'ai trouvé ça dur à cause de la visite. Le prochain, pas de visite. Il venait me déranger... » (7)

Dans un même sens, et ce, d'une façon plus révélatrice, une répondante explique selon elle cette incongruité dans les aides :

« Quand tu arrives après l'accouchement... Moi je voulais la paix. Je voulais voir personne après. Les premières deux semaines, tu veux voir personne. Tu es avec ton bébé, ton *t'chum*. C'est une bulle de bonheur. Tu es tellement sur un *high*, tu le sais pas que tu es fatiguée. Mais au bout de ça, quand ton bébé a un mois, là c'est là que tu commences à avoir besoin. C'est à partir du premier mois que j'avais besoin d'aide... C'est ça c'est que... En même temps, toutes les mères c'est différent. Mais, tu veux expérimenter au début quand t'as un flo. T'as pas envie qu'il y ait mille personnes qui te disent quoi faire. Pis au bout d'un mois, tu commences à être fatiguée pis là tu aurais le goût que le monde vienne. Mais le monde vient au début te voir pis là il t'amène de la bouffe pis toute. Au début, mais il t'amène pas de la bouffe au bout d'un mois et c'est là que t'en as le besoin, je te dirai. Plus vers... Moi, c'est vers un peu plus qu'un mois, un mois et demi. À un moment donné, j'étais comme ah, maison en bordel, les couches, le plat. Parce que le monde ils te font des bouffes. T'as tout le temps de la visite et ça c'est *rough* aussi. Ton oncle, ton gnagna. Là, tout le monde veut voir le bébé. C'est donc *cute*. Mais rendu à un mois et demi, deux mois, un bébé c'est pu *cute*. Là t'as moins de monde qui t'apporte des trucs, qui veulent t'aider. L'aide est moins là, on dirait. » (4)

Ce témoignage indique donc que les premiers jours où la visite afflue (ainsi que les petits plats cuisinés par des gens attentifs) ne sont pas ceux où les nouvelles mères ont le plus besoin de présence. C'est plus tardivement qu'elles souhaiteraient une aide, alors que la fatigue et la solitude se font plus sentir. C'est donc quand le train-train du quotidien redémarre et que le conjoint retourne au boulot que les journées se ressemblent et passent tout de même à une vitesse incontrôlable que la nouvelle mère ressentirait davantage le besoin de voir ses proches. Avant d'aborder cette nouvelle routine de vie, un petit détour sur les congés parentaux et les arrangements financiers s'impose.

3.3.5 Les congés et les aides financières

Il est vrai, une fois l'intensité du moment et les premières semaines passées, voire par moments affrontées, une routine organisationnelle se met en place. En général, celle-ci s'articule autour du fait que la mère reste à la maison et que le père retourne sur le marché du travail. Nous remarquons qu'outre un couple qui s'est séparé équitablement le temps du congé parental, c'est généralement la mère qui bénéficie du congé payé pendant un an. Néanmoins, au Québec contrairement aux autres provinces, le père n'est pas totalement en reste puisque tout « salarié a droit à un congé de paternité sans salaire d'une durée de cinq semaines continues à l'occasion de la naissance de son enfant. Le congé peut être pris à n'importe quel moment, mais il ne peut commencer avant la semaine de la naissance de l'enfant et doit se terminer au plus tard 52 semaines après. »¹³⁴ Dans notre échantillon, ils sont près de la moitié à avoir bénéficié de cette mesure. On remarque que plusieurs de ces pères ne prennent pas les cinq semaines de façon consécutive. Par choix ou par contraintes professionnelles, ils prennent ces congés par segments.

« ...il l'a pris en deux phases. En fait, les premières semaines, il avait congé sauf qu'il donnait un cours à l'INIS le lundi. Mais il s'est arrangé pour ne pas avoir de boulot. Mais il a pris son congé (de paternité) plus tard à Noël, deux semaines, et trois semaines en Belgique en avril. Ça, c'était vraiment le congé payé. » (5)

« Il en a eu cinq semaines. Deux de suite au début et ensuite il en avait une par mois. Normalement tu les prends quand tu veux mais là puisque c'était une nouvelle job, dans le contrat, c'est eux qui ont plus ou moins imposé ça. » (2)

L'employeur peut aussi imposer ses contraintes. Pour un des pères ici concernés prendre son congé en différents temps lui aurait permis de ne pas perdre contact avec son milieu de travail et de sauvegarder ses acquis dans l'entreprise concernée.

« Il était en charge de gros projets et, là, ils ont vu qu'il partait. Lui, il voulait prendre son congé en deux temps, trois semaines, trois semaines,

¹³⁴ <http://www.mfa.gouv.qc.ca/>

mais ils ont pas voulu. Ils ont dit : *c'est trop compliqué, tu les prends toutes d'un coup*. Mais en faisant ça, ils ont été obligés de former des gens pour le remplacer. Et quand il est revenu, il avait des gros contrats dont il était en charge et ils ont dit : *C'est beau, on prend ça en main, on a pu besoin de toi là. Fait que ça a été dur pour lui. Y'avait plus de lead avant que après.* » (8)

Nous constatons ici que même si la loi prévoit qu'à la fin du congé de paternité, l'employeur doit réintégrer le salarié dans son poste habituel et lui donner le même salaire et les mêmes avantages qu'auparavant, certaines circonstances peuvent néanmoins faire en sorte que le travailleur perd des contrats, des opportunités, voire par moment une certaine notoriété au travail. D'autres situations font tout simplement en sorte que le père n'ait pas accès à ces conditions et/ou l'employeur peut aussi témoigner sa désapprobation envers le congé et, ainsi, influencer celui-ci pour qu'il ne le prenne pas.

« Maintenant y'a 5 semaines de congé pour les pères. Moi, mon *t'chum* il pouvait pas parce qu'il avait pas travaillé. Il était aux études et il travaille dans un bureau d'avocat. C'est super mal vu de partir avant 5 heures le soir. Lui il part entre 5 heures et quart et 5 heures et demie. C'est comme super mal vu quand tu es stagiaire de prendre 5 semaines off alors que les avocats ils ne peuvent même pas prendre 3 semaines de vacances par année. Fait qu'il s'est fait conseiller de pas les prendre. Oui, il ont dit : *Regarde tu es là pour faire tes preuves, si tu prends 5 semaines de vacances et si à chaque fois qu'on a besoin de toi tu es parti en congé de paternité, c'est bien dommage, mais t'sais. Oui. C'est qui a pas eu d'offre encore. Y'a été étudiant. Ça fait longtemps qu'il travaille là. À sa deuxième année, il a été recruté par cette firme-là. Fait qu'il travaille tous les étés là comme étudiant. Ça fait longtemps. Pis ça fait deux ans pis là y'est stagiaire. Les stagiaires, c'est 6 mois intenses...* » (4)

Il est vrai que les étudiants n'ont pas accès à ce congé et on constate que les gens en stage professionnel non plus. Sinon, lorsqu'il s'agit d'un candidat admissible, le père prend le congé de paternité et la nouvelle famille apprécie beaucoup cette mesure. Le congé de maternité et les allocations familiales qui débutent alors sont aussi très appréciés.

« C'est privilégié, moi je pense, de pouvoir rester à la maison un an et recevoir autant d'allocations familiales. Juste les allocations familiales, je reçois 900 \$ en tout et partout, pour deux enfants. C'est énorme, par mois. Ça paye mon loyer. ... [Sans ces prestations] je pourrais manger, mais ça serait vraiment serré. Mais t'sais il (conjoint) va à l'école aussi. Il a vraiment pas beaucoup de revenu en ce moment. » (9)

Nous remarquons que c'est effectivement les allocations familiales qui font la différence. L'assurance parentale offerte à l'homme ou à la femme n'est pas suffisante pour permettre à la famille de garder le même rythme de vie qu'auparavant.

« Moi mon revenu, mon chômage de mère est passé à 55 %. Je perds 200 \$ par mois pis c'est énorme... Si c'était tout seule, je pourrais jamais vivre. Avec ce que j'ai, honnêtement, sans les prestations il me reste 100 \$ par semaine. C'est pas super gros. Ben avec les prestations, c'est 600 \$ de plus, 150 \$ de plus par semaine. Ça fait une différence. » (4)

C'est donc la combinaison de ces mesures qui permet le bien-être aux familles. D'ailleurs, il est à noter que seuls les parents ayant accumulé 600 heures en emploi assurable au cours des 52 dernières semaines ou depuis le début de sa dernière période de prestations ont accès à celles-ci durant un an. Pour ces candidats admissibles, ce montant est considérable, s'ajoutant aux allocations familiales, il leur est plus aisé d'économiser pour d'autres nécessités ou projets. Pour certaines ces montants d'argent sont essentiels pour la subsistance ou, du moins, pour garder leur standard de vie, tandis que pour d'autres, ces allocations permettent d'économiser pour de grands projets.

« Moi je reçois trois pensions par mois. Le gouvernement Harper donne 100 \$ à tous les mois jusqu'à ce que ton enfant ait six ans. Ça paye son lait en poudre qui coûte cher (20 \$ par semaine). Je reçois 266 \$ du Québec et 206 de la Régie des rentes. Sauf que c'est au trois mois, ou au deux mois. Au trois mois, je reçois un chèque de 572, un chèque de 300 et quelques... Je mets ça de côté pour aller en voyage. » (4)

Pour certains, c'est ce montant qui permettra l'achat d'un logement et donc de devenir propriétaire.

« Oui, on a commencé à les recevoir (les prestations pour enfants). On met tout ça dans un compte REER pour s'acheter une maison. On voudrait s'acheter un duplex. » (10)

Une jeune femme qui a deux enfants explique que c'est en mettant de côté les allocations qu'il ont pu acheter une maison dans laquelle ils déménageaient sous peu. Selon les projets, les familles planifient comment elles utiliseront ces montants.

« Ça dépend des périodes. Je te dirais que maintenant je les utilise. Et l'objectif c'est de moins les utiliser quand je vais travailler. Pour les mettre de côté pour leurs études ou d'autres choses. Pour pouvoir épargner finalement. » (6)

Selon les ressources disponibles, ces jeunes familles gèrent les sous différemment. En fait, il faut se rappeler qu'une grande majorité de notre échantillon avait des salaires importants avant la venue de l'enfant, oscillant entre 25 000 \$ et 90 000 \$. Dans ces conditions, elles ont accès au minimum des montants disponibles pour les familles

« ... considérant que l'année dernière, j'avais un salaire qui faisait qu'on faisait 72 000 \$, notre salaire était trop élevé. Donc on avait le minimum de ce que le gouvernement peut nous donner... l'allocation familiale de la province qui est de... Je te dis nous on a les minimums, je pense. C'est 89 \$ par mois. On a l'allocation familiale canadienne. On a 49 \$ par mois. Pis on a le fameux bon de Harper qui est de 100 \$ par mois pour toutes les familles, ça c'est pas une question de salaire. Ça c'est jusqu'à six ans, les autres c'est jusqu'à ce que ton enfant ait 18 ans. L'autre c'est une aide jusqu'à six ans pour les garderies. » (2)

La répondante souligne bien ici les différents apports publics pour les familles ainsi que le fait que la majorité de ceux-ci varie d'une famille à l'autre. Par exemple, le Soutien pour enfant est calculé chaque année en tenant compte, notamment de votre revenu familial, du nombre d'enfants et de la situation conjugale. La situation financière des familles dépend effectivement de plusieurs facteurs. Dans cette optique, il faut noter qu'un de ces facteurs reste le degré de soutien financier reçu par les parents, soit celui des nouveaux grands-parents. Certaines répondantes

avaient eu un héritage, d'autres reçoivent des dons ponctuels et/ou ont des épargnes consolidées par les parents :

«...C'est des économies qui sont à moi, mais c'est ma mère qui a mis l'argent de côté pour moi, fait que je considère que j'emprunte, même si il est à moi cet argent-là. Elle en met à toutes les payes, même aujourd'hui. Elle m'a fait comme un espèce de cash down depuis que j'ai 12 ans. Depuis qu'elle est séparée de mon père, elle trouvait ça important de mettre de l'argent de côté pour un jour. Elle a juste un enfant donc elle s'est dit... quand elle m'a annoncé que j'avais ça, j'étais pas très loin de 10 000 \$. Mais elle m'a dit tant que tu n'y toucheras pas, je vais continuer d'en mettre. Mais cet argent-là est pas là pour faire un voyage ou n'importe quoi. Je t'ai mis cet argent-là pour si un jour tu veux mettre un cash down si un jour tu veux t'acheter une voiture ou une maison. Mais là, vu la situation, elle m'a dit qu'elle va continuer d'en mettre. T'inquiète pas. Si tu es vraiment mal prise, je peux te sortir un 2000 \$ pour cet été. Mais elle dit c'est tout après. » (2)

Somme toute, mise à part une de nos mères, celles-ci et leur conjoint respectif ont tous une situation plutôt enviable sinon convenable, en termes financiers. Se faisant, la question financière, bien qu'essentielle, ne préoccupe pas ces familles de façon trop importante. D'une part, la politique familiale au Québec est relativement généreuse et, d'autre part, les parents - maintenant grand-parents - sont ou seraient venus à la rescousse en cas d'impossibilité financière momentanée.

« Et financièrement aussi, elle m'a toujours supportée. Quand j'avais des problèmes, elle était là, à l'école, elle m'a supportée. Pis ça m'a beaucoup aidée et ça m'a sécurisée. Elle serait là, y'aurait pas de problème, mais de toute façon je me dis: on s'en sortirait. » (3)

Si la question financière n'est pas alarmante chez nos répondantes, il en va autrement des préoccupations d'aménagement du temps et des tâches au quotidien, notamment en ce qui a trait à la gestion des activités et des responsabilités, des relations et des communications.

3.3.5 Le quotidien et la fatigue

L'arrivée d'un enfant amène les nouveaux parents à redéfinir leurs priorités, à revoir leur horaire et à réajuster leurs activités dans l'espace-temps. Comme il a été mentionné précédemment, un couple seulement a choisi de séparer le congé parental et, de ce fait, la mère a pris les premiers six mois et le père les derniers six mois. Il y a aussi le cas d'un couple dont les deux travaillent et s'occupent du bébé conjointement, en alternant les heures consacrées à leur commerce situé en bas de leur appartement. Leur organisation planifiée en ce sens leur permet de s'occuper de l'enfant et de l'entreprise de façon équitable. Pour les huit autres répondantes, étant donné que la mère était partiellement rémunérée pour rester à la maison, c'est elle qui avait la responsabilité de l'enfant la majeure partie du temps et qui devait conjuguer avec les tâches domestiques plus considérables avec la présence du bébé. On parle d'allaitement, de lavages constants de vêtements et lingettes pour enfants, de ménage et d'organisation pour cette nouvelle vie. Nos répondantes font part d'une routine pour le moins essoufflante.

« Pis quand t'as un nouveau-né, même si tu as rien à faire, je te jure, t'es toujours en train de faire quelque chose. Parce que ton bébé, il boit aux deux heures, ça y prend - si tout vas bien - t'as fini ta tété en 20, 30 minutes. Fait que tu perds une demi-heure, sûr. Il te reste une heure et demie. Là-dedans, tu le changes, changes sa couche à toutes les... Tu le changes, tu l'habilles, déshabilles. Y'a du temps là-dedans qu'il faut que tu le laves. Si t'as tes biberons, il faut que tu les prépares, les lave. Il faut que tu fasses un minimum de ménage. Faut que tu manges aussi toi. Faut que tu te laves aussi toi. Pis il faut que tu te reposes parce que lui il continue toute la nuit ce beat-là. Faut que tu fasses des siestes. Fait que juste à faire ce que tu as à faire de basic, ben tu réussis pas à faire le ménage, pis souvent t'as pas pris ton bain à la fin de la journée. T'as pas de temps, je te dirai, les premiers temps. T'as pas de temps du tout. » (1)

En général, les jeunes mères de notre échantillon se sentent bien épaulées par leur conjoint. Plusieurs affirment que lorsque le conjoint est présent, les tâches sont également réparties :

« Moi et mon *t'chum* c'est moitié, égal, égal... À tous les niveaux, même part rapport à la petite. Y'en fait peut-être plus même parce que, en plus il fait les trucs qui sont trop *tough*, pelleter, les poubelles. Des fois, je

sors les poubelles, je tire... Il dit tasse-toi... Fait que finalement, il fait peut-être plus car les trucs typiques gars il les fait pareil... J'ai toujours eu des *t'chums* qui étaient pas machos ou qui te traitent autrement parce que tu es une fille. J'ai eu des bons *t'chums*. Je n'ai jamais eu ça comme chums. Mais moi, je n'accepterais pas ça, de toute façon. Je pense à ma mère. Elle faisait tout tout tout tout. Ça implique s'occuper des comptes pis tout ça. C'est beaucoup de gestion. Plus quatre enfants, plus elle travaillait à plein temps. Plus elle avait des hobbies. Le soir, elle sortait... C'est vraiment bizarre, je ne sais pas comment il faisait dans le temps. Je trouve tellement que je suis brûlée. Si je faisais tout, je mourais. » (1)

La littérature fait effectivement état des relations plus égalitaires au sein des couples aujourd'hui. Les nouvelles mesures touchant les hommes reflètent cette participation qui s'est accrue au fil des années. Toutefois, inévitablement, du fait de l'impératif du travail quotidien d'un des parents, c'est le soir uniquement que l'homme peut participer activement à la vie familiale et domestique.

« ...Sinon, quand il est là, il s'en occupe. Il change les couches, il donne le biberon. Après 12 heures intenses avec ton enfant; de 7 heures du matin à 7 heures du soir, à un moment donné, t'es drainé. Ma fille est fine mais y'a des journées où je suis fatiguée. Lui aussi, il revient d'une journée de travail. Je te dirai qu'il s'en occupe bien en crime de sa fille, étonnamment. Je savais qu'il serait bon mais je savais pas qu'il serait aussi bon. Vraiment y'est vraiment hot. Il change les couches, il fait prendre son bain, il lui coupe les ongles, il l'habille, il fait ses biberons, il lui chante des tounes. Le seul problème qu'on voit c'est que si il travaille beaucoup, il serait quand même absent. S'il se met à rentrer à 7, 8 heures du soir... » (8)

Dans le dernier témoignage, nous identifions les participations multiples et diverses du père lorsqu'il est présent, mais, aussi, le fait que ce dernier aussi est fatigué, aux prises avec un quotidien demandant. Cela rappelle que dans cet apprentissage de la parentalité, l'homme aussi doit dans une dynamique intense concilier famille-travail. Qui plus est, du fait de moins de temps avec le bébé, l'homme acquiert moins d'expertise et d'assurance que la mère et peut se sentir moins à l'aise. Il peut méconnaître les besoins, les procédures et les petits trucs facilitant la prise en charge du bébé. Le témoignage suivant est très révélateur en ce sens. Plutôt long, il a la force de présenter plusieurs exemples de cette réalité, où l'homme se sent malhabile et/ou mal outillé pour prendre en charge le bébé.

« Non, non. J'en fais pas mal, pas mal 85 %. Mais je sais que c'est pas toute de même. Je sais qu'il y a des pères plus impliqués... Je sais pas. Je sais que Florence est très très maman et depuis qu'elle est née, elle est très très maman. Fait que du fait qu'elle était très très maman, ben Yan se sentait gauche. Mais au lieu de pousser et dire *Non, non, non, je vais l'avoir...* Mais je le comprends, t'sais. Parce que si elle pleure le soir et il y va et elle continue et si moi je vais la voir elle arrête. C'est facile de dire : Vas-y [...] T'sais j'ai l'impression de tout le temps demander la permission à Yan. Genre, peux-tu regarder la petite, je veux aller fumer une cigarette. Lui, il me le demande pas. Ça va de soi que je vais la surveiller. Pis là il me regarde, ben oui, je vais la surveiller, ben oui. C'est comme je veux aller faire une sieste. Vas-y, ben oui, mais je te le demande parce qu'il faut que tu t'occupes de Flo pis y'a des affaires à faire pour Flo. [...] Eh oui, je suis sûre qu'il le sait. Il le sait et il le fait à la version papa et c'est correct. J'ai pas de problème avec ça. Mais avec maman c'est autre chose. Ça, ça me dérange pas qu'il ait une façon différente. Si il la garde pis il lui fait pas prendre son bain. Ça, ça me dérange pas. Mais ce qui me dérange c'est si un soir je suis avec lui et je dis : chéri veux-tu lui donner son bain, ça me tente pas. Et il dit : elle en a pas de besoin, elle en a eu hier. Non, c'est vrai qu'elle en a peut-être pas besoin mais si tu le fais pas, je vais le faire parce qu'elle prend un bain par jour. Ça, ça me gosse un peu plus parce que t'es comme : moi non plus ça me tente pas. Mais t,as pas le loisir de te demander si ça te tente, tu vas le faire. C'est ça un moment donnée aussi. Regarde elle a les ongles longs. Ben oui, elle a les ongles longs. Ça veut dire quoi? Faut tu j'ai coupe? C'est qui qui coupe les ongles, c'est maman qui coupe les ongles. Mais j'ai des amis, c'est pas du tout comme ça, le père est présent. » (2)

Dans le dernier cas, on peut penser qu'il y a plus que le malaise et le manque de savoir-faire, mais que le conjoint a aussi un manque de persévérance, voire de discipline. La répondante prend le soin de dire que ce ne sont pas tous les hommes qui agissent ainsi, la personnalité du conjoint influence sur sa participation, son organisation, sa solidarité. Elle mentionne aussi être consciente qu'il y a une façon de faire différente du père et de la mère et qu'il faut l'accepter. Mais son ton et sa manière de raconter les choses démontrent une irritation, une impatience et l'exigence des mères parfois vis-à-vis du père et conjoint. Une autre répondante confesse clairement être exigeante par moment et explique ainsi l'évidence de l'impatience.

« Ben... C'est sûr que ça va tout le temps bien, mais c'est moi qui est exigeante. Mais t'sais, des fois des gars... Faut que tu leur laisses bien de la place avec l'enfant pour qu'il se sente intégré. T'sais hier, je parlais au téléphone, le bébé pleure. *Ben qu'est-ce que je fais?* Je parlais au téléphone, je suis avec toute la journée, pis ça arrive qu'il pleure! Essaie une suce, essaie de l'eau, va voir si il a une crotte! Je suis-tu obligée de te dire ça. Comment ça qu'est-ce que tu fais? » (7)

Une autre irritation majeure, relativement répandue chez nos répondantes, serait la prise en charge du ménage. Il est vrai, si à part les cas présentés ci-dessus, on remarque que la participation du père avec l'enfant est grande et saluée, il en est souvent autrement de sa participation au ménage.

« On peut pas dire que c'est 50 50, parce que je suis avec elle toute la journée. Mais le soir, il va lui donner son bain, il va l'endormir. Moi je l'allaiter. Il va lui donner à manger. Je dirai que le soir oui, mais le jour... Et côté aide ménagère, lui y'en fait pas. À un moment donné, y'a du linge qui traîne partout, j'ai commencé du lavage, y'a du linge sur la corde, dans laveuse, dans la sècheuse.... Il est fatigué (en imitant la voix de son copain ironiquement). Lui, il les dort ses nuits, moi j'ai dors pas. Mais il était d'même avant, c'est pas nouveau. C'est pas... Y'a moins d'endurance, moins de tolérance, fait que lui si il est fatigué à 9 heures, il va aller se coucher.. Mais lui quand il part travailler, il la voit pas la vaisselle qui traîne dans l'évier. Fait que si il est 11 heures du soir pis je suis fatiguée, ben je fais faire la vaisselle pareil. Fait que c'est ça, côté support ménager, là je commence à pogner un rythme qui a des fois de l'allure. Ça vient que ça me pèse... » (8)

La question ménagère est d'autant plus importante et stressante alors que la mère retourne au travail. Néanmoins, durant cette année, pour plusieurs à la maison, elle est aussi un tracas majeur soulevé et grandement discuté. Avec les soins à l'enfant et tous les l'arrimage au temps, elle n'arrive pas à tout faire en même temps.

« Il faut que tu acceptes le bordel. Il faut que tu acceptes que finalement tu n'es pas capable de tout faire dans la même journée. Sinon, c'est toi qui est fatiguée. Qu'est-ce qui est plus important que la vaisselle soit faite ou que tu sois brûlée. »(6)

« C'est rushant. Tu apprends à vivre dans une maison un petit plus bordelique. En en faire un petit peu plus à tout les jours que à faire le gros. Tu apprends aussi que c'est pas parce que tu commences une pièce que tu vas la finir. » (1)

Dans ces conditions, une répondante dit rêver d'avoir un femme de ménage qui viendrait une fois par deux semaines. En fait, elle n'est pas la seule qui, à un moment ou à un autre, a évoqué le soulagement qu'une aide ménagère serait. Il est intéressant de noter que le gouvernement du Québec offre un programme d'exonération financière pour des services d'aide domestique et qu'aucune jeune mère ne fait mention de cette connaissance. Sommes toute, dans nos cas, les aides ménagères (outre par le conjoint) proviennent de la mère ou la belle-mère; des grands-mères. Mais néanmoins, une mère rappelle :

« T'sais, même si j'ai de l'aide pis je peux demander à mon père pis à ma mère, ça ne remplacera jamais le père. C'est une aide familiale. Le père, c'est son enfant et quand il est là, il aide toi. Pour moi, le père, la mère, c'est la même chose. C'est à part égale, c'est ton enfant. Fait que pour moi c'est d'autre chose que demander de l'aide. » (2)

Sur ce point, il semble que nos données font clairement état des responsabilités et des nouvelles réalités de cette première année d'expérimentation de la vie parentale. Les soutiens publics permettent de vaquer à ses obligations sans stress financiers majeurs, mais c'est l'organisation quotidienne qui est parfois plus problématique. Bien que l'homme aujourd'hui participe grandement aux soutien de l'enfant, certains ont toujours de la difficulté à effectuer les tâches domestiques, toutes aussi primordiales pour la prise en charge d'un enfant. Nous l'avons vu, cela n'est pas sans lien avec le fait que l'homme travaille de jour et doit tout autant concilier vie familiale et vie professionnelle.

3.3.7 Les nouvelles relations familiales et amicales

Une fois de plus, ce sont bel et bien les mères et donc les grands-mères, ainsi que la famille proche, qui sont les protagonistes centraux auprès de la jeune famille. Les soutiens sont tout autant en termes de services que de soutien d'orientation et

émotif. Ce qu'on remarque, pour plusieurs, c'est que les mères et belles-mères font maintenant partie du quotidien.

« La famille, on les voit souvent. Sa mère est venue beaucoup, elle venait aider beaucoup. Pis elle venait des fois quand je feelais pas et elle venait s'occuper de Milane, elle me faisait des massages. Ma mère, on la voit aux deux semaines. Pis mon père, je le vois quasiment à chaque semaine, vu qu'il habite St-Bruno. Des fois, je vais passer des journées chez lui. »
(10)

Cette répondante évoque la présence de son père qu'elle voit chaque semaine, mais elle n'est pas nécessairement répandue. D'ailleurs comme disait une jeune mère, tout en étant présents, les pères ne seront jamais le soutien que peut être une mère.

Comme disait ma mère, c'est pas mal une job de femme les enfants. Fait que mon père, il se sentait un peu comme... À un moment donné, je suis partie juste au Métro et j'ai laissé la petite dans les bras de mon père. J'ai dit : je reviens dans 10 minutes, il faudrait juste qu'on la change de couche. Je suis revenue, il était dans la même position, avec Florence dans les bras et il était comme... (imitant le père debout, tendu, avec bébé dans les bras). (2)

Il est aussi intéressant de constater que pour la majorité des répondantes, c'est la belle-mère qui est présente. Leur mère étant plus éloignée, les belles-mères ont véritablement pris le relais. Pour l'une la mère est en Abitibi.

« Ma belle-mère. Ma belle-mère je peux dire que c'est important. Elle est vraiment présente. Elle m'aide. Elle garde Émile quand j'en ai besoin. Elle va au Costco, elle m'appelle pour voir si j'ai rien besoin. Ça fait une différence quand même cette présence. Et là à la retraite, elle a beaucoup de temps... Je la vois au moins deux fois par semaine pis on s'appelle presque tous les jours. C'est trop des fois. Je la vois sur l'afficheur et je dis : Oups, je pense que je vais rappeler. Elle m'appelle pour me dire des banalités. C'est correct aussi. Ça vient avec (rire). » (9)

Une autre a ses deux parents en Belgique.

« Les beaux-parents gardent. Pourtant j'ai cinq petites gardiennes à qui je fais confiance. Je suis super contente d'avoir leur numéro de téléphone. Mais ça adonne jamais. Ma belle-mère est tellement contente quand je lui

demande de garder. C'est sûr que c'est la première que j'appelle pis si elle peut pas je vais payer mais... (rire). » (5)

Et une autre a une mère à Québec.

« Ma belle-mère, j'ai juste à l'appeler, elle est là en 10 minutes. Je ne suis pas nécessairement proche, mais elle je sais qu'elle est là quand j'en ai besoin. Fait que je suis proche d'elle. J'ai une bonne relation. Je l'appelle pis elle vient me chercher si je m'ennuie ou quelque chose. Faut dire qu'elle est en amour avec (le bébé). Sa tante aussi. La famille à mon copain sont vraiment là si j'en ai besoin. Ma famille même si je l'appelle elle habite loin. » (7)

Pour la dernière répondante qui s'est unie avec un Italien, c'est toute la belle-famille qui habite à proximité qui prend le relais :

« Sa tante, elle fait des lasagnes et elle vient nous les porter. Elle sait que le soir... Tu lui dis aussi, le soir c'est *tough* de se faire de la bouffe. Elle fait de la bouffe, elle vient nous la porter. Quand on va manger chez elle, elle pack tous les restes pour amener chez nous. Elle est vraiment gentille. (7) ...Sont juste là quand j'en ai besoin. Comme la sœur à Fed on est de plus en plus proche à cause de l'enfant. Moi je trouve ça cool, parce qu'elle veut s'impliquer. Je veux qu'elle soit proche de l'enfant. Je leur laisse bien de la place si elle veut venir. Fait que non je ne suis pas toute seule, si j'ai besoin... » (7)

Les derniers témoignages démontrent que de nouvelles relations se tissent. C'est-à-dire que certaines relations se solidifient et les rencontres se font plus fréquentes. Les appels, les visites et les invitations à cuisiner, ou à aller faire des courses, sont courantes. En ce qui concerne les invitations pour effectuer les emplettes, nous verrons comment, tout aussi insignifiant que cela puisse paraître, cette aide peut être précieuse, spécialement lorsque les répondantes n'ont pas d'automobile. Le fait de faire des simples courses peut s'avérer tout un exploit.

« ...c'est vraiment compliqué. Surtout si t'es tout seul, ton *t'chum* est pas là. Tu as le droit de vouloir sortir toute seule pis là t'as ton sac à couche, ton petit lunch, moi j'allais pas parce que ça n'avait pas fonctionné donc t'as des *coolers*... En partant t'as deux gros sacs. T'as si il pleut, si il pleut pas, s'il fait frette. On dirait que tu déménages à chaque fois que tu sors de chez vous. Fait que là il faut que tu ailles dans le métro ou y'a des marches. Ça marche pas. Ou le bus, t'as pas idée comment le monde

peut être con pis pas t'aider à monter la poussette. Comme le monde peut se *picther* pour venir t'aider. Moi j'ai vu du monde traverser la rue en courant pour venir m'aider pis j'ai vu du monde me refermer la porte sur la poussette, bang sur le bébé. T'as les deux. C'est pas évident d'être en public dans les moyens de transports. Un peu plus vieux, comme là elle arrive à deux ans, t'as pu besoin de tout traîner. Dans ma sacoche, je peux avoir une couche pis des petites wet pis *that's it*. Je pars avec ça, elle peut boire normal, dans un petit verre avec une paille. J'ai pu besoin de traîner ma panoplie de trucs. Je peux aller avec une petite poussette parapluie. Elle marche. Mais avant un an et demi, c'est - moi je trouve - que c'est dût. Faut que tu t'adaptes. » (1)

Finalement, dans toute cette adaptation, les témoignages confirment que la famille représente toujours un réel soutien. En première ligne, nous retrouvons les mères et belles-mères et ensuite les autres membres de la famille :

« Mon frère moins depuis qu'il était petit, mais ça se rapproche. Depuis que je suis tombée enceinte, il est plus protecteur. Je m'entendais moins bien avec et, je ne sais pas, ça l'a rendu plus papa poule, je sais pas... Plus proche de moi j'ai l'impression. Je le vois beaucoup plus. » (10)

Pour une autre mère, c'est la sœur qui vient la voir à chaque jour et, pour une autre, c'est la belle-sœur et son conjoint qui sont voisins et qui les visitent régulièrement. Plusieurs exemples démontrent que les liens se solidifient alors qu'un enfant entre dans la famille. D'autres témoignages démontrent que s'il y a absence de soutiens et de liens forts entre les membres d'une famille, c'est plus souvent qu'autrement selon les circonstances et non par refus.

« Mon frère, il arrive à 40... 39. Pis mon autre sœur à 35 pis mon autre sœur à 31 et moi j'ai 30. Mais eux sont plus proches de lui parce qu'elles habitent là. Fait qu'eux. À toutes les semaines, tous les vendredis, ils vont chez mon frère jouer aux cartes. Pis à tous les dimanches, la famille au complet mange ensemble. Eux, ils se voient beaucoup plus. Si j'habitais là, ce serait complètement différent. Je serais probablement dans le cercle. Mes enfants se feraient garder une fois semaine aussi, pour que j'aïlle au cinéma. T'sais, ils gardent vraiment les enfants des autres, l'un de l'autre, souvent, genre une fois par mois. C'est juste que j'habite pas là. Ils me l'ont déjà dit : *c'est plate que tu habites loin. J'aimerais ça la garder*. Mais t'sais, je n'irais pas la porter à deux heures de route, tu comprends. » (1)

Bien que le dernier témoignage parle de gardiennage, dans le soutien de cette première année, on remarque que les nouvelles mères n'évoquent pas la question de garde comme question essentielle ou problématique. En fait, les jeunes mères ne parlent pas beaucoup de cet enjeu lors de la première année parce que, d'une part, les mères sont à la maison, puisque qu'elles ne sont pas encore de retour sur le marché du travail, et, d'autre part, certaines mères témoignent du fait qu'elle trouve l'enfant trop petit pour le faire garder, ou elles le font que dans des situations spéciales. Plus encore, les couples qui à un moment ou à un autre ont décidé de le faire, pour passer du temps ensemble ou avec des amis, se sont retrouvés cette soirée-là trop fatigués pour profiter de la garde. Dans ces conditions, une sortie spontanée et une grande sociabilité sont encore moins probables.

Comme nous l'avons vu, les nouveaux parents sont en pleine adaptation à la vie familiale. Fatigués de leurs nouvelles exigences, horaires et réalités, ils sont plusieurs à sortir et à sociabiliser moins qu'avant l'arrivée de l'enfant. En fait, cela dépend des situations. Celles qui ont des amis qui ont vécu cette expérience et qui ont des enfants aussi en bas âge voient davantage leurs amis et d'autres jeunes adultes.

« Louis et Martine, on les voit plus souvent parce qu'ils habitent à deux rues de chez nous. La, Martine elle vient de recommencer à travailler, mais sinon on se voyait pas mal avec les bébés. Elle était en congé de maternité puis moi aussi. On se voit à toutes les semaines, et d'autant plus que l'hiver passé on avait un panier bio qu'on partageait. Une semaine sur deux, une de nous allait le chercher et on passait chez l'autre. On déjeunait ensemble. Et depuis mai, Martine et moi on jardinait ensemble dans un jardin collectif. On se voyait d'office plusieurs fois par semaine. » (5)

D'autres répondantes qui ont des amis avec enfants disent clairement comment cela a amélioré leur bien-être quotidien. Une mère en particulier a trois amies avec les enfants en bas âge. Son témoignage fait état de l'apport considérable des amis dans cette même situation.

« Regarde-moi Marie, Maude, Geneviève, on a des flos. Ann va en faire un. ...Le téléphone, il sonne tout le temps. J'ai ma *t'chum* qui m'appelle à tous les jours, parce que elle est à bout... Regarde ma *t'chum* Marie, je l'appelle. Elle, elle joue au tennis tous les jours avec son *t'chum* et je garde pour elle. Elle je l'appelle. Sinon, j'ai Ann... Elle est :*Appelle-moi je veux garder, je veux garder*. Ma *t'chum* Ève que j'ai vue hier. Mais c'est Maité qui garde mon petit, sinon ma mère, sinon mon frère. T'sais moi, un de mes sports favoris, c'est faire du *shopping*, même si j'achète rien. Fait que j'appelle Maité : peux-tu garder deux heures. O.K Je mets mon porte-bébé, je mets ma petite, je vais lui porter et je pars deux heures. [...] On est vraiment chanceuse. On le sait qu'on est vraiment chanceuse. Les gens disent j'aimerais être enceinte avec ma *t'chum*. Ben, c'est tellement vraiment cool pour vrai. Tu sais pas comment. Ça change ma vie à 100 %. Nos vies sont amies obligées. On se voit à chaque jour, tout le temps. Là elle est partie en vacances, c'est cool parce qu'on se tapait sur les nerfs. On fait de la purée. J'ai mes pots pour les fruits et la viande que j'ai pas commencée. On faisait nos purées ensemble. Je l'attends. Je suis pas pour m'acheter une poule j'en ai pour quatre ans. »
(4)

Ces conditions où les meilleures amies ont aussi des enfants ne sont pas nécessairement monnaie courante. En fait, on peut penser que cela arrivera de plus en plus, mais pour ces jeunes filles qui sont tombées enceintes à la fin de leur vingtaine, elles étaient souvent les premières de leur groupe d'amis. Elles peuvent trouver cela difficile.

« J'ai trouvé ça vraiment difficile. Je me suis sentie vraiment seule, parce que je n'avais personne à qui expliquer, exprimer mes inquiétudes, mes angoisses...Pis j'ai des amis qui se sont éloignés de moi parce que ça correspondait pu vraiment à leur mode de vie. Fait que oui j'ai trouvé ça difficile. Ça aurait été bien plus facile si ça avait été dans les plans de toutes mes amies. On fait ça en gang. » (3)

« Moi, je suis une des premières dans mes amies à avoir un bébé et je trouve ça un peu dure. Le jour mais... plus pour ce que tu vis. Ta vie change pendant un bout de temps et les autres personnes, non. Ils comprennent pas. » (10)

« Oui, ben t'sais si je voudrais je pourrais les appeler, mais il faut que ça adonne dans leur horaire... Et le fait que je l'allaite, elle veut pas encore bien prendre le biberon. Fait que c'est encore quelque chose que... Pour quelqu'un qui a pas d'enfant, ça peut être un stress. » (8)

On trouve écho dans plusieurs témoignages que l'isolation survient facilement. Des auteurs mettent en « relief le rôle essentiel de l'isolement et de la désintégration des repères collectifs dans l'étiologie des troubles d'adaptation à la maternité ».¹³⁵ La ligne est pas tranchée et certaines mères trouvent des amis qui comprennent et acceptent la présence du bébé. Il s'agit tout simplement pour celles-ci d'être présentes de temps en temps et de faire les mêmes activités qu'avant mais avec l'enfant.

« Véronique, une de mes amies dans le fond. Je te dirais c'est la personne sérieusement qui m'a aidée souvent. Tu sais je ne sais pas combien de fois j'ai prononcé les mots, une chance que tu es là. Je ne sais pas. Parce que à chaque fois que je la vois - a mettons une fois par semaine, des fois moins des fois plus mais rarement plus - c'est de l'aide qui ne paraît pas comme telle, mais que quand c'est toi, tu t'en rends compte beaucoup. À d'mettons, tu t'en vas faire des commissions, tu peux te permettre de faire toutes tes commissions parce que c'est elle qui va la prendre, la mettre dans sa poussette, qui va la pousser, qui va jouer avec, fait que pendant ce temps là, j'ai le temps de faire ça, ça, ça. Qui va me dire à un moment donné, vas-y faire tes commissions. Elle débarque chez nous pour une heure. Je suis allée faire mes trucs et je suis revenue. Des petites aides qui ont l'air de rien, qui ont l'air de presque pas paraître quand tu nous vois en train de magasiner entre amis, mais quand je suis toute seule avec ma petite, y'a plein d'affaires plus compliquées. Elle veut s'en aller par le... Non stop. Souvent, elle, elle m'a ben gros aidée... Aussi, c'est la personne avec qui je me défoule. Comme j'ai fait avec toi en rentrant. Je me suis déversée. Oui. » (1)

Cette citation démontre que ce ne sont pas tous les amis qui prennent leur distance lors de la venue d'un enfant. On y remarque que bien que ces amis partagent certaines activités dans le quotidien, comme aller magasiner, elles font surtout offices de confidentes. Bref, il y a ceux et celles qui se retrouvent plus seuls et d'autres qui se recréent une parentèle où les amis sont présents et jouent un rôle important.

3.3.8 La solitude et une solution potentielle du côté des réseaux communautaires

¹³⁵ Lussier et al. 1994 dans Lussier et al 1996 : 224

Que la sociabilité et les amitiés se maintiennent ou diminuent, toutes les nouvelles mères vivent, à un moment ou un autre, le sentiment de solitude. Entre une brassée et une tétée, elles sont en constante présence d'un enfant qui, à cet âge, interagit peu ou sinon pour bénéficier d'une attention. C'est le silence ou les pleurs. C'est une expérience qui implique effectivement beaucoup de retranchement. Les nouvelles mères le sentent et se donnent des outils pour briser cette solitude.

« C'est pas évident, je fais des activités, j'ai des amis qui viennent souper. Je me promène. » (10)

« ...je vais m'organiser pour aller chez ma sœur ou... Y'a au moins deux jours par semaine que je vois du monde. Y'a au moins deux jours que je vois la famille. C'est juste que les journées des fois je trouve ça long. Mon copain fait du 9 à 6 pis c'est ça, le jour des fois je peux trouver ça un peu long... » (7)

On remarque qu'une des avenues relativement répandues est le recours aux centres communautaires et/ou à la participation à la vie de quartier. La proportion des jeunes mères qui participent à des activités est presque égale à celle qui n'y participe pas. Pour plusieurs, c'est la venue de l'enfant qui a favorisé la prise de connaissance de ces soutiens communautaires :

« Avant d'avoir un enfant, j'ai jamais vraiment profité des trucs communautaires du quartier. Fait que c'était nouveau. Et en même temps comme tous nos amis travaillent, ben je pense que c'est important d'aller vers ces ressources-là pour pas rester isolée. C'est ben beau t'as ta famille mais ils sont pas chez vous tout le temps, non plus, t'sais... Pour moi, c'était nouveau de vivre la solidarité collective de mon quartier. C'était une découverte. ...Ne serait-ce qu'en choisir une. Tu vois moi j'ai beaucoup aimé Yoga mamans bébé. Mais là dedans on s'est partagé tellement de ressources, à plein de niveaux et plein de trucs. Pour moi, ça, ça été une des choses les plus appréciées. Pis les autres choses ont beaucoup découlé de ce cours-là que j'ai pris. Fait que... Je me dis : Ça prend au moins une chose qui va te permettre d'être en contact avec les ressources. L'Halte allaitement aussi, ça été bon au début, parce que tu poses des questions et tu rencontres d'autres mères, y'en a qui habite pas loin de chez toi, tu peux sortir un peu ou t'appeler. Tu sais que tu peux être dans le milieu d'une conservation et le petit braille, il faut que je te

laisse. Elle comprend. Le bébé vient de se réveiller. T'sais. Fait que... »
(8)

Les discussions ont démontré clairement que les mères qui profitent de ces groupes se sont sentie comprises et ont trouvé des semblables avec qui échanger leur expériences respectives. Elle se sont créés un réseau amical de mères qui a favorisé les activités et les discussions.

« Je me suis fait quand même des amis mamans par les activités tout ça, justement par les activités du CLSC, les activités du GEM. Et c'est des filles que je continuerais à voir, même si je recommence à travailler et qu'on a fini notre projet de maternité. De façon moins régulière quand même. C'est pas juste des mamans, c'est des filles avec qui on partage des choses. Oui mais c'est parce que y'a des gens qui ont l'impression que c'est vraiment quétaine de faire des activités dans le milieu communautaire avec un petit bébé. Mais moi... Moi j'en ai discuté avec une amie qui est enceinte pis avec son *t'chum*. Être ensemble juste parce que tu as un bébé, ils trouvent ça un peu poche là, t'sais. Mais ils l'ont pas encore vécu non plus... Pis après ça, tu te vois parce que ça fait du bien. Et tu continues à te voir parce que tu as des points en commun et que tu trippes avec la personne. C'est pas toutes les filles que je vais continuer de voir. Et t'es pas obligée de parler de bébé quand tu te vois. Donc que... C'est important. En fait, aussi c'est moins direct mais tout le réseau du quartier c'est important. Des lieux comme ici (la joujouthèque, resto)... Je sais que même toute seule je peux venir. Je l'ai pas fait vraiment mais. Y'a ici, le GEM, le Patro-prévoist, la halte-garderie. Ici, la coop Kajou. » (6)

En fait, les quartiers concernés ici, particulièrement Rosemont-Petite-Patrie, Miles-End et le Plateau regorgent de services communautaires pour familles et pour mères. Lors de la recherche de candidates pour les entretiens, il a été aisé de constater les nombreux centres d'aide, centres communautaires et de loisirs, et il est étonnant de voir la multitude d'ateliers, de formations et d'activités offerts pour les mères; les jeunes mères, les mères défavorisées, mais aussi les mères en général avec leurs responsabilités et leurs intérêts.

« Bien, y'avait le GEM, je suis allée à quelques reprises, quelques rencontres. Et l'autre truc qui était vraiment super c'est au Patro-Prévoist. C'est le gros centre communautaire sur Christophe- Colomb, près de Jean-Talon. Ils ont un projet, en fait des activités qui s'appellent

Madame-prend-congé. En fait, ça s'adresse... Y'a une piscine, une bibliothèque, t'as un restaurant communautaire, t'as plein d'activités sportives et artistiques. Et ce projet-là Madame-prend-congé qui se fait dès septembre à mai. Puis c'est le mercredi toute la journée. J'ai fait ça de janvier à mai. C'est tout le mercredi et c'est vraiment chouette parce que tu as un programme d'activités, autant sportif que d'artisanat et tu choisissais un atelier le matin, un atelier l'après-midi. Et puis tu pouvais prendre juste les ateliers, mais ce qui était l'fun c'est de prendre les ateliers et la garderie. Donc je déposais Félix. Il y a des garderies par groupes d'âge. Donc je le dépose à 9 heures dans son groupe de garderie, moi je vais faire mon activité de baladi et à midi je retourne le chercher. Je mange avec les autres mamans au resto communautaire ou je prends mon pique-nique et je mange dans la salle communautaire et à une heure je le re-dépose à la garderie et je pars faire mon yoga ou aqua gym. Si j'avais pas eu tout ça, j'aurais trouvé ça beaucoup plus dût. C'est l'fun d'avoir un bébé, mais tu peux te sentir vraiment seule aussi. Si t'as pas de réseau. » (5)

Dans la dernière citation, la répondante indique que ces centres ont vraiment fait la différence pour cette entrée dans une nouvelle vie. Prenant conscience de la solitude et des besoins de rapprochement et d'échange, les centres communautaires étaient la solution qui s'imposait et qui donnait les outils pour un cheminer plus sereinement.

« Je ne sais pas si c'est de l'isolement. Oui sans doute un peu de solitude. Mais en même temps je me suis donnée les outils pour ne pas l'être, pour l'être le moins possible... Fait que de février à fin mars au CLSC des rencontres le jeudi. Ça s'appelait Maman, bébé s'amuse. Et ça c'était tout l'après-midi de 13 h à 16 h. C'étaient des mamans du quartier qui venaient avec leur bébé et on faisait des activités, on parlait. Un petit retour sur comment allait notre semaine. On s'échange des trucs. On faisait des petits exercices avec notre bébé. On a eu une visite d'une nutritionniste, une madame qui est venue conter des histoires. Des choses comme ça chaque semaine différente. J'allais au GEM de temps en temps. Y'avait aussi des petits ateliers. Il invitait des ostéopathes, une herboriste...» (5)

3.3.9 L'intimité et la communication

On l'a donc vu, les nouvelles mères comme les nouveaux pères doivent s'organiser et donc arrimer leur solidarité pour rencontrer les exigences de la parentalité. Il est

question de faire des compromis pour le travail et les revenus, les horaires et le sommeil, les tâches ménagères et la sociabilité. Il est aussi question d'apprendre à accepter ou à demander de l'aide; le soutien de la famille et des amis, parfois d'une aide extérieure. Pour que ces arrangements soient bénéfiques, il est aussi incontournable que le couple se maintienne, que l'amour subsiste et que le goût de partager soit présent (partage des moments de vie et partage dans le sens d'échange discursif pour entretenir cette vie). Une répondante explique la bulle dans laquelle une nouvelle mère et un nouveau père peuvent se trouver lors de cette première année. Celle-ci a souvent des conséquences sur la relation entre les parents, initialement amoureux.

« Ben, c'est qu'au début t'es vraiment absorbée par ce petit être. Tu *trip* tellement que c'est comme si tu existes pu en tant qu'individu et en tant que couple. Y'a juste elle qui existe. C'est tellement prenant, tellement c'est trippant. Pis ça prend un certain temps. En tout cas, moi, ça a pris un certain temps pour me remonter. Ça aussi ça joue. Pis après ça, quand le conjoint recommence à travailler, ben là il faut que tu reprennes le rythme d'être tout seul avec le bébé pis de faire des choses dans la maison. T'sais, c'est toute un apprentissage avec le bébé. C'est pas toute inné, tu t'en poses des questions en titi. » (8)

Les études confirment « qu'outre la condition physique et psychologique des femmes après accouchement, il y a la tendance des mères à se concentrer uniquement sur leur relation avec l'enfant. »¹³⁶ D'autres valident que ce n'est pas toutes les femmes qui ont envie de faire l'amour durant cette période. Ce sont deux éléments qui peuvent engendrer des conflits ou des tensions dans la relation. Le fait qu'on constate que, se consacrant à l'enfant, certaines mères « agiraient inconsciemment, en mettant le père de côté »,¹³⁷ nous fait comprendre que par moment il peut aisément y avoir un éloignement au sein du couple. Sans compter que tous les deux peuvent se retrouver moins patients et/ou disposer à vivre la légèreté et la frivolité inhérente à l'amour. Enfin, pour une myriade de raisons, le couple doit concentrer ses forces et s'épauler.

¹³⁶ Conseil de la famille et de l'enfance du Québec, 2007 : 34

¹³⁷ Ibid.

« Quand tu fais un enfant, tu vois les plus beaux côtés et tu vois les côtés les plus sombres; les impatiences, des trucs comme ça. Des fois, mon *t'chum* il fait quelque chose et je dis : *Ah my God* (avec un air mécontente, voire dégoûtée) Et même chose, je fais des choses et je suis comme : *Non, non, je suis pas d'même*. Pendant la première année, on dit que les couples, ça peut chier et bien je peux vraiment comprendre pourquoi. » (4)

La fatigue et les nouvelles responsabilités demandent une adaptation de vie, notamment conjugale et amoureuse, afin d'assurer la survie de l'union, une fois en présence de l'enfant; il faut parfois y mettre de l'énergie. Travailler pour son couple.

« Fait que oui, ça change la vie de couple, ça rapproche à certains niveaux et à d'autres niveaux y'a des moments où tu t'éloignes... parce que c'est tellement prenant que c'est dût de faire l'équilibre dans tout. À un moment donné, c'est important que tu retrouves ton couple parce que sinon, ça fera pu une famille solide. Fait qu'il faut à un moment donné que tu t'y mettes du temps et de l'énergie. » (8)

Dans le ce cas d'une dispute majeure, une jeune mère et un jeune père ont dû recourir à une aide professionnelle afin de les soutenir dans leur démarche de rapprochement.

« Bien on a eu des problèmes moi et Nicolas dans le couple. C'était vraiment difficile à avaler. C'était tout en même temps et c'étaient des gros changements de vie. Fait qu'on est allé voir un psychologue pour le couple. Ça, ça nous a aidés beaucoup. Ça nous a donné des outils de communication pis des outils de comment se comprendre et comment réagir et désamorcer nos comportements d'auto-défense. » (3)

Par ces propos, on constate que c'est par un travail sur la communication que cette tierce personne cherche à aider le couple à prendre les distances appropriées et à harmoniser leur tempérament et les tiraillements relatifs à tous ces changements. Le recours à un médiateur, un psychologue ou autre thérapeute est effectivement une option pour affronter les problèmes résultant de ce moment nouveau qui déstabilisent la vie de couple. Mais, comme l'évoquait la dernière citation et le

confirmera celle qui suit, beaucoup de tensions et de problèmes peuvent se régler par une saine communication.

« La communication. D'être capable de parler de ce qu'on ressent et ce qu'on vit à quelqu'un. Peu importe qui que c'est. Ton conjoint, ton ami. T'sais y'en a qui vivent la dépression postpartum. Ça, c'est pas gai. J'ai pas connu ça. Mais, je me dis, celle qui ont connu ça, c'est une autre chose. Peut-être que le fait de pouvoir parler et d'avoir une ouverture d'esprit... Beaucoup avec le conjoint parce que c'est lui qui te supporte quand même, c'est lui qui vit avec toi tout le temps. Si tu peux bien communiquer avec, ben tu te comprends mieux pis si tu te comprends mieux quand y'a quelque chose qui cloche t'es plus capable de travailler mieux, d'aller dans la même direction. Ça je pense que... Pis souvent, on est peut-être porter à dire... Comment je pourrais dire ça... À penser que c'est niaiseux notre questionnement ou notre sentiment... On a tendance à banaliser les choses qu'on vit peut-être. Alors que des fois en parler... Tu te rends compte que : ah oui, toi aussi. Bon on est deux. C'est bon. Parce qu'il ne faut pas oublier que c'est nouveau pour nous, c'est nouveau pour l'homme aussi. » (8)

Il n'y a pas de doute que la communication est une solution clé à plusieurs situations difficiles. C'est une stratégie qui a fait ses preuves depuis des lunes; se connaître et connaître qui on est, ce qu'on dégage et transmet comme message; être intéressé par l'autre et accepter de chercher à le comprendre et négocier avec ces deux parties en prenant en compte les expériences respectives, similaires et différentes. La transmission, l'échange, la communication sont tout autant des formes de solidarité puisque la personne démontre sa volonté d'écouter, de comprendre bref de participer. Il est à souligner que mis à part le cas relaté ci-dessus, les couples n'ont pas de conflit majeur lors de cette première année. La jeune fille qui discutait de la question de communication parlait plutôt de son expérience passée que d'un conflit lors de cette première année mais, aussi, elle envisage comment les prochaines années, notamment le retour sur le marché du travail et l'organisation de vie seront vécues.

Finalement, en résumé, la première année se caractérise par un repli sur sa nouvelle famille, une nouvelle organisation planifiée avec moins de spontanéité qu'auparavant, moins de sociabilité et moins de questionnement professionnel. C'est

une année consacrée à l'enfant et au ménage, où l'homme travaille souvent alors que la femme vit plutôt la fatigue reliée aux tâches de mère combinée à la solitude de cette réalité. Bien que la famille soit toujours d'un grand soutien, on remarque ici une progression de l'importance des appuis de la communauté (groupes communautaires et activités de quartier) et d'une saine communication, notamment entre conjoints.

3.4 Le retour au travail

En France, alors qu'on a interrogé des jeunes adultes, on a conclu que 61% des femmes et 53% des hommes estimaient que pour un couple ayant un enfant de moins de trois ans, la meilleure solution est que la femme réduise son engagement dans le travail, ou l'arrête temporairement, tandis que l'homme continue son activité à temps plein.¹³⁸ En regard de notre échantillon, il semble que ce soit aussi la pratique la plus répandue. Il est malgré tout dit que les Québécoises quittent de moins en moins le marché du travail alors qu'elles ont des enfants. De nos jours, ce ne serait pas tant la question d'y retourner ou non, mais plutôt celle de choisir un emploi dont les conditions sont favorables pour les jeunes familles.¹³⁹ À la recherche de tels emplois (flexibles, à temps partiel, pas trop accaparant), «les femmes elles-mêmes s'orientent en fonction de l'équilibre à maintenir entre la famille et l'emploi, ce qui contribue souvent au choix de professions moins bien rémunérée».¹⁴⁰ Ce qui renvoie à la pertinence d'aborder la question de la parentalité en prenant en compte les expériences et les normes genrées de nos sociétés.

Cela étant dit, dans cette section, nous observerons ces cas de conciliation famille-travail et, plus largement, de conciliation des temps et des rôles sociaux, ainsi que nous connaissons certaines appréhensions de cette réalité chez celles qui n'y sont pas encore rendues (étant à leur premier enfant et toujours en congé de maternité). Cette section sera plus courte que les précédentes et privilégiera la question du choix de

¹³⁸ Bozon 1995, dans Cicchelli, 2001 : 34

¹³⁹ Gauthier et Charbonneau, 2002 : 25

¹⁴⁰ Ibid.

travailler et - dans le cas échéant - du choix de l'emploi, de la garde des enfants, de l'aide instrumentale, des soutiens et des aménagements quotidiens, tout autant que professionnels, familiaux, conjugaux, sociaux et personnels.

3. 4.1 Rester à la maison ou retourner au travail et le choix de l'emploi conséquent

Dans notre échantillon, quatre mères seulement avaient des enfants de plus d'un an et elles avaient donc expérimenté le retour au travail. Dans ce lot, à l'exception d'une répondante, il s'agit de femmes qui en étaient à leur deuxième enfant lors de l'entretien. L'une d'elles qui avait une petite fille de deux ans était enceinte. Elle était en arrêt de travail puisqu'elle travaillait en restauration et - nous l'avons vu - ces salariées enceintes bénéficient du retrait préventif accordé par la CSST. Elle explique que depuis quelques années, vu son expérience, elle avait acquis des postes de gérante, mais qu'alors qu'elle a su qu'elle allait être mère, elle a préféré retravailler comme serveuse :

« ... Je voulais une job que je rentre, je fais ma job pis je ressors. Je ne voulais pas avoir de préoccupation. Avant j'étais gérante. Tu travailles plus pis tu as plus de soucis, plus de pression. Pis j'étais comme... T'sais tu en as déjà pas mal pis... Moi j'avais pas le goût d'avoir trop de responsabilités du côté du travail. Question de rentrer chez nous pis que j'y pense pu. Quand je sors de ma job, c'est réglé. C'est ça, je me demande ceux qui ont vraiment des jobs de responsabilité, comment ils gèrent ça? Parce qu'à ce moment-là... Ça me tentait vraiment pas. T'as trop de responsabilités. T'en veux pas plus. » (1)

Elle poursuit :

« Mes patrons ont été exceptionnels. Ils ont vraiment tenu compte du fait que moi j'avais une garderie. Moi aussi j'ai tenu compte de où j'allais appliquer. J'ai pris cet emploi-là parce que c'était une job de jour. Donc je fais moins de sous mais sinon je ne pouvais pas. Ça me donne quoi de travailler de soir pis d'avoir une garderie de jour? J'ai pris une job de jour. Job de jour, c'est les restaurants à déjeuner que tu fais le plus de sous. » (1)

Plusieurs éléments pertinents ressortent de ce témoignage. D'abord, que les mères, déjà aux prises avec d'importantes responsabilités familiales, choisissent des emplois qui permettent d'avoir l'esprit libre une fois les heures de travail effectuées. Ensuite, qu'il est possible qu'elles décident d'occuper un emploi, ici des quarts de travail, moins payant pour avoir plus de temps et d'énergie pour l'enfant. Finalement, elle renvoie encore une fois à la restauration comme domaine stratégique. Nous avons vu que la restauration était privilégiée par plusieurs lorsqu'elles étaient plus jeunes, notamment parce qu'elle permettait une flexibilité d'horaire, en plus d'offrir une bonne rémunération; elle l'est encore une fois les femmes devenues mamans. Cette deuxième citation d'une répondante qui a un fils de trois ans qui vient d'avoir une petite soeur de six mois renforce la première et rend compte d'une vision de la vie qui donne écho à ce que d'autres femmes de notre échantillon ont évoqué.

« Je vais peut-être essayer de rester en restauration encore un petit peu. Pour être capable de travailler deux heures rush le dîner et prendre le temps d'être avec mes enfants, le matin et le soir. Moi je veux faire du 11 à 2 Ben, y'a au niveau de l'horaire, en restauration, ça va bien parce que je peux faire des blocs de trois heures. Je ne sais pas dans quel domaine je peux avoir autant de disponibilité. (...) Parce que moi je ne veux pas élever mes enfants en disant : Dépêche-toi je vais être en retard. Et j'ai pas le goût de les envoyer 10 heures à la garderie. Je n'ai pas envie de ça. Vraiment pas. Et comme je disais tantôt, moi je ne suis pas matérialiste. J'ai pas besoin de faire 1000 \$ par mois ou je sais pas trop... En autant que je paye mes trucs. » (9)

Comme nous l'avons vu au début de cette section, un emploi conciliant plus qu'un emploi payant est ce qui est souhaité par plusieurs femmes, ici, par nos quatre répondantes concernées. En fait, tandis que les deux dernières sont en restauration, les deux autres ont choisi leur type d'emploi en fonction des avantages apportés à leur famille. L'une d'elles qui avait une petite fille de trois ans avait décidé, après son congé de maternité, de quitter son poste précédent et de travailler de façon contractuelle dans ce même domaine. Cela lui permettait plus de flexibilité et de temps pour l'enfant. L'autre, en congé de maternité parce que sa fille de trois ans a un petit frère de neuf mois, avait à l'époque trouvé un emploi chez Emploi Québec,

dans la fonction publique, réputée pour être plus réformatrice que le privé en matière de conciliation famille-travail. Elle affirme désirer un emploi plus artistique, mais pour le moment elle fait le choix de cet emploi pour ses conditions plus appropriées pour une famille.

Sinon, pour les autres répondantes en premier congé de maternité, trois allaient chercher un emploi dans leur domaine respectif. Une répondante pensait peut-être retourner aux études et deux autres dans leur emploi précédent. Ce témoignage d'une mère qui termine son congé de maternité dans dix jours est révélateur du fait que le conjoint et la famille seront des soutiens momentanés en cas de problème d'insertion professionnelle.

« Je compte quêter dans la rue (rire). Non, non, je ne suis pas dans la merde. Je cherche du travail. Je ne pense pas que je trouverai pour le 10 septembre, mais j'ai quelques sous de côté et François est là pour assurer les arrières. Je ne suis pas mal prise, mais... [Est-ce que l'aide de tes parents est envisageable] Si je suis vraiment mal prise oui. C'est sûr qu'ils m'aideront, mais en même temps on assure à deux. » (5)

Tandis que pour celle-ci l'aide de son conjoint serait pour pallier le manque occasionnel, pour la répondante qui songe à terminer ses études, c'est un arrangement possible sur une plus longue période.

« Tu vois ce que je fais, c'est que je fais mes études tranquillement. Tu vois mon bac va être fini dans un an et demi. Je ne vais pas travailler, si mon *t'chum* a une offre. Ça, ça serait vraiment cool, parce que c'est lucratif. Il fait déjà pas mal de cash en étant étudiant. Si y'a une offre, ça serait autour de 75 000 \$, 80 000 \$ pis j'aurais pas besoin de travailler. Et mon *t'chum* il veut pas qu'on envoie notre enfant à la garderie à un an et moi non plus. Moi je l'ai dit à mon *t'chum* je peux rester à la maison jusqu'à 35 ans, si on a les moyens. Et au pire, je travaillerais après, toutes mes amies vont être placées, ils vont me faire travailler. Toutes mes amies sont en communication, en pub, en cinéma. Moi j'ai vraiment renoncé à la grosse carrière depuis longtemps. Travailler comme pigiste m'intéresse plus, de chez nous. » (4)

Il est à souligner que c'est avec un air amusé qu'elle présente cette perspective et son idée stratégique de bénéficier du réseau de ses amis plus tardivement. Il est

encore plus important de mentionner qu'il s'agit de la seule femme qui envisage un retrait total du marché du travail, du moins pendant une certaine période. Les discours portent généralement dans le sens opposé. Cette jeune fille qui sera en recherche d'emploi parce qu'elle a laissé le sien s'exprime ainsi :

« J'ai lâché mon emploi parce que la tâche comme telle a eu un dénivellement vers le bas. Et pis que c'était beaucoup plus physique que mental et moi j'ai besoin qu'on me stimule mentalement... (...) Je ne serais pas capable de vivre aux crochets de mon *t'chum*. J'ai besoin de me faire nourrir intellectuellement et d'avoir une fierté. De dire : regarde ta maman est ça et elle fait ça dans la vie. Je serais pas capable. J'ai déjà de la misère à demander de l'argent à mon chum pour faire l'épicerie. Fait que s'il fallait que je lui demande pour aller magasiner, je suis pas capable, je me tire une balle. (rire) Comme dirait mon *t'chum*, c'est mon choix, parce que j'ai démissionné de ma job. Mais je pense aux autres filles qui étaient contractuelles qui ont pas de job. Tu ne peux pas avoir le choix après ton congé de maternité. C'est un chou gras, ton congé de maternité pis après la seule chose que tu peux avoir comme ressource, c'est le bien-être social. C'est quand même une méchante drop. Et ça c'est si tu peux accepter avec ton ego de te retrouver sur le bien-être social. Tu as rien d'autre possibilité que d'avoir sauvé du cash ou d'avoir travaillé. » (2)

Cette citation mentionne que non seulement les femmes veulent s'assumer financièrement, du moins partiellement, mais aussi elles ont besoin de stimulation professionnelle. Cela démontre que le travail fait partie intégrante de la vie de la femme d'aujourd'hui. Ce discours indique aussi que c'est rarement un choix, mais une nécessité. Somme toute, pour cette répondante et certaines autres, le début de cette deuxième année avec enfant est donc marqué par une recherche d'emploi et, comme en fait état le dernier témoignage, la recherche d'une garderie. Prenant en compte la difficulté de trouver l'un comme l'autre, elles devront faire des compromis. Nous avons vu précédemment qu'une des mères a changé son domaine d'activité pour un domaine qu'elle aime moins. Une autre exprime aussi l'idée de faire un compromis. D'une part, parce que ce ne sont pas les tâches qu'elle privilégie et, d'autre part, parce qu'elle doit accepter de travailler plus qu'elle ne le désirerait.

« Je suis contente parce que c'est une bonne place. J'ai un super patron. Une super relation. Pis les gens sont super gentils. C'est pas La Job de rêve, mais là je suis plus en phase de faire une famille. Je suis quelqu'un qui est porté à travailler beaucoup. Je suis passionnée dans ce que je fais. Je fais plus d'heures, des heures supplémentaires. Pis la formation (domaine où elle était avant), ça demande beaucoup de temps, au niveau de la recherche et tout. Fait qu'avec ma famille actuellement, j'ai pas le goût. Quand je finis à 5 heures, je finis à 5 heures. Mes critères sont pas les mêmes qu'avant. Je n'ai pas le goût de retourner en formation parce que j'ai le goût d'avoir d'autres enfants. (...) Mon patron a trois enfants, t'sais. Mais c'est une autre mentalité. C'est le genre : *Moi, ma femme a arrêté trois mois, maintenant vous avez un an, qu'est-ce que vous faite pendant un an?* T'sais. Fait que c'est autre chose. C'est plus efficacité, productivité, rentabilité, le domaine dans lequel je suis. Fait que c'est... sont pro-famille. Dans le sens, que pour lui avoir des enfants, c'est important pis c'est une richesse. Mais t'sais moi j'aimerais ça travailler à temps partiel et je ne pense pas que ça va passer. J'avais demandé un mois de plus de congé et ça n'a pas marché. Fait que... Mais t'sais je pense que c'est tous les employeurs. Ils aiment bien mieux avoir un employé qui est là tout le temps. » (8)

Plusieurs femmes expriment l'idée de travailler à temps partiel. Elles savent que quatre jours de travail par semaine conviendrait mieux, mais que ce n'est pas ce qui convient à l'industrie et donc aux employeurs. Finalement, la majorité des répondantes travaillent ou songent à travailler. Il ne s'agit plus de trouver sa voie professionnelle, comme on nous l'enseignait au collège, mais bien de trouver celle dont les compromis seront les plus adéquats pour ce moment de vie.

3.4.2 La question problématique des garderies

Si l'on parle de tiraillement au moment de retourner en emploi et/ou en regard des choix d'emplois adéquats à faire selon les obligations, il en est tout aussi angoissant lorsqu'il s'agit de trouver une garderie ou d'autres arrangements pour la garde de son enfant.

« C'est *rushant* les garderies. Toutes les filles que je connais à la fin du congé de maternité sont sur le stress des garderies. C'est écoeurant! Hallucinant! Mais oui, le congé est bien fait, dans le sens que pendant un an, tu vis très très bien. Mais après ça! Oui, on veut que vous en fassiez des enfants, on veut que vous les mettiez au monde, mais après ça... On

vous aide pas plus qu'il faut après un an. Pendant la première année, tu as tout. » (7)

Cette citation fait écho à la précédente qui indiquait que le congé d'un an était *un chou gras*, mais qu'ensuite il y avait peu de ressources pour les mères. Somme toute, la question des garderies est vraiment un enjeu de taille chez toutes les répondantes. L'ensemble des discours entendus démontre que, même si le gouvernement promet d'année en année une hausse de places pour les nouveaux venus et/ou ceux inscrits sur la liste d'attente inépuisable, le problème de non-accessibilité à cette aide subsiste.

«Elle est inscrite dans à peu près 15, 20 CPE. On n'a pas encore de réponse, nulle part... C'est tout un an d'attente, à peu près. ... J'ai appelé et par internet. Pis quand elle est née, tu rappelles à toutes les places pour dire qu'elle est née. J'ai appelé quand j'étais deux mois enceinte. T'as pas le choix, t'as trois ans d'attente, deux ans et demi. Du moment que tu sais que tu es enceinte, tu donnes ton nom, t'as pas le choix. Y'a des places ils le prennent pas. Ils le prennent que quand le bébé est né. C'est ça, en tout cas, elle est inscrite partout dans le coin. » (8)

C'est alors tout un défi de trouver une place disponible pour son enfant dans les garderies de Montréal et c'est aussi tout un processus. Les répondantes indiquent qu'elles ont appelé un nombre impressionnant de garderies, certaines sont directement allées sur les lieux et d'autres ont fait des recherches via Internet. Il y a effectivement de plus en plus de ressources électroniques, « des sites comme la Trottinette carreatée. Tu ne peux pas donner ton nom, mais quand y'a une place qui se libère, ils l'inscrivent. » (8) En attendant, comme l'indique le prochain témoignage, certaines répondantes ont eu recours aux garderies privées.

« J'avais pas réalisé combien ça prenait de temps (pour trouver une garderie). Pour moi, c'était impossible que ça prenne autant de temps. Pis j'ai pas eu d'appel au début. Je suis allée dans une garderie privée à 27 \$ par jour. Mais vu que je faisais pas beaucoup d'argent, c'était ... Aux impôts, ils redonnent tout, comme si c'était une garderie à 7 \$. Donc pour moi c'était comme de l'argent en banque pour moi. C'était correct ... Et la garderie que j'ai eu, finalement, c'est une amie qui m'a dit : Y'a de la place à cette garderie-là. Je suis allée donner mon nom et ils m'ont

appelé une semaine après. J'étais sur une liste à plein de garderies et peut-être même celle-là. Et j'ai trouvé ça plate, mais l'fun parce que bon... Elle (tenancière de la garderie) m'a expliqué : C'est compliqué suivre la liste. Parce que quand ça fait un an et demi que ton nom est sur la liste, t'as trouvé la plupart du temps. Mais vu que c'est par priorité, il faut que la garderie appelle et attende qu'ils rappellent. Souvent ils disent qu'ils ont déjà une garderie. Il faut qu'elle appelle un autre, elle attend. Fait que le processus est long pour trouver quelqu'un. Là, puisque mon nom était sur le dessus de la pile, elle le savait que j'avais besoin. Donc pour elle, c'était simple de prendre Émile, voilà. Mais, je me dis : Est-ce qu'ils font tout ça. Je trouvais ça vraiment plate comme système parce que... On me rappelle cinq fois par année pour me dire qu'on remet les listes à jour, mais personne m'appelle pour une place. » (9)

Dans le dernier discours, on révèle les failles du système public et ses éventuelles dérives qui rendent le processus non équitable. Nous apprenons aussi que l'option du privé n'est pas si désolante lorsqu'on prend en compte les retours d'impôts ultérieurs. Toutefois, il est à rappeler qu'il faut avoir l'argent liquide pour ce faire et que cela n'est pas évident pour toutes les mères montréalaises. Quoi qu'il en soit ici, nous pourrions largement discuter de la problématique de l'accessibilité aux garderies puisque nos répondantes en parlent avec ferveur. Concluons en mentionnant que c'est lors du deuxième enfant qu'on peut être avantagé et donc avoir une place plus rapidement.

« Mais là, je suis chanceuse parce que la place où ma petite rentre en 2008.... Il priorise les enfants de la même famille. Fait que je passe avant la liste d'attente parce que ma fille est déjà dans cette garderie-la. Fait que je l'ai déjà ma place. Imagine-toi, mon enfant est déjà branché pour 2008 dans sa garderie. T'as pas le choix. Il manque vraiment de places. Ça pas de bon sens. » (1)

3.4. 3 Les autres questions relatives à la garde et les soutiens ponctuels

S'il n'y a pas de garderies disponibles ou alors que les horaires ne conviennent pas, il faut des solutions de rechange. Des nouvelles mères qui ne sont pas encore arrivées à cette étape mentionnaient que le premier recours serait sans doute les familles immédiates du couple.

« Ma belle-mère, elle pourrait peut-être le prendre le matin fait que je pourrais commencer à travailler à temps partiel. C'est toute du, je ne sais pas. (7) ...C'est moi qui l'a demandé (rire) à ma belle-mère. Ben, elle, elle travaille jamais avant 1 heure. Fait que t'sais être mal pris je pourrais peut-être t'a laisser une couple de jours. Elle, elle a la librairie italienne dans Petite Italie. Elle était bien contente. Fait que si, elle, elle le pogne le matin... » (7)

Ou encore

« Ben, je sais qu'il y a ma sœur mais... Si je suis à contrat, oui, on pourrait se débrouiller facilement. Mais si je suis à temps plein, non. Il va falloir l'envoyer en garderie privée. Sinon ma sœur et j'ai des amis aussi, je suis sûre, qui pourraient la garder. Mais pas toute la semaine. » (10)

Il y a donc des aides ponctuelles, mais pour tous les cas cela ne peut être la solution permanente et constante alors qu'on travaille ou aspire à travailler prochainement. Nous remarquons que certaines amies-amis se sont portés volontaires, mais, en général, leurs offres se limitent plutôt une soirée de temps en temps. Le prochain témoignage est intéressant en ce qui concerne la demande de garde entre amis qui ont aussi des enfants.

« Oui, oui, heu... Ben, j'en ai pas beaucoup, je trouve des amis... Ben j'en ai pas beaucoup, c'est pas vrai. C'est juste que je sais qu'ils sont aussi occupés que moi, fait que... Je sais que je pourrais en avoir si j'en avais besoin. Je vais pas le chercher parce que je me sens un peu, peut-être, mal. T'sais, c'est pas mon amie que je vais appeler si je suis dans la merde pis je veux qu'elle garde, parce que je sais qu'elle en a déjà deux et c'est déjà assez souffrant pour elle. Je me sentirais mal de lui demander de garder, quand je sais qu'elle a déjà pas mal de job aussi. » (9)

D'un autre côté, il y a aussi les amis et/ou voisins qui s'échangent des gardes de quelques heures : Deux amies sont voisines. L'une fait garder sa fille alors qu'elle va jouer au tennis et, l'autre, comme elle le dit, alors qu'elle va pratiquer son sport favori : magasiner. Un cas intéressant est aussi à souligner. Au cours d'un entretien,

un père du quartier, en congé de paternité, passe visiter la répondante avec sa petite fille de 11 mois. Elle m'expliquera ensuite que ce n'est pas quelqu'un dans son cercle d'amis proches, mais une amitié de voisinage. Le quartier est d'ailleurs propice pour les jeunes parents, avec notamment, en face de l'appartement de la répondante, la Coop kajou (café joujouthèque pour jeunes parents). Les deux amis parlent de l'idée d'un réseau de garde, du moins d'un essai en ce sens. L'invité finit son congé de paternité dans une semaine et recommence donc le travail ensuite. Notre répondante recommence aussi à travailler bientôt. Les deux aimeraient des garderies à temps partiel, ce que le réseau public n'offre pas. Il parle d'organiser un système d'échanges pour la garde des enfants. Il pense que cette idée pourrait se concrétiser avec un réseau de parents, notamment avec des usagers du GEM.

Ensuite, outre le gardiennage, il est à noter que les soutiens instrumentaux ou en termes de services sont sensiblement les mêmes que durant la première année (voiture prêtée, accompagnement en voiture pour faire des courses, présence dans des moments longs et/ou difficiles). Les discours disponibles nous font aussi penser que ces soutiens sont toujours largement prodigués par la famille et quelques amis proches, notamment les parrains et marraines.

« Le parrain est Louis, le meilleur ami de Jean. Lui, c'est super important pour Jean et ça l'est devenu pour moi. Pis moi, ma *t'chum* d'enfance et ma meilleure amie. Mais c'est vraiment, nos amis, c'est comme notre noyau familial qu'on s'est refait. Jean, pour des raisons que ses parents étaient tout simplement pas là. Pis moi pour les raisons que j'avais pas de frères et sœurs et mes parents étaient trop là. On a comme flippé out pis notre famille c'est devenu nos amis. C'est... Je veux dire c'est sûr que ma famille, c'est ma famille et ça va toujours être important pour moi, mais en même temps, mes amis, c'est mes amis et c'est tout aussi important, sinon plus. ... À choix égal, si mes parents m'invitent pour m'inviter à souper pis mes amis m'invitent pour aller souper, je vais préférer aller chez mes amis. » (2)

Cette citation illustre que de nos jours, on choisit d'une certaine manière notre famille, notamment en choisissant un parrain et une marraine. On choisit notre

famille et d'autant plus lorsque la nôtre n'est pas là, ou qu'elle n'a pas les moyens.

Par exemple :

« Mais, pis ma grand-mère, ben elle est trop âgée. Elle adore la prendre mais elle ne peut pas se promener avec elle dans les bras. Elle aurait aimé ça. Elle dit : *je l'aurais gardée tout le temps. Tu aurais pas eu besoin de garderie. Je serais venue t'aider tout le temps... Mais...* » (2)

Somme toute, c'est la famille qui domine en termes de soutien instrumental et de gardiennage et, dans la famille, c'est sans contredit toujours les parents et donc, les grands-parents, les plus accessibles, mais aussi les plus flexibles et les plus appréciés.

« Les beaux-parents gardent Émile. Pourtant, j'ai cinq petites gardiennes à qui je fais confiance. Je suis super contente d'avoir leur numéro de téléphone. Mais ça n'adonne jamais. Ma belle-mère est tellement contente quand je lui demande de garder. C'est sûr que c'est la première que j'appelle pis si elle peut pas je vais payer, mais (rire). » (9)

3.4.4 Concilier les différents aspects de la vie

Une fois l'emploi trouvé et/ou repris et les besoins en termes de gardiennage et d'aide ponctuelle comblée, il y a tout l'arrimage des rôles sociaux à réaliser. D'abord, les rôles inhérents aux pratiques de subsistance, soit se loger, manger, dormir, etc. Ensuite, les autres tous aussi essentiels pour le bien-être des parents à savoir, les rôles et temps qui forment une partie de l'individu (l'amitié, les loisirs, l'amour et le temps pour soi). On a observé que de part et d'autre, pour l'homme comme pour la femme, la première année était marquée par le manque de temps et la fatigue. Dans bien des cas, ce rythme parfois effréné se poursuit lors des années suivantes. Le témoignage qui suit illustre bien la réalité :

« Tu travailles du matin à l'heure du souper. Tu pars en courant pour aller la chercher à la garderie, pour arriver à temps. Là, tu arrives tout le monde a faim. Moi, mon *t'chum* il fait souvent à manger, heureusement. Mais n'empêche que t'arrives et c'est de la préparer pour le souper, c'est

de l'asseoir, la petite bavette, la petite vaisselle. Tu l'aides à bouffer, on bouffe, on se nettoie tout de suite parce que sinon c'est un chantier en permanence. C'est tout le temps le bordel, même si tu fais de la vaisselle en permanence. Là, tu joues un peu parce que tu l'as pas vue dans la journée, pis elle veut jouer. Il faut que tu t'en occupes de ton bébé. Après ça, t'as le bain, t'as le boire. Là, on s'organise pour dormir, là on se couche, y'est rendu 9 heures. La t'es brûlée de ta journée, tu es debout depuis 6h 30, 7 h. Mais là c'est pas fini parce que là tu remplis ton lave-vaisselle, tu fais ta brassée de linge, tu jases. Il est rendu 10 h 30. Là, tu t'asseois pour la première fois dans ton divan, tu sapes. À 11 heures, t'es pu capable, tu vas te coucher. Pis ça repart, tous les jours. » (1)

Résumée en quelques grandes étapes, il est ici clair que l'organisation ménagère et domestique est un défi de taille pour les jeunes familles dont les deux parents travaillent. Il s'agit d'horaire chargé et épuisant. Ce qui amène encore certaines jeunes filles à réitérer le souhait par moment d'une aide extérieure; une femme de ménage.

« Je fais juste fabuler, mais une forme d'aide, avoir une nounou ou quelqu'un à la maison, c'est sûr que ça peut aider. Toutes les tâches ménagères! » (6)

Avoir une aide extérieure et donc jumeler aides privée et publique paraît le modèle le plus enviable. Parce qu'inévitablement les femmes peuvent en venir à adopter des pratiques qui encouragent un relâchement des normes de soutien, mais aussi d'entretien de la maison. Cette dénivellation vers le bas n'est pas choisie, mais vécue et, sinon, nécessairement ressentie. La fatigue fait effectivement en sorte que ces femmes n'arrivent pas à atteindre ce qu'elle considère comme adéquat à cet égard.

« Le temps fait que tu es fatiguée. Fait que c'est beaucoup la fatigue dans le fond qui fait que t'as l'impression d'avoir jamais le temps, parce que t'es fatiguée. Fait que t'as le goût d'avoir le temps de relaxer, mais t'as pas le temps de relaxer pour arriver à tes affaires. Fait que t'arrives à faire tes affaires mais ça fait que t'es fatiguée. J'ai l'impression que t'es toujours fatiguée. Si tu prends le temps de relaxer, c'est que tu négliges quelque chose. Ton ménage est pas fait, t'as pas fait tes courses, pas été porter tes trucs à la banque, pas le temps de faire le marché, tu te fais livrer quelque chose. Pour gagner du temps, c'est que tu décides de

laisser aller ou traîner d'autres choses. Fait que souvent quand t'es comme moi à essayer de faire toutes tes affaires comme du monde, tu te rends compte que tu fais rien comme du monde. Gagner du temps, être fatiguée ou négliger certaines choses! » (1)

Ce n'est pas simplement la persévérance professionnelle ou la tenue de maison qui peuvent être négligées alors qu'on a des enfants en bas âge et que le temps et l'énergie nous manquent. C'est aussi la vie sociale, conjugale et personnelle qui s'en voit altérée et parfois mise de côté. En ce qui concerne les amis, les répondantes les fréquentent moins car le temps leur manque mais, aussi, parce que leurs horaires et intérêts changent.

« Ton cercle d'amis change un peu et tu te ramasses avec des gens qui ont des enfants puisqu'ils ont les mêmes activités que toi, ils ont le même horaire. T'sais veut veut pas, quand tu as des enfants, à 11 heures du soir, tu es claques. Quand tu as pas d'enfants, à 11 heures, tu dis : Qu'est-ce qu'on fait. C'est autre chose. Tes journées commencent à 7 heures. Les grasses matinées, moi, je connais plus ça. Quand je me lève à 8 heures, c'est une grasse matinée. 8 heures et demie, oui! ... Ben, je les ai perdues. Je les ai pas perdues, mais le centre d'intérêt est plus le même. On s'est comme éloigné comme ça. Elle m'appelle plus pour aller voir des shows parce que je ne vais plus en voir. Je suis brûlée le soir. Avant, on faisait ça ensemble. » (9)

On l'avait vu précédemment, lors de la grossesse et de la première année, parfois les changements d'amis ou de fréquences de rencontres amicales s'actualisent. Ce n'est pas une nouveauté. Ce qui semble d'autant plus inhérent à cette période, c'est le manque de temps et d'attention pour leur couple et pour elles-mêmes. C'est un moment où il faut mettre de l'énergie sur son couple, comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi avoir du temps pour soi :

« Y'en a pas beaucoup parce que le temps qu'on a, c'est quand les enfants sont couchés quasiment et, ce temps et bien je suis fatiguée ou j'en veux pour moi aussi. Le temps qu'on a de libre, il faut le splitter soit de couple ou soit juste pour moi. Pis c'est ça, fait que c'est dût d'agencer tout ça, les études, la vie de couple, moi, les enfants. C'est pas évident. Mais y'en a pas beaucoup c'est vrai. Tu vois, j'ai une de mes amies qui a trois enfants déjà pis, eux, ils se font un horaire. Et dans l'horaire, y'a

une soirée par semaine que c'est pour papa et maman. Ils appellent une gardienne et c'est comme ça et c'est tout. Parce que toutes les fins de semaine, ils les passent avec les enfants, familial et tout. Ils ont expliqué que si ils veulent que ce soit aussi agréable, ben il faut du temps pour le couple, juste pour maman et papa. Et ce soir-là, ils font ce qui ont envie, mais juste les deux. Des fois c'est juste parler, des fois ils vont jouer au pool. Mais juste les deux. Oui, oui. Je me suis rappelée de ça et je me suis dit que je pourrais intégrer ça dans ma vie. Parce que la vie va tellement vite que t'en parles, mais si tu le fais pas, ça... » (9)

Finalement, nos données expriment clairement le fait que la venue d'un enfant chamboule le quotidien et demande un véritable travail de planification et de négociation. Pour le travail, entre conjoints et face aux sociabilités et autres aspects du quotidien, les répondantes ont dû faire des compromis et mettre en place une organisation. La famille est au premier plan de cette organisation. Les jeunes parents planifient et s'organisent pour avoir la vie désirée et offrir à leur enfant la vie qu'ils souhaitent leur procurer. Cela est marqué par les perceptions changeantes au gré des cycles de vie et des expériences, notamment l'expérience de la parentalité.

« Ça fait penser à tout autrement. Tout ce qui était insouciant avant, ça fait prendre conscience. Moi je suis devenue hyper écolo. Je recycle en malade. Tu te mets à dire dans quoi il va vivre. J'étais de même avant... Tu veux transmettre des belles valeurs. Ton enfant va vivre avec ça aussi. Fait que tu veux pas... Tu le sens tout de suite. À partir de la naissance, si ça fait partie de sa vie de recycler, de faire attention à l'eau, ça devient tellement un automatisme qui va devenir automatiquement écologique. (...) Tes parents, tu te rends compte qu'ils vieillissent premièrement. Vraiment. Y'en a être pas pour si longtemps que ça. On dirait que tout se met en perspective. Tu te rends compte aussi que ta famille, tu l'a voie pas si souvent que ça. Avant ça, c'était pas grave, là ça fatigue. Tu reprends un peu plus contact. On se voit un peu plus, on se parle un peu plus, parce que je suis loin quand même. Tu deviens complètement différente. Tu vois pas les couleurs de la même manière. Tu réapprends tout. » (1)

Même si on a vu tout au long de ce chapitre que les débuts dans l'univers parental ne sont pas de tout repos, cette dernière citation nous rappelle la conscience et la vitalité qu'apporte la présence d'un enfant. En référant à la prise de conscience, aux cycles générationnels et à l'écologie, cette répondante exprime l'idée de voir se

réaliser la dépendance mutuelle de tout un chacun. Notamment du fait que, « l'évolution de nos sociétés est marquée par une interdépendance croissante. Tout simplement parce que notre Terre est un espace limité et que ses ressources [...] sont également limitées. »¹⁴¹ Ce témoignage conclut en confirmant qu'en regard du bien-être de sa famille ainsi que des communautés planétaires, la question des solidarités familiales et intergénérationnelles revient toujours.

¹⁴¹ Greber, 2004 : 85

4. DISCUSSION

4.1 Mise en contexte

Dans la foulée des questionnements face à un faible taux de natalité, une augmentation sans précédent du nombre des personnes âgées et une multiplication des atteintes et/ou changements de cap en matière de politiques publiques, nous avons décidé de nous pencher sur les solidarités familiales et intergénérationnelles et cela du point de vue des jeunes couples nouveaux parents. Ce choix s'est imposé du fait qu'il s'agit d'un groupe social au confluent des changements sociaux, économiques, politiques, démographiques et que les études portant sur le nouveau parcours éclaté des jeunes adultes aujourd'hui révélaient l'importance de s'y pencher davantage.

Nous avons vu précédemment que de nombreux auteurs contemporains¹⁴² ont étudié les solidarités familiales et intergénérationnelles. Toutefois ceux-ci ont surtout abordé cet univers d'un point de vue macrosociologique, traitant des enjeux sociétaux liés aux politiques familiales et aux soutiens intra-familiales ainsi que de l'articulation de ces solidarités privées et publiques dans le contexte social démographique et économique actuel. L'intérêt de ce mémoire a été d'aborder ces réalités du point de vue microsociologique, soit en partant de l'individu et de ses activités, ses actions et ses pensées quotidiennes. C'est donc à dire qu'il nous semblait révélateur de mettre en lumière les organisations contemporaines concernant l'entrée dans la parentalité de ce groupe spécifique, puisque bien que des études aient été réalisées sur les solidarités les entourant, aucune, à notre connaissance, ne faisait état des pratiques, des astuces et des perceptions de ces jeunes adultes devenus parents.

Comme mentionné en ouverture de cet ouvrage, notre exploration était orientée par ces questionnements : comment s'opère la jonction entre ces deux types de solidarité

¹⁴² Claudine Attias-Donfut, Johanne Charbonneau, Renée B Dandurand, Jacques de Grand'Maison, Solange Lefebvre pour en nommer que quelques-uns.

dans le quotidien des jeunes couples et des jeunes parents de «classe moyenne»? Au prix de quelles astuces, aménagements et stratégies ceux-ci s'en sortent-ils avec ces nouvelles responsabilités, ces nouvelles contraintes, cette nouvelle réalité? Il était question de chercher à voir comment ces jeunes couples s'organisaient pour tirer un profit maximum de leur situation et de leurs ressources.

Des entretiens à structure ouverte avec des jeunes mères montréalaises, âgées entre 25 à 35 ans et de «classe moyenne», nous ont paru exemplaires pour faire ressortir ces organisations, familiales et intergénérationnelles, privées comme publiques.¹⁴³ Premièrement, parce que les femmes prédominent toujours dans les structures d'aides et que, de par leurs responsabilités familiales et professionnelles, elles nécessitent aussi un soutien majeur.¹⁴⁴ Deuxièmement, parce que c'est généralement à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine que s'actualise le plus souvent aujourd'hui l'expérience de la maternité.¹⁴⁵ Et, troisièmement, parce que la «classe moyenne» représente des individus en situation transitoire qui, selon leur choix, leurs ressources et leurs aménagements stratégiques, pouvaient, soit maintenir, voire augmenter, leur qualité de vie, soit basculer dans la précarité et se retrouver au rang des plus démunis. La «classe moyenne» était d'autant plus intéressante ici puisqu'elle a été reconnue pour être moins bien servi par les politiques familiales et, de surcroît, pour détenir une relation ambivalente avec la question des soutiens, ceci du fait d'une valorisation des valeurs d'autonomie plus forte que dans les milieux soit nantis, soit démunis.¹⁴⁶

Pour faire suite aux entretiens et à l'analyse subséquente, il nous a semblé qu'effectivement ces couples orientaient leurs pratiques afin de maximiser le potentiel de leur structure environnante et de leurs pôles de soutien. Il nous a aussi paru que ces pratiques étaient liées aux perceptions que ces couples se faisaient des

¹⁴³ Effectivement - et nous l'avons vu -, outre le soutien intrafamilial et au sein de la parentèle ou de ressources communautaires, la redistribution des richesses via les politiques et programmes sociaux existants représente aussi un lieu où se concrétise une part de cette solidarité intergénérationnelle.

¹⁴⁴ Schultheis, 1995, Walter, 1997, Hagestad, 1995, Hochschild, 1995

¹⁴⁵ Gauthier et Girard, 2008

¹⁴⁶ Rose, 1994, Dandurand, 1996

solidarités familiales et intergénérationnelles. Plus précisément, nos données permettent d'illustrer concrètement comment aux étapes successives de leur entrée dans la vie parentale, et plus largement dans leur vie adulte, les jeunes couples articulent les différents pôles de soutiens disponibles et aménagent leur quotidien selon ces ressources et leurs intérêts. Elles nous permettent donc d'identifier les aménagements spécifiques que ces couples mettent en œuvre afin de tirer le maximum de ces configurations d'aides privée et publique. La discussion qui suit portera donc sur les modalités d'articulation des aides concernées ainsi que sur les aménagements quotidiens et à long terme que ceux-ci réalisent afin de concrétiser leur vie familiale, maintenir leur bien-être et sauvegarder leur autonomie relative.

Comme nous l'avons vu, parce que ces réalités s'inscrivent dans le temps, il fallait absolument être dans une trajectoire temporelle pour aborder cet univers. En ce sens, nos données seront d'abord discutées dans l'ordre chronologique du parcours de vie présenté précédemment. Nous verrons ici que les acteurs impliqués, la nature, les modalités et les fréquences des solidarités changent selon les périodes. De même que se modifient les attitudes et les perceptions de l'autonomie. Une discussion plus large s'en suivra en lien avec les enjeux qui nous semblent primordiaux pour le futur et donc, pour l'organisation familiale et intergénérationnelle de notre société.

4.2 La modulation des soutiens à travers le temps

Il a été établi que les solidarités familiales et intergénérationnelles étaient modulées selon les étapes du parcours de vie. Nos données ont effectivement confirmé que les demandes et les offres en termes de soutien changeaient selon les périodes et, évidemment, les contextes et les ressources. Nous avons fait état d'une hausse de déploiement des solidarités auprès des jeunes adolescentes qui passent à l'âge adulte ainsi que pour les nouveaux parents qui sont confrontés à de nouvelles responsabilités. Notre matériel nous a permis de mettre en lumière, à l'intérieur de ces moments clés de vie, les variations de ces solidarités en termes d'acteurs, de nature et de fréquences. Plus généralement, il nous familiarise avec les pratiques,

astuces et perceptions des jeunes couples et, surtout, des jeunes mères, ici, principales porte-parole.

4.2.1 Le passage de l'adolescence à l'âge adulte

Nos données sont claires en un sens : de l'adolescence à l'âge adulte, ce sont définitivement les parents qui ont soutenu financièrement leurs jeunes filles; ils ont garanti la pension, l'éducation et, dans certains cas, le rythme de vie de celles-ci. À cette époque, la solidarité des parents s'est surtout concrétisée de façon financière et matérielle. Par exemple, nos entretiens confirment que le départ du domicile parental se fait plus tardivement et que la période des études - plus longue - et concomitante avec les premières expériences sur le marché de l'emploi est accompagnée du soutien financier et matériel des parents. Cela, parfois même si les jeunes filles étaient déménagées. La fréquence de ces aides peut être hebdomadaire comme ponctuelle. Quoi qu'il en soit, le fait que les parents collaborent aux paiements des études représente aussi un soutien instrumental, puisque les répondantes ont pu, par exemple, travailler seulement à temps partiel et réserver plus de temps à leurs études. L'aide instrumentale se concrétise aussi par l'insertion dans un réseau pour l'obtention d'un emploi. Sinon, nous avons remarqué qu'à cette période, les témoignages font quasi abstraction des besoins d'aides instrumentales et morales. En effet, c'est une période où les jeunes femmes cherchaient à revendiquer leur individualité et leur autonomie et, de manière générale, elles soutiennent que l'aide instrumentale concerne uniquement l'obtention d'un emploi dans leur domaine privilégié

À l'exception d'une répondante, toutes ont travaillé pendant leurs études. Ce qui nous amène à parler d'une deuxième ressource récurrente de soutien à cette époque, soit les prêts et bourses. Il est notoire que le soutien public des prêts et bourses est utilisé par plusieurs et, par conséquent, que cet endettement a fait partie - ou fait toujours partie - de la réalité de ces jeunes femmes. Les témoignages nous ont donné des exemples précis d'astuces utilisées pour retarder le paiement de ces dettes,

notamment l'inscription virtuelle à des cours universitaires ou le mariage pragmatique.

Notre matériel est aussi très révélateur du soutien entre amis, extrêmement fort à cette époque de la vie. D'ailleurs, en cas de besoin, le soutien instrumental et moral est généralement comblé par les amis. Très peu de répondantes connaissaient et/ou utilisaient les ressources communautaires. Par ailleurs, les données démontrent de façon explicite la forte sociabilité caractéristique des jeunes adultes aujourd'hui. Pour un chercheur comme Bengtson, la sociabilité fait partie intégrante de la solidarité. « Dans la réalité, on se rencontre aussi souvent pour s'entraider. » VanPevenage fait état de l'utilisation de la « notion de sociabilité familiale pour désigner la nature et la fréquence des contacts établis au travers des rencontres et des communications (téléphones, courriers...) entre parents. Cette notion de sociabilité concerne donc les relations entre les membres. On pense ici aux partages d'activités communes ou de loisirs, aux fêtes et anniversaires, aux vacances passées ensemble. »¹⁴⁷ En regard de notre échantillon, à cette période du passage de l'adolescence à l'âge adulte, la solidarité amicale comme outil de soutien et d'intégration sociale a été clairement établie.

On remarque effectivement dans les témoignages des répondantes la place centrale pour les amis et les sorties. Comme l'avaient déjà établi Gauthier et Girard, la sociabilité et la spontanéité sont au centre des préoccupations des jeunes adultes aujourd'hui. Dans nos données, on y dénote également cette tendance à la spontanéité; les emplois se succèdent selon les opportunités, les voyages, les projets ponctuels et les sorties et échanges spontanés entre amis sont monnaie courante.

Dans l'optique de l'approche des parcours de vie, il est intéressant de reprendre les grandes lignes de cette jeunesse. Nous avons pu constater qu'à cette époque, les répondantes ont reçu une aide centrale de leurs parents, elles ont concilié travail et études et, pour plusieurs, ont eu recours aux aides publiques pour payer une partie

¹⁴⁷ VanPevenage, 2009

de leur scolarité mais aussi de leur vie remplie d'activités. Effectivement, il était question d'un temps où sorties entre amis et projets divers punctuaient leur quotidien. Cela, au cours de leur déambulation de lieu en lieu, domaine en domaine, intérêt en intérêt, alors qu'elles cherchaient à combler leur besoin financier, mais aussi en termes d'intérêts et d'autonomie. Les données démontrent clairement que c'est réellement à partir du moment qu'elles apprennent la venue de l'enfant que les jeunes femmes et leur conjoint commencent à rechercher des pôles de stabilité et/ou commencent à s'organiser à moyen et à long terme ou, plus précisément, à s'organiser en vue d'un but précis. C'est à ce moment que les demandes et offres d'aide se voient modifiées.

4.2.2 La grossesse et la famille en devenir

Il est flagrant dans nos données que la famille, et surtout les parents/futurs grands-parents, ont redoublé leur solidarité à l'endroit du couple lorsque la femme est devenue enceinte. Dans certains cas, on parle d'une aide monétaire non négligeable qui permet aux couples d'habiter leur quartier privilégié. De façon générale, il y a vraiment une hausse des solidarités en termes de biens et de services. En termes de biens, c'est à ce moment-là que les cadeaux et les dons divers, notamment de meubles, de vêtements et d'équipements de bébé, ont été les plus nombreux. On l'a vu, plusieurs sont les parents qui ont pallié les manques financiers de leur enfant devenu jeune parent et les cadeaux de ces derniers et les bons amis ont permis aux couples d'économiser sur plusieurs nécessités. En termes de services, il y a eu effectivement plus de présence et d'attention. Les parents/futurs grands-parents ont commencé à infiltrer davantage l'univers de leur enfant. Car, on l'a vu, même si les répondantes habitaient chez leurs parents quand elles étaient plus jeunes et bénéficiaient de leur soutien ponctuel, les activités communes et les aides en termes de services étaient peu fréquentes. La relation entre parents-enfant a commencé à se redéfinir à la lumière de la venue d'un enfant dans la famille. Nos données le montrent : que ce soit pour organiser le domicile ou faire des emplettes, on a remarqué une plus grande fréquence des aides en termes de services. On a pu constater que les amis n'ont été réellement aidants que lorsqu'ils étaient eux-mêmes

devenus parents. Sinon, leur soutien se maintenait dans les rencontres et sociabilités ponctuelles, mais celles-ci étaient moins fréquentes.

En regard des témoignages, nous remarquons qu'il s'agit d'une période où les répondantes affirment ne pas avoir besoin de beaucoup de soutien en termes de services et de supports. Pourtant, les récits de leur quotidien révèlent qu'elles en ont bénéficié beaucoup. Plusieurs ont exprimé qu'elles cherchaient à assumer leur quotidien de façon le plus autonome possible. Elles ont d'ailleurs toutes lu abondamment sur le sujet afin d'être le plus aguerries et de prendre une distance face aux conseils, parfois appréciés, parfois critiqués, de leur entourage. Somme toute, tout en poursuivant leur vie de façon indépendante et en apprenant sur la maternité et la vie parentale en lisant des livres spécialisés, elles ont accepté volontiers la présence plus fréquente de leurs parents, beaux-parents et de leurs aides ponctuelles. Certaines ont aussi commencé à utiliser les centres communautaires et les autres ressources du quartier, notamment dans un but d'apprentissage. Du côté de l'aide publique, les affirmations des répondantes ont révélé que les cours prénataux ont mauvaise presse et que l'accessibilité à l'assistance médicale est vivement critiquée.

Finalement, nos données nous ont données à voir clairement les revirements majeurs en termes de pratiques et de perceptions alors que les jeunes couples attendent leur premier enfant. Les choix spontanés et les sociabilités sont moins fréquents et la revendication d'autonomie est moins tenace. Une répondante explique qu'elle ne pensait plus à voyager sur tous les continents, mais bien à mettre en place les conditions adéquates pour l'enfant à naître. Les couples pensent davantage à long terme, du moins en regard des prochaines années, et ils apprécient les soutiens disponibles (lorsqu'ils sont efficaces).

2.2.3 Les relevailles et la première année

Les expériences de nos répondantes attestent que les naissances sont majoritairement réalisées dans des hôpitaux, avec l'aide des professionnels de la

santé publique. Néanmoins, on remarque une tendance vers une volonté de soins moins normalisés à savoir, un recours plus fréquent aux maisons de naissance, aux accouchements à la maison et à des méthodes humaines et personnalisées, comme la méthode Bonnapace. Les services publics ont été de premier plan, mais par moments critiqués. En fait, la plupart du temps les infirmières sont les seuls appuis extérieurs à la famille.

Par ailleurs, les seules mesures non critiquées en provenance de la sphère publique sont les prestations pour enfants et les congés rémunérés. Il est à noter que le congé de cinq semaines réservé aux hommes, quand il était accessible, a permis une grande collaboration de ces derniers. D'ailleurs, les répondantes ont toutes exprimé leur satisfaction à l'égard de leur conjoint lors de cette période charnière.

Une fois de plus, les témoignages démontrent que c'est dans la famille immédiate que l'on identifie ceux qui ont été présents et/ou été un soutien important après l'accouchement. Ces aides ont été d'autant plus importantes lorsque des complications et d'autres moments difficiles survenaient. Dans certains cas de césarienne et de *postpartum*, l'appui de la famille n'a pas suffi et des aides publiques ou payantes ont été recherchées. Mais même dans ces cas, les parents, les frères et les sœurs, dans le cas échéant, étaient constamment présents comme pôles de soutien.

Les récits des répondantes concernant le séjour de la mère chez sa fille représentent une illustration des plus révélatrices des solidarités familiales aujourd'hui et de l'ambivalence latente impliquée dans celle-ci. Premièrement, à l'unanimité ou presque, les mères ont habité chez leur fille les jours suivant l'accouchement. Les aides sont de différentes natures. Elles ont pris soin des enfants pendant que les nouvelles mères reprenaient leurs forces, elles ont fait à manger, fait du ménage, etc. Bien que peu de répondantes en aient parlé longuement, nous constatons que la présence des mères soulage et sécurise. Puisqu'elles ont vécu cette expérience, leurs connaissances sont une richesse importante mais, aussi, elles viennent miner

l'autonomie des nouvelles mères et elles sont une cause de l'ambivalence envers cette aide. Outre la question de l'autonomie, cette présence de la mère a apporté des sentiments d'ambivalence puisque les nouvelles mères auraient souhaité vivre leur intimité avec leur conjoint et leur enfant, tout en ayant fortement besoin de soutien. La relation mère-fille qui avait déjà été modifiée lors de la grossesse continue de se redéfinir et la revendication d'autonomie s'atténue encore davantage. En ce sens que tout en voulant élever leur enfant à leur manière, les répondantes n'étaient plus autant irritées par l'aide de leur mère, belle-mère ou autres. On peut dire que la présence continue de la mère sur plusieurs jours, et ensuite sur le mode de visites ponctuelles, est révélatrice de leur aide instrumentale et morale qui sera ensuite plutôt constante. Durant la première année, les données permettent d'affirmer que, même si toute la famille est plus présente, les mères et belles-mères représentent les soutiens premiers sur lesquels les couples peuvent compter.

Si l'aide en termes de services et support est plus forte lors de cette première année d'expérience parentale, par contre le soutien financier en provenance des parents diminue la plupart du temps. Cela n'est pas sans lien avec le fait que les jeunes parents commencent à recevoir des prestations de soutien des gouvernements en place. Mis à part un couple aux prises dans des difficultés circonstancielles, tous ont semblé être confortables ou, du moins, dans une situation adéquate financièrement. Même que certains couples qui pouvaient se le permettre ont mis astucieusement l'argent des prestations de côté pour une maison, un voyage, les études futures de leurs enfants, etc. Les récits démontrent que c'est véritablement la combinaison des différentes aides publiques qui permettent cette relative aisance financière. Et, c'est surtout le fait que les répondantes ont conscience que les parents seront là en tant que filet de sécurité en cas de problème financier momentané qu'elles n'ont pas de stress majeur en ce sens.

Les témoignages ont révélé que les soucis se rapportent davantage aux nouvelles responsabilités et à l'organisation quotidienne des nouveaux parents. Le soutien public permet aux travailleurs-parents de prendre un an de congé pour s'occuper de

l'enfant. Nos données confirment que c'est la femme qui bénéficie le plus de cette solidarité publique et, par conséquent, c'est elle qui fournit le plus de soutien à l'enfant. Dans notre échantillon, de façon générale, l'homme travaillait de jour et venait épauler sa conjointe le soir. Chaque couple se débrouillait à sa façon; certains se retrouvaient tous les soirs pour faire l'épicerie du souper ensemble; d'autres se séparaient les tâches et le temps de prise en charge pour bénéficier d'un peu de temps de loisir en soirée; certains fonctionnaient harmonieusement, d'autres affrontaient des déceptions et des tensions.

Ce que nous remarquons, dans la plupart des cas, c'est qu'il en a résulté un surmenage de part et d'autre, même si dans notre étude c'est plus celui de la mère qui est mis en lumière. Les différents récits ont démontré que, même en congé de maternité, le temps manquait pour concilier soins à l'enfant, ménage, cuisine et sommeil. Nos données font réellement état d'un épuisement accru lors de cette première année. Si le manque de temps et la fatigue sont des tracasseries communément vécus, la solitude en représente un autre important lors de cette année pourtant très occupée. Nos répondantes se sont toutes exprimées sur ce point. Les répondantes qui utilisaient les ressources de leur quartier (centres d'aides, centres de loisirs et autres ressources communautaires) ont toutefois un peu moins fait état de la question de solitude. Elles avaient des projets communs avec d'autres mères, faisaient des activités hebdomadaires avec celles-ci et pouvaient échanger sur leur réalité de mère. Une fois de plus, nous constatons la sociabilité comme stratégie de maximiser leur bien-être, comme outils permettant de contrer l'isolement et comme outil permettant l'insertion dans un nouveau réseau social. Parce qu'il est notoire dans nos entretiens, surtout lors de la première année, que les relations amicales de jeunesse s'amenuisent. Les répondantes se sentaient seules mais, en même temps, trop fatiguées pour entretenir les amitiés et les sociabilités d'auparavant. En ce sens, bien qu'à certaines occasions, des répondantes aient fait état de sessions de gardiennage par les parents, c'est véritablement l'année suivante que l'enjeu de la garde est important.

4.2.4 Le retour au travail

Bien que notre corpus couvre la période du retour au travail pour certaines répondantes, il nous semble, après coup, qu'une étude plus approfondie serait pertinente dans l'avenir. Nous ne pouvons discuter des thèmes que dans les limites de nos données, et le retour au travail n'avait pas été vécu par la majorité de nos répondantes. Somme toute, on reconnaît certains pôles de solidarités, pratiques stratégiques et appréhensions.

À cette époque, bien que le congé rémunéré soit terminé, les prestations publiques se poursuivent. Elles représentent toujours un soutien majeur et l'absence de celles-ci aurait des conséquences capitales sur le bien-être de la famille. Surtout que plusieurs mères ne retournent pas à leur emploi précédent et/ou se retrouvent en recherche d'emploi. Il est ici à souligner que l'aide d'insertion des parents qu'avaient connue ces femmes plus jeunes n'est pas toujours présente à ce stade de vie. C'est plutôt dans leur entourage (amis, connaissances, amis d'amis) qu'elles sont allées puiser une aide d'insertion. Les choix d'emplois sont stratégiques, en ce sens que toutes nos répondantes ont alors recherché des emplois facilitant la conciliation famille-travail, même si parfois cela s'est fait au détriment de leur vie professionnelle. D'ailleurs, plusieurs répondantes expliquent qu'elles préféreraient travailler quatre jours par semaine, mais comme l'indique une répondante, l'employeur ne se sent pas nécessairement interpellé par la solidarité familiale, son mandat premier étant la productivité.

Nos données sont riches sur la question de garde qui devient un enjeu de taille à ce moment de vie et qui le sera pour quelques années. L'organisation en matière de garde est vécue et perçue comme difficile. La solidarité publique en ce sens, concrétisée dans le système de garderies publiques, ne réussit pas à aider toutes les familles et il en ressort plusieurs avenues de débrouillardise. Premièrement, les mères font des pieds et des mains pour trouver une place en garderie subventionnée (appels, visites, recherche par Internet, réseautage). Si elles n'avaient pas d'autres choix, elles payaient la garderie privée et elles étaient indemnisées par le retour

d'impôts. Pour certaines, il s'agissait d'une stratégie pour économiser. D'autres ont échangé des heures de garde avec d'autres mères, fait appel aux ressources communautaires qui offraient des gardes ponctuelles ou tout simplement choisi de ne pas travailler car, du point de vue financier, c'était plus bénéfique. Néanmoins, encore une fois, les témoignages démontrent qu'en cas de besoin, ce sont les grands-parents qui ont assuré la plus grande partie de la garde. Des répondantes ont indiqué que le recours aux grands-parents ne pouvait constituer la solution quotidienne à long terme, mais ce seront presque toujours eux qui garderont en soirée ou de façon ponctuelle. D'ailleurs, la sociabilité d'auparavant tend à revenir peu à peu. La bulle familiale est toujours présente, mais les répondantes disent recommencer à diversifier leurs intérêts et pratiques. Elles disent se débrouiller pour voir leurs amis en faisant des pique-niques de jour et des soupers chez elles, ce qui leur permet de ne pas avoir à chercher une gardienne. Néanmoins, le manque de temps est toujours palpable et peut-être plus que jamais. Nos données laissent paraître la problématique liée à la conciliation des temps sociaux. En fait, nous pourrions dire que pour cette année de retour au travail et les années suivantes, c'est l'aide de tous les acteurs de solidarité qui serait appréciée. Et pour ce qui en est de la relation de couple, chacun met en place des aménagements stratégiques leur permettant de vivre heureux : des horaires, des compromis, des activités nouvelles et, dans bien des cas, un travail important sur la communication.

4.2.5 Une négociation progressive de choix de vie aux prix de compromis

Finalement, mettre ainsi à plat nos données nous a permis de voir comment certaines pratiques et réalités révélées en théorie étaient traduites concrètement dans les expériences quotidiennes et respectives de nos répondantes. Pour tirer le maximum de leur contexte et de leurs ressources, les jeunes adultes devenus parents combinent aides privées et publiques et mettent en partie de côté leurs revendications d'autonomie et d'indépendance. Généralement, avec la venue de l'enfant, les sociabilités amicales subsistent mais moins fortement et tous se rapprochent de leurs parents, frères, sœurs et belle-famille. Ils vivent une vie beaucoup plus familiale qu'avant l'arrivée de l'enfant et beaucoup moins dictée par la spontanéité. Malgré

les tensions parfois vécues en son sein, la famille est une source d'aide et de bien-être primordiale pour les nouveaux parents. L'ambivalence face au soutien intra-familial subsiste un peu, mais elle tend à se dissiper pour que ces derniers jouissent de leur position et de leurs ressources. D'ailleurs, nos données ont confirmé la tendance des jeunes de «classe moyenne» à l'ambivalence face au soutien familial. Qui plus est, il nous a semblé que cette ambivalence, non sans lien avec la volonté d'autonomie, serait en fait relative aux différentes sphères de soutien et non pas uniquement à la famille. On remarque cette ambivalence face à la famille il est vrai, mais aussi en regard des soutiens étatiques, des avenues communautaires, des choix de professions, des relations sociales et des relations entre conjoints et donc, parents de sexe opposé. Cependant, nous sommes portés à croire que cette expérience parentale se dissipe d'année en année. En fait, on peut dire que pour assurer le maintien et cheminer vers une consolidation de leur famille, les jeunes parents combinent les aides potentielles selon leurs besoins et leur disponibilité dans le temps et que les aménagements et débrouillardises conséquents se concrétisent aux prix de compromis divers. Les nouveaux parents délaissent certains rêves, temps de loisirs et visées professionnelles, ils font appel à toutes les ressources disponibles (parents, centres communautaires, ressources de quartiers, etc.) et ils réalisent que leur volonté d'autonomie et d'indépendance accrue est irréaliste dans un contexte intergénérationnel où tous sont intimement liés.

4.3 Un enjeu pour le futur : La présence centrale et l'aide multidimensionnelle des grands-parents

Au cours de cette analyse et du rappel ci-dessus effectué, nous avons pu constater une présence continue et centrale des parents, puis des grands-parents. Nous avons vu que des auteurs avaient noté le fait que, prenant leur retraite plus tôt et ayant une certaine aisance financière, les grands-parents étaient de plus en plus porteur de solidarité familiale. Leur aide est multidimensionnelle et s'opère différemment selon les cycles de l'expérience du passage de l'adolescence à l'âge adulte et, ensuite, selon les étapes de l'expérience d'entrée dans la parentalité. Il y a des temps forts de soutien financier (du passage de l'adolescence à l'âge adulte et lors de la grossesse)

et il y a des moments où ce sont les aides en termes de services et de support qui se trouvent accentuées (premiers jours après la naissance, garde lors du retour au travail). Ces aides sont modulées dans le temps et elles représentent les plus importantes pour les couples concernés. Cela nous amène à dire que l'aide des parents et celle des grands-parents par la suite sont essentielles pour que les jeunes couples maintiennent leur niveau de vie et réussissent à être heureux dans leur cheminement de nouveaux parents. Sans ces aides de nature multiple, ces répondantes et leur conjoint ne pourraient pas avoir la qualité de vie qu'ils ont aujourd'hui.

C'est dans la mesure où les grands-parents concernés ont eu, au cours de leur vie, la possibilité de s'enrichir et de prendre une retraite satisfaisante qu'ils ont pu aujourd'hui jouer ces rôles-pivots auprès de leurs enfants et petits-enfants. Le marché du travail, aujourd'hui moins clément qu'auparavant, oriente vers une retraite moins précoce et les tendances économiques et de consommation favorisent moins de cumul d'argent. Cela nous amène à penser que cette génération de nouveaux parents n'aura pas nécessairement les mêmes capacités, en termes de temps et d'argent, pour soutenir leurs enfants lorsque ceux-ci seront rendus de jeunes adultes. Il y aurait possibilité d'un essoufflement de l'aide privée et les soutiens publics devront pallier les manques. Nous l'avons dit, il est essentiel que ces deux avenues fonctionnent conjointement pour qu'elles soient efficaces. Il faut donc consolider certains appuis, travailler de concert avec le milieu du travail et revoir certaines pratiques actuelles parce que cette nouvelle génération de parents qui sera un jour la génération-sandwich n'aura peut-être pas les moyens d'assurer autant que la génération précédente. Nous pouvons effectivement douter de la capacité des jeunes adultes d'aujourd'hui à prendre en charge leurs jeunes adultes de demain, ainsi que leurs parents vieillissants.

4.4 L'avenue de demain: Vers une politique familiale globale

La famille étant à la source des communautés, et donc des sociétés, il relève de la responsabilité collective d'en favoriser son maintien et son bien-être. C'est-à-dire que ce mandat touche davantage que les programmes gouvernementaux à l'endroit des familles et les pratiques familiales diverses. En fait, il s'agit d'un mandat qui touche toutes les sphères de la société. De plus, aujourd'hui, les individus s'accomplissent dans la création d'une famille, mais, aussi, dans leur travail et une multitude d'autres pratiques. On veut faire du sport, développer des passe-temps, s'enrichir de connaissances et d'expériences variées. Tout cela doit être pris en compte dans la construction et le bien-être des familles aujourd'hui et donc des individus de nos jours. « Les solidarités familiales doivent être articulées aux solidarités publiques sur un mode de synergie qui tienne compte à la fois du potentiel spécifique des familles et du caractère évolutif des besoins des individus. »¹⁴⁸ Pour cette raison, des auteurs ont parlé d'une politique familiale globale à portée transversale : ils choisissent une réflexion qui aborde autant la conciliation entre la vie personnelle, la vie familiale, la vie étudiante et/ou la vie professionnelle. Ils ont rédigé un mémoire qui a cherché à démontrer qu'une politique familiale ne peut à elle seule apporter le bien-être des familles, mais bien qu'elle doit être mise en œuvre de concert avec tous les paliers des politiques sociales actuelles et donc avec différents ministères et organismes.¹⁴⁹ Nous pouvons penser au marché du travail, créateur de plusieurs inégalités entre hommes et femmes, qui devrait travailler à rétablir l'équité. « La mise en place d'une politique familiale globale devrait viser l'élimination des inégalités qui subsistent entre les hommes et les femmes et être assortie de mesures incitant les pères à s'impliquer davantage dans la vie familiale. »¹⁵⁰ C'est aussi au sein du marché du travail que des réflexions et des actions devraient être pensées pour concilier mieux ces univers, notamment en facilitant la flexibilité d'horaire, voire en légitimant la semaine de quatre jours. Le marché du logement aussi pourrait se révéler plus présent et efficace dans le soutien des jeunes adultes nouveaux parents. Des politiques en matière de logement ont déjà

¹⁴⁸ Mémoire collectif dans le cadre consultation sur la conciliation travail-famille du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid.

été réclamées pour le Canada afin d'apporter un soutien en ces périodes de vie de transition¹⁵¹ et des mesures de transferts assurés par l'État, par exemple en Suède, ont fait leurs preuves démontrant une indépendance plus tôt des jeunes envers leurs parents. Nous l'avons vu la question du logement était au cœur des préoccupations des répondantes et les parents de ces dernières les aidaient beaucoup pour que celles-ci puissent vivre dans un logement adéquat. On pourrait aussi interpellier les centres de santé et services sociaux. À l'écoute des besoins des mères (et un jour des pères), ils devraient favoriser la stimulation et la formation. Des activités, qu'on a vu, les mères privilégient puisqu'elles contrent la solitude et permettent l'accomplissement. Tant d'autres domaines pourraient concilier leurs forces, tels la santé publique, le transport et la sécurité publique.

Ainsi, tout un chacun est interpellé par la question des familles et, plus largement, des solidarités familiales et intergénérationnelles. Bien qu'il s'agisse là d'une idée déjà relativement partagée, c'est la mise en œuvre de cette solidarité, son organisation en tant que projet de société, qui est problématique ici : « La clef du problème se trouve au cœur de l'organisation sociale, dans la composition et l'évolution du travail, la structure et la répartition de l'emploi, la capacité de la sphère productive à faire place à et à intégrer l'ensemble du corps social, dans une autre articulation... »¹⁵² Il s'agit de travailler à une organisation sociétale différente. Finalement, comme la famille, la solidarité est une valeur, mais celle-ci n'a de sens qu'en tant que projet réalisé, un projet continu et soutenu. Soutenons nos familles et la transmission des principes clés de la solidarité et nous nous en trouverons mieux outillés pour faire face aux modifications sociétales actuelles.

¹⁵¹ Gaudet, 2007: 22

¹⁵² Attias-Donfut, 1995: 23

BIBLIOGRAPHIE

Attias-Donfut, C. (2002) Des générations solidaires. *Sciences humaines*, hors-série, 34, juin-juillet-août 2001, article reproduit dans *Familles Permanence et métamorphoses*. Paris : Ed. Sciences humaines : 113-123.

Attias-Donfut, C. (1995) Transferts publics et transferts privés entre générations dans *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, État*, Attias-Donfut, C. (dir.) pp. 5-23, France : Édition Nathan.

Attias-Donfut, C.(1999) La dynamique de l'entraide intergénérationnelle, *Âge, générations, activité : Vers un nouveau contrat social?* France : Caisse nationale d'assurance vieillesse : 83-91.

Aymard, M. (1995) Les familles, encore et toujours dans *Les solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, État*, C. Attias-Donfut (dir.), pp. 145-154, France : Édition Nathan, Coll. Essais et recherches.

Baillargeon, D. (1996) Les politiques familiales au Québec. Une perspective historique, *Lien Social et Politiques*, 36 : 21-32.

Battagliola et al. (1997) Être parent jeune : quels liens avec les itinéraires professionnels ? , *Économie et statistique*, 304-305 : 4-5.

Baril, R., Lefebvre P., et Merrigan, P. (1997) La politique familiale: ses impacts et les options. *Choix. Les politiques sur la famille. IRPP*, Vol. 3 (no. 3) : 1-75.

Beaujot, R., Kerr, D. (2007) Nouvelles tendance dans les transitions chez les jeunes au Canada. *Possibilités et risques*, Projet PRR, Gouvernement du Canada : 1-45.

Beaupré, P., Turcotte p., et Milan A. (2006) Quand fiston quittera-t-il la maison? Transition du domicile parental à l'indépendance. *Tendance sociale canadiennes*, 82 : 8-15.

Beauvais, C., Dufour, P., (2004) Conciliation travail-famille : Quand les pays dits libéraux s'en mêlent. *Options politiques*, mars 2004 : 58-62.

Bec C. et Procacci, G. (2003) Introduction dans *De la responsabilité solidaire : Mutation dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Bec, C. et Procacci G. (dir.), pp.7-22. Paris : Éditions Syllepse.

Bernier, L. (1996) L'amour aux temps du démariage. *Sociologie et société*, Vol. XXVIII, (No. 1) : 47-62. ISBN 2- 7606-2484-6.

Borgetto, M., (2003) La solidarité, l'égalité et la responsabilité face aux transformations de l'État-providence dans *De la responsabilité solidaire : Mutation dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Bec, C. et Procacci, G. (dir.) pp. 35-50, Paris : Éditions Syllepse.

Charbonneau, J. (2004) La recherche sur les solidarités familiales au Québec. *Revue française des affaires sociales*. Vol. 58 (no 3) : 173-204.

Cheal, D. (1995) Repenser les transferts intergénérationnels dans *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, États*, Attias-Donfut, C. (dir), pp. 259-268, France : Édition Nathan, Coll. Essais et recherches.

Childcare Ressource and Research Unit (2001) Services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada , dans *Childcare Briefing Notes*, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto.

Cicchelli V., (2001) La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant. Travail, égalité du couple et transformation de soi. *Recherches et Prévisions*, n°63 : 33-46.

Coenen-Huther, J.J., Kellerhals, M., Allmen V. (1994) *Les réseaux de solidarité dans la famille*. Lausanne, Édition Réalités sociales : 323-364.

Conseil de la famille et de l'enfance du Québec (2007) Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants. *Transitions familiales*, Bibliothèque nationale du Québec.

Conseil permanent de la jeunesse (1995) Jeunes adultes et précarité : contraintes et alternatives. *Actes du colloque lors du 62^e congrès de l'ACFAS*, mai 1994, Université du Québec à Montréal.

Dandurand, R. B., Lefebvre, P. et J-P. Lamoureux (dir.), (1998) *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?* Montréal : L'Harmattan.

Dandurand, R. (1998) Les parentèles : un lieu privilégié des relations intergénérationnelles. *Possible*, 22 : 63-73.

Dandurand R. (2000) La politique familiale au Québec. Un autre argument pour une société distincte. *Interface*, vol. 21 (n. 1) : 46-44.

Dandurand, R. B. et Saint-Pierre, (2000) Axes et enjeux de la politique familiale québécoise. *Présentation d'une recension informatisée des écrits*. INRS-culture et société, Université du Québec.

Dandurand, R. B., (2001) Visions de la famille dans les débats politiques au Québec et dans quelques pays occidentaux : perspectives comparatives. *Actes du colloque*

organisé par le Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, Montréal, 1er et 2 février 2001, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Déchaux, J-H (1996) Les services dans la parenté : fonctions, régulation, effets. dans *Faire ou faire faire. Familles et services*, Kaufmann, Jean-Claude (dir.), pp. 39-54, Presses universitaires de Rennes.

Déniger, M-A (1996) Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale, *Sociologie et Société*, Vol XXVIII, (No. 1) : 73-88.

Deniger, M-A (1992), Appauvrissement des jeunes familles québécoises : l'urgence d'agir! *Orientation d'une stratégie de lutte à la pauvreté*, Conseil canadien de développement social, Bureau de Montréal.

De Singly, F. (1993) *Sociologie de la famille contemporaine*. France : Éditions Nathan.

Dufour, P. (2002) L'État post-providence : de nouvelles politiques sociales pour des parents-producteurs. Une perspective comparée. *Revue canadienne de science politique*, 35 :301-322.

Duval, L. sous la direction de Madeleine Gauthier, (1997) *Aspect économiques de la vie des jeunes familles biparentales : état de la question*. Québec, Sainte-Foy : INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Duxbury, Higgins, Coghill, (2003), *Témoignages canadiens : À la recherche de la conciliation travail-vie personnelle. Développement des ressources humaines Canada*, Programme du travail.

Esping-Anderson, G. (1999) *Les trois mondes de l'État-providence*. Paris : Presses Universitaires de France.

Fagnagi, Jeanne, (1989), L'enjeu de la localisation résidentielle au sein des stratégies professionnelles et familiales des femmes instruites dans les classes moyennes. *Recherches féministes*, Vol 2. (N. 1) : 93-101.

Familles en mouvance *Dynamiques intergénérationnelles* (2005) *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances*, Montréal : INRS Urbanisation, culture et société.

Galland, O. (2000) Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées. *Économie et statistiques*, N. 337-338 : 23-36.

Galland, O. (1996) L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. *Sociologie et sociétés*, XXVIII : 37-47.

Gaudet, S. (2007) L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implication pour le développement de politiques, *Investir dans les jeunes*, Gouvernement du Canada.

Gauchet, M., (2004) La redéfinition des âges de la vie. *Le Débat*, N. 132 : 27-44.

Gauchet, M., (2003) À la charnière de l'individuel et du collectif, dans *De la responsabilité solidaire : Mutation dans les politiques sociales d'aujourd'hui* Bec, C. et Procacci, G. (dir.) pp. 23-35, Paris : Éditions Syllepse.

Gauthier, M., Girard, M. (2008) Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec [ressource électronique]; préparé pour le Conseil supérieur de la langue française. — Données électroniques. — [Québec] : Conseil supérieur de la langue française.

Gauthier M., Charbonneau, J. (2002) Jeunes et fécondité : les facteurs en cause. *Revue de littérature critique et synthèse critique*, Montréal : INRS, Urbanisation, culture et société.

Gauthier, M. (1994), La pauvreté chez les jeunes : précarité économique et fragilité sociale. Un bilan, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture. 190 p.

Grand'Maison, J. (2000) Mais d'où vient donc le rebond de la question intergénérationnelle? dans « *Les relations intergénérationnelles au Canada : Perspectives multiculturelles et multireligieuses* », Lefebvre, S. et Charrette, C. (dir.), pp22-30, Montréal : Groupe de recherche sur les pratiques sociales et religieuses.

Greber, P-Y (2004) La solidarité dans la sécurité sociale : quels enjeux? *La solidarité : exigence morale ou obligation publique?* Suisse, Éditions Saint-Paul : 83-111.

Guest, D. (1993) [1980] *L'histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal : Boréal.

Hagestad, G. O. (1995) La négociation de l'aide : jeux croisés entre familles, sexes et politiques sociale dans *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, État*, Attias-Donfut, C. (dir), pp. 157-168, France : Édition Nathan, Coll. Essais et recherches.

Hamel J. (2002) Quelques éléments pour une vue longitudinale sur les jeunes, le travail et la famille , dans *Comprendre la famille*, Carl Lacharité et Gilles Pronovost (dir.), pp. 235-244,

Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Hochschild, A-R (1995) The Culture of Politics: Traditional, postmodern, cold-modern and warm-modern ideals of care, *Social Politics*, 2, 3: 331-347

Jenson, J. (2004) Les nouveaux risques sociaux au Canada : Des orientations pour une nouvelle architecture sociale , *RCPRPP, Rapport de recherche* : 43.

Kempeneers, M., Dandurand R. (2002), La politique familiale au Québec. *Relation*, Automne, Vol. 3 : 16-17.

Kempeneers, M. (2001), Les rapports entre l'État, la famille et la démographie , *Actes du colloque organisé par le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec*, Québec: Publications du Québec: 68-74.

Kempenners, M. (dir.) (1995), Nouvelle morphologie sociale. Changement démographique et structure sociale . *Sociologie et Société*, Vol. XXVII, (n. 2) : 3-190

Laïda, Z. (1999) Qu'est-ce que la troisième voie? *Esprit*, 251 : 31-39.

Lavoie, J-P (2001) Les solidarités intergénérationnelles. Entre l'obligation et le choix, l'équité et l'autonomie. Visions de la famille, *Actes du colloque organisé par le Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*, Montréal, 1er et 2 février 2001, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Le Borge, F. (2003) Grands-parents : un rôle à composer : un enjeu entre générations, une étape dans le parcours de vie, *Empam* V.4, (N.52) : 77-85. ISSN 1152-3361.

Lefebvre, S. (1997), Rapports de génération: une conjoncture socio-économique et culturelle, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 102 :183-198

Lefebvre, S. (1995), Générations contemporaines, itinéraires et solidarité, *Le défi des générations. Enjeux sociaux et religieux du Québec d'aujourd'hui*. Grand'Maison, Jacques / Baroni, Lise / Gauthier, Jean-Marc, (dir.), pp. 89-96, Québec : Éditions Fides.

Lefebvre, S. (2001) Responsabilité et équité intergénérationnelles : débats actuels. *Lien social et Politiques*, Numéro 46, Québec : Éditeur Lien social et Politiques : 141-149

Lefebvre, S. (2001) Relations intergénérationnelles : solidarité ou obligation? Visions de la famille, *Actes du colloque organisé par le Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*, Montréal, 1er et 2 février 2001, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Lefebvre, P., Merrigan, P. (2003) Investir tôt et bien, plutôt que mal et tard : La politique familiale au Québec et au Canada, *Policy Option*, août 2003 : 48-52.

Lemieux, D. et Comeau, M. (2002) *Le mouvement familial au Québec. 1960-1990*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Lussier, V. et al., (1996) L'entraide maternelle, une réponse à l'isolement pathogène des nouvelles mères. *Santé mentale au Québec*, Vol.2 (N.2) : 224-232.

Martin, C. (2003) Les solidarités familiales : bon et mauvais objet sociologique? dans *Les solidarités familiales en question*. Debordeaux, D., Strobel, (dir.), pp 41-71, Paris : L.G.D.J.

Martin, C. (1992) Support et affection. Logiques d'échanges et solidarité familiales après désunion. *Revue internationale d'action communautaire*, N.27-67, Montréal : 89-99

Martinache, I. *Liens socio : le portail français des sciences sociale* [en ligne] Disponible sur : <http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=1637> (consulté le 30.10.09)

McAll et al, (2006), Une place dans la ville : Mieux connaître les parents avec jeunes enfants à charge. *Rapport du Groupe de travail sur les besoins des jeunes parents*, Montréal.

McAll, C. (1999) L'État des citoyens et la liberté du marché. *Sociologie et sociétés*, Citoyenneté et identité sociale, Vol. XXXI, (N. 2) Automne 1999: 27-40

Mémoire collectif présenté dans le cadre de la consultation sur la conciliation travail-famille du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille Monsieur Claude Béchar, Octobre 2004, *Conjuguer vie personnelle, vie familiale, études et travail sur le mode de l'équité sociale : une réflexion nécessaire pour la société québécoise*.

Michelat, G. (1975), Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, XVI : 229-247.

Ouellette, F-R, Dandurand, R. (1992) Parenté et soutien aux familles avec jeunes enfants : entre autonomie et solidarité dans *Comprendre la famille*, Pronovost, Gilles, pp. 491-504. Québec : PUQ.

Petite S. (2005) *Les règles de l'entraide : sociologie d'une pratique sociale*. Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Pitrou, Agnès, (1994) *Les politiques familiales : approche sociologique*. Paris, Syros.

Pronovost, G. (2004) Quels enjeux de recherche pour les familles d'aujourd'hui? *Enfances, Familles, Générations*, Numéro 1, Automne 2004, Québec: Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ).

Pronovost, G., (2007) Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI^e siècle. *Enjeux publics IRPP*, Vol. 8 (N. 1) : 2-29

Poupart, J. (1997), L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques, dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologique et méthodologiques*, pp.173-209, Boucherville : Gaétan Morin.

Rebello, F. (1995) Solidarités et iniquités dans *Les relations intergénérationnelles au Canada : Perspectives multiculturelles et multireligieuses* (dir.) Jacques Grand'Maison, pp. 54-65, Groupe de recherche sur les pratiques sociales et religieuses. Université de Montréal.

Rey, A. (dir.) (2005) *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris : Le Robert-Sejer.

Vercauteren, R., Predazzi, M., Loriaux, M. (2001), *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*. Ramonville St-Agne : Éditions Érès : Pratiques gérontologiques.

Rose R (1998-a), Fiscalité et politiques familiales: comment la situation économique des familles a-t-elle évolué depuis 20 ans?, *Pensons familles*, Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, Vol 10 (no. 56) : <http://www.familis.org/riopfq/publication/pensons56/ruth.rose.html>

Rose,R. (1998-b) Sous prétexte d'aider les pauvres, on étend l'appauvrissement, *Revue Possibles*, Vol. 22, (no.3-4) : 95-115.

Saint-Martin, D. (2002) Apprentissage social et le changement institutionnel : La politique de «l'investissement dans l'enfance» au Canada et en Grande-Bretagne, *Politique et sociétés*, 21, 3 : 41-67.

Saint-Martin, D. (2000) De l'État-providence à l'État d'investissement social : Un nouveau paradigme pour enfant-er l'économie du savoir? *How Ottawa Spend 2000-200 : Past imperfect, future tense*, Leslie PAL, ed., Toronto : Oxford University Press : 33-58.

Savoie-Zajc.L (2003), *L'entrevue semi-dirigée, Recherche en sciences sociales : de la problématique à la collecte de données*, 4^e édition, St-Foy : PUQ, p. 293-316.

Schultheis, F. (1995) Trois modèles de solidarité dans les systèmes de protection sociale occidentaux dans « *Les solidarités entre générations : Vieillesse, familles, États* », Attias-Donfut, C. (dir.), pp. 269-279. France : Édition Nathan, Coll. Essais et recherches.

Schultheis, F. (1998), Affaires de famille - Affaire d'État : une approche comparative des formes de régulation sociopolitique des faits familiaux dans *Quelle*

politique familiale à l'aube de l'an 2000?, Dandurand, R. B., Lefebvre, P. et J-P Lamoureux (dir.), pp. 21-34, Montréal : L'Harmattan.

Sebastiani, C. (2004) La solidarité : discours, politiques et pratiques dans *La solidarité : Exigence morale ou obligation publique?* Soulet, M-H (dir.) pp. 21-48. Suisse : Éditions Saint-Paul.

Soulet, M-H. (2004) De quelques enjeux contemporains de la solidarité dans *La solidarité : exigence morale ou obligation publique?* Soulet, M-H (dir.) pp. 9-20. Suisse : Éditions Saint-Paul.

Tassé, L. (2002) La solidarité sociale et les liens intergénérationnels. *Nouvelles pratiques sociales*, Volume 15, (no. 1) Université du Québec à Montréal : 200-211

Troutot, P.Y. (1990), Familles et solidarités dans une société en mutations. *Politique familiale et recherche sociale*, Gilliland. P-Levy (Eds) Lausanne : Réalités sociales : 99-110.

VanPevenage, I. (2009) *Les solidarités intergénérationnelles*, Fiches synthèses de transfert de connaissances. Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles, Montréal.

Vercauteren, R. (2001) L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales. *Pratiques gérontologiques*, Éditions Érès.

Walter, W. (1997) The active society: New designs for social policy. *Policy and Politics*, 25, 3 : 221-234.